

# Journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports  
Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique  
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant :  
**M. J. SEMLER-COLLERY**

Abonnement (10 N°s) : LE NUMERO 0,50 +  
1er oct. au 30 sept : FRANCE un an 4 F  
ETRANGER un an 5,50 F

Compte Chèque Postal 4638 65 PARIS  
CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE  
121, rue La Fayette, PARIS-10<sup>e</sup> Tél. 870.39.42

DIX NUMÉROS PAR AN : Octobre - Novembre  
Décembre - Janvier - Février - Mars - Avril  
Mai - Juin-Juillet - Août-Septembre

« La musique ne doit jamais offenser l'oreille, mais la charmer, et rester toujours la Musique ».

MOZART

N° 253 ORGANE MENSUEL DES 45 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES JUIN - JUILLET 1972

Notre Collaborateur, M. André PETIOT est à nouveau hospitalisé et ne peut, par conséquent, assurer comme il le fait depuis de longues années l'article de première page de notre journal.

Nous souhaitons vivement à M. PETIOT une prompt amélioration à sa santé et nous l'assurons de nos sentiments affectueux.

Plusieurs lecteurs nous ayant demandé un article sur Jacques Ibert, paru dans le journal de juin 1956, à leur intention nous le reproduisons dans le présent numéro.

## Jacques IBERT

MEMBRE DE L'ACADEMIE DES BEAUX-ARTS

Le nouvel académicien, qui succède à Guy Ropartz, est un musicien de premier plan, dont l'œuvre est accessible à tous les auditeurs et, en grande partie, à la portée des exécutants de nos harmonies de grande et moyenne formation. Ajoutons, sans tarder pour retenir l'attention de nos lecteurs, que plusieurs transcriptions ont été faites de ses œuvres, notamment par Pierre Dupont.

Jacques Ibert est né en 1890 et, malgré cette date du siècle précédent l'actuel, on peut dire qu'avec lui, Marcel Dupré et Paul Paray, à des titres différents dus à leur spécialité, c'est le XX<sup>ème</sup> siècle qui est entré à l'Institut de France. Pour Jacques Ibert, une remarque assez curieuse est à noter, c'est de le voir admis et indiscuté par tous les professeurs, que ce soient les professeurs du Conservatoire ou ceux des mouvements d'avant-garde, en passant par toutes les écoles intermédiaires. Et c'est un signe capital pour le comprendre, analyser sa musique et en saisir toute la portée. Un musicien qui, à notre époque de fluctuations continues et de modes aussi changeantes qu'éphémères, parvient à faire admettre son langage sans aucun effort, à se maintenir et à continuer de produire en gardant cette exceptionnelle situation avec tous ses avantages : c'est, l'on en conviendra, un cas rarissime. Il est juste de préciser, pour expliquer cette étonnante cote, que si l'artiste mérite cette faveur, les qualités de l'homme aimable et serviable sont pour beaucoup dans cette unanimité d'adoption.

Plusieurs lecteurs nous ayant demandé un article sur Jacques Ibert, paru dans le journal de juin 1956, à leur intention nous le reproduisons dans le présent numéro.

mies n'est pas une mince affaire pour le grand public, qui voit à l'officielle consécration d'une nouvelle idole qu'on l'incite, pour l'avenir, à considérer un peu comme un surhomme, même si ce bon public, surpris, doit se creuser les méninges pour se souvenir si l'artiste est peintre, sculpteur ou musicien. Bien sûr, l'Institut a eu le bonheur d'abriter un Saint-Saëns, un Massenet, un Charpentier et quelques autres grands favoris du public, mais d'autres, moins bien servis par le destin, ont fait nombre à leurs côtés et sont partis sans laisser d'adresse pour la simple raison qu'ils étaient les élus de leurs collègues et non des auditeurs et amateurs de musique qui assurent la seule renommée qui compte pour la postérité. Et c'est là que réside l'about majeur de Jacques Ibert. Le Théâtre, le Concert, la Radio, le Disque ont diffusé presque toutes ses partitions. Il a accroché son public, il lui a plu et quand on se prend à aimer quelque chose, on en redemande. Pendant les vacances, on échange ses impressions surtout lorsqu'il s'agit d'un ouvrage équilibré, bien senti, sincère, sans outrances ni concessions au goût du jour, en bref, de la musique compréhensible et claire, saine et en bonne santé. Sans forcer son talent, sans dévier pour l'asservir et le torturer, Jacques Ibert est parvenu à une popularité indiscutable dans le monde des auditeurs aussi sincères que lui, c'est-à-dire tous ceux qui aiment la musique. N'ayant jamais confondu le moyen avec le but, sa réussite était certaine. Et c'est dans cet esprit qu'on peut le suivre à travers toute sa production et assister au prodigieux développement de sa personnalité.

Depuis son élection, nous avons lu de très nombreuses lignes le concernant à l'occasion de cet événement marquant, dans sa vie, un échelon de plus gravé tout naturellement, après tant d'autres, grâce à un talent tellement évident qu'il est reconnu de tous. Mais, pour lui comme pour nous, ce n'est qu'un échelon, dans le sens qu'il convient de donner à un succès, faisant suite à d'autres. Tous ces articles ont mis l'accent sur cette réception sous la Coupole, alors qu'Ibert, tout comme Debussy et Ravel, qui ne furent jamais de l'Institut, pouvait se passer de cet insigne honneur.

Peu vous importe, nous le pensons, de savoir qu'il a fait ses humanités la guerre de 14-18 comme officier de marine, et que, très jeune, ses dons ont décidé sa famille de le laisser aller vers le Conservatoire où devait s'orienter sa carrière musicale. Vous avez lu tous ces détails dans la presse, très récemment, et quantité d'anecdotes qui n'ont qu'un intérêt secondaire. Néanmoins, il est bon de savoir qu'il fit ses études au Conservatoire dans les classes de Fessard, pour l'Har-

Accéder à l'une des cinq acadé-

Suite page 3

## LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir ».

LAPARRA

La suite de ce long voyage à travers la musique française nous mettra à nouveau en présence d'un certain nombre de musiciens dont les noms ne peuvent rien évoquer tant ils sont oubliés. Je ne sais si ces articles destinés aux jeunes, comme je l'ai souhaité dès le début, les touchent vraiment car je n'ai pas eu souvent l'occasion d'en avoir la preuve. Les témoignages de sympathie et les encouragements qui me sont parvenus jusqu'ici émanent de lecteurs pourvus d'une haute culture musicale et générale. Si j'ai pu, comme il m'a été plusieurs fois indiqué, leur apporter quelques détails nouveaux ils possèdent l'essentiel. Aucun des musiciens cités depuis des années ne leur sont inconnus. Il est souhaitable que je puisse réussir à susciter des curiosités parmi ceux qui, d'autre part, ont à cœur de servir la musique et de rechercher autour des grands noms déjà rencontrés, des valeurs qui ne doivent pas être dédaignées au profit de quelque bruitage (je ne suis

pas ennemi de la recherche saine) onéreux et qui jette inutilement un voile sur le passé.

Lorsque j'ai annoncé le centenaire de notre célèbre compatriote Henri Busser je n'avais pas caché certaines craintes en ce qui concerne la célébration de cet événement. On ne l'a pas oublié, c'est vrai, mais a-t-on fait ce que l'on devait ? Lui a-t-on rendu l'hommage qu'il méritait à ce maître qui a formé toute une génération de compositeurs célèbres ? Il avait droit me semblait-il à une reconnaissance plus vive. On a fait « le nécessaire ». Je pense à un mot de Sacha Guitry concernant Branly : « Il est des cas où le nécessaire devient du superflu... » Imaginons que le compositeur dont je parle ait été une vedette de la chanson ; nous en aurions entendu parler de façon plus copieuse tant sur les pages des quotidiens que sur les ondes ! Mais ceci est une autre affaire !

Raoul LAPARRA fut-il un musicien libérique parce qu'il doit sa célébrité à la Habanera ? Non, il franchit les Pyrénées comme le firent Bizet, Chabrier ou Ravel que nous venons

Suite page 3

### VEUILLEZ PRENDRE NOTE :

Suivant décision du dernier Congrès de la Confédération Musicale de France :

L'abonnement annuel (10 numéros) 1er octobre au 30 septembre, est porté à 6 F pour la France et 8 F pour l'étranger.

Ce nouveau tarif sera appliqué le 1er octobre 1972.

### POUR LE CENTRE MUSICAL DE TOUCY

Montant des sommes déjà reçues : 690 F

M. DELORME André, Goussainville (Val-d'Oise), 6 F ; M. KRASNANSKY Yaroslav, Molsheim (Bas-Rhin), 6 F ; M. DURST Henri, Exincourt (Doubs), 30 F.

Total à ce jour : 732 F

## 66<sup>ème</sup> ASSEMBLEE GENERALE de la C.M.F.

LES SABLES D'OLONNE 16, 17, 18 JUIN 1972

Pour la bonne marche des débats, je rappelle quelques paragraphes du règlement intérieur de la Confédération. Je recommande des maintenant de les méditer, pour que notre Congrès soit un exemple de concorde et de discipline, digne des musiciens de notre Confédération.

ARTICLE 9. — Sont seules inscrites à l'ordre du jour et discutées par l'assemblée générale, les questions étudiées et présentées par le conseil d'administration et celles soumises par les fédérations.

La liste des propositions et des vœux doit être envoyée aux fédérations un mois au moins avant l'assemblée générale, avec les rapports concernant les propositions.

Toute proposition non prise en considération par l'assemblée générale ne sera plus présentée avant deux ans, sauf preuves de circonstances nouvelles.

ARTICLE 12. — Tout membre statutaire de l'assemblée générale a droit de question ou d'interpellation en ce qui concerne les actes du conseil à charge par lui d'établir un rapport qui sera envoyé au président quinze jours avant.

Commandant Jules SEMLER-COLLERY  
Président de la C.M.F.

### CONCOURS INTERNATIONAL DE MUSIQUE

La Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest aura l'honneur de recevoir les 16 et 17 juin prochain le 66<sup>ème</sup> Congrès de la Confédération Musicale de France.

Cette assemblée générale sera suivie, le lendemain dimanche 18 juin d'un grand concours international de Musique avec la participation de 57 Sociétés (24 harmonies, 1 orchestre junior Harmono-Symphonique, 1 Harmonie juniors, 5 Fanfares, 9 Batteries-Fanfares, 6 Batteries, 4 Chorales dont 2 étrangères, 1 Société d'accordéons et 6 Groupes folkloriques et majorettes).

Le programme de ces journées est le suivant :

Vendredi 16 juin - 16 heures : Accueil du Bureau de la Confédération Musicale de France avec son président, le Commandant Jules Semler-Collery et son président d'honneur, M. Ehrmann.

1<sup>ère</sup> séance de travail du conseil d'administration au Centre Culturel des Sables-d'Olonne.

Samedi 17 juin - 9 heures : 66<sup>ème</sup> assemblée générale de la C.M.F. au Centre Culturel.

13 heures : Grand banquet officiel à l'Hôtel Beau Rivage.

18 heures : Réception du jury du concours, des autorités et des sociétés étrangères et d'honneur.

Manifestation et dépôt de gerbes au monument aux morts, Place de la Liberté.

18 heures 30 : Vin d'honneur à l'Hôtel de Ville, offert par la municipalité aux membres du jury, aux congressistes et aux sociétés.

21 heures 30 : Au Théâtre de verdure du Centre Culturel, grand concert par les sociétés suivantes : Fanfare Sainte Marguerite de Gradignan (Gironde) ; Groupe d'accordéons de Boulogne - Billancourt ; Royal Cercle Choral de Pépinstier (Belgique).

Dimanche 18 juin à partir de 8 heures : Concours dans 7 lieux différents.

A 11 heures : Ait podium du Jardin du Tribunal (Remblai) grand concert public gratuit par l'Har-

nie de Cholet (directeur M. Char-

leux).

A 16 heures : Grand défilé avec la participation des 57 Sociétés.

A 18 heures Cours Dupont, distribution des récompenses.

A 21 heures : Au Théâtre de verdure du Centre Culturel, grand concert par l'Harmonie municipale d'Angers (Division d'Excellence - section A) sous la direction de son chef M. René Boivin.

Nous souhaitons par la voix de ce Bulletin un plein succès au comité organisateur de l'Harmonie municipale des Sables-d'Olonne présidé par notre ami Jeannier.

La Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest, consécration également de l'honneur qui lui est fait de recevoir les plus hautes éminences françaises qui s'intéressent à la musique populaire, espère ne pas les décevoir et, en leur souhaitant la bienvenue, forme à leur intention ses vœux de bon séjour aux Sables-d'Olonne.

## Concours international de musique

NEVERS 23, 24 et 25 JUIN 1972

La ville de Nevers, cité du Centre de la France, est renommée par ses falaises et ses vieux monuments : la cathédrale Saint-Cyr, dont les fondations remontent à Charlemagne, l'église Saint-Etienne, chef-d'œuvre de l'art roman, le palais ducal des ducs de Nevers et de Gonzague, de la princesse de Clèves et du célèbre Lagardère, ses vieux remparts aménagés et environnés de beaux jardins, le couvent Saint-Gildard où est exposée la chasse de sainte Bernadette. Sa situation merveilleuse sur la vallée de la Loire fait de son palais le premier des châteaux de la Loire. C'est également une ville gastronomique, et pour de nombreux touristes, une première étape sur la longue Nationale 7.

Mais Nevers se distingue aussi sur le plan culturel depuis de nombreuses années grâce à ses sociétés de musique locales, la Philharmonie municipale qui fête ses cinquante ans d'activité ou la Société des Concerts Nivernais, orchestre symphonique, dont le renommée, a franchi les limites de la Nièvre et de toute la région.

Déjà, en 1931, et en 1951, Nevers avait organisé des concours-festivals de musique qui ont obtenu un très grand succès. Cette année, elle a décidé de donner un état tout particulier à son concours international de musique. Cette manifestation musicale, pour laquelle un très gros effort financier a été consenti, se déroulera les 23, 24 et 25 juin prochains. Le vendredi 23, en présence à ce grand concours, la Musique des

Gardiens de la Paix de Paris défilera et donnera un concert en soirée. Le lendemain samedi 24 juin, la Musique Royale de Hollande et la Fanfare Municipale de Genève paraderont et donneront un grand concert en plein air. Enfin, le dimanche 25 juin se dérouleront les compétitions. En effet, toute la matinée sera consacrée aux divers concours d'harmonies, de fanfares, de symphonies et de chorales. Différents jurys, sous la présidence générale du Commandant Jules Semler-Collery, sont constitués, et les membres ont été choisis parmi les personnalités les plus éminentes de la musique. Dans la matinée, quelques concerts de quartier seront donnés par les sociétés ne participant qu'au festival. Au début de l'après-midi, les sociétés prenant part au concours donneront, à leur tour, des concerts aux points les plus importants de la ville.

Après le regroupement de toutes les sociétés, celles-ci défilèrent à travers les rues de la cité avant la mise en place pour les morceaux d'ensemble qui seront exécutés par 3.000 musiciens représentant 60 sociétés, parmi lesquelles 42 auront participé aux concours du matin. Cette grande manifestation de musique verra son apogée d'une part, dans un concert en plein air donné par la célèbre Musique de la Garde Républicaine et, d'autre part, en soirée, par un grand concert de gala qui se déroulera dans la grande salle de la Maison de la Culture. C'est donc un public très nom-

breux qui est attendu à Nevers, et il est bon de féliciter des maintenant tous ceux qui ont mis au point une telle manifestation et en particulier, la municipalité de Nevers, M. Bucheton, le secrétaire général de la mairie, M. Bardin Georges, le directeur du Conservatoire de musique et de la Philharmonie municipale de Nevers, et les membres de son bureau.

Enfin, la Fédération des sociétés musicales du Centre, vu l'importance d'une telle manifestation musicale, a décidé de faire de cette journée la fête fédérale, avec la mise en compétition des challenges E. Bourbille et Adolphe Jouanmet et de remettre à la Philharmonie municipale de Nevers la garde du faucon fédéral.

### CONCERTS DE LA GARDE REPUBLICAINE

STADE : Ouverture de Zampa, F. Herold ; Récit et Polonaise, Ch.-M. Weber (clar. solo) ; Scherzo romantique, Jules Semler-Collery ; Bourrée fantasque, E. Chabrier.

Ouverture du Roi d'Ys, Ed. Lalo ; Danses du Prince Igor, A. Borodine ; 2<sup>ème</sup> Rhapsodie hongroise, F. Liszt ; Marche hongroise de la Damnation de Faust, H. Berlioz.

MAISON DE LA CULTURE : Le Freischütz, Ch.-M. Weber ; Symphonie du Nouveau Monde, Anton Dvorak.

Trois Danses, M. Durufle ; Prélude à l'après-midi d'un Faune, Claude Debussy ; Daphnis et Chloé, Maurice Ravel.

## CHRONIQUE des DISQUES

### MONTEVERDI : MADRIGAUX

Ces 12 madrigaux sont tirés principalement des 7ème et 8ème livres. Ils s'adressent de 3 à 5 voix, solistes ou chœurs.

On retrouve les thèmes littéraires habituels : le combat amoureux (« Se vitorie si beile »), les tourments d'amour (« Augollin », « Ah! com'a un vago sol », « O mio bene »). Certains opposent la joie de la nature à la douleur de l'amant (« Zefiro torna e'l tempo rimena », « Zefiro torna e di soavi accenti... »). On mettra à part le pastoral et dansant « Ninfa che scalta il piedi », et surtout l'« Introduzione al ballo » en récitatif, traitée comme un prologue d'opéra, sur un sujet mythologique, et coupée de ritournelles instrumentales.

Mentionnons le sérieux de la conception, avec respect des sources et adoption des instruments anciens (luth, gambes, virginal, etc.) que rejoint le sérieux de l'exécution, venant de Hambourg. Petite remarque : il est discutable de confier certains madrigaux à des voix masculines.

Disposition élégante du son. Notice ; reproduction des textes. ARCHIV-PRODUKTION (D.G.G.) 2533 087.

### BACH

Son Magnificat fait appel à un grand effectif vocal et instrumental. L'ensemble est imposant, proportionné et cohérent. Il comprend 12 parties : pas de récitatifs ; rien que des chœurs et des airs, dont aucun n'adopte la forme « Ja capo », d'où concision. (Ressortent surtout les éclatants chœurs extrêmes ; l'aria de sopr. aux courbes mélodiques expressives ; le duo alto-tén., doux et berceur ; la puissante fugue chorale, articulée par l'orch., qui sert de pilier central ; la dramatique et symbolique aria de tén. ; le trio féminin, d'une sobre beauté).

L'Orch. de chambre de Lausanne est chapeauté par d'excellents pupitres solistes (notamment 1ère trompette et hautbois d'amour). Les solistes vocaux sont puisés au sein de l'Ensemble de Lausanne, dont la réputation n'est plus à faire. Dir. intelligente et nuancée de M. Corboz.

Très peu connue et pourtant très belle, la Cantate BWV 187 prend pour thème la confiance en Dieu et la reconnaissance envers lui. La version proposée permet d'apprécier la grande précision des chœurs dans les vocalises, ainsi que la valeur et la simplicité des chanteurs.

L'enregistrement réalise une synthèse magnifique. ERATO STU 70 710.

### CARVALHO : TE DEUM

La production de J. de Sousa-Carvalho (surtout opéras et musique religieuse) fut très influencée par l'Italie. L'audition de son Te Deum permet la découverte d'un chef-d'œuvre de la musique sacrée portugaise de la 2ème moitié du XVIIIème.

Écrit pour 5 solistes, 2 chœurs et orchestres, il représente une pièce d'envergure, très développée. L'écriture est nerveuse, très élégante et expressive, racée ; le caractère assez théâtral.

Après l'ouverture pour 2 orch., 16 parties se succèdent, qui constituent un long cri d'allégresse, sauf l'imploration des numéros 12 et 15.

L'ensemble de chambre de la Fondation Gulbenkian — un orch. réputé — est ici tenu en main très fermement et opportunément par P. Salzmann. Les chœurs sont très jolis. Il y a un bon quintette de chanteurs, dans lequel toutefois les hommes sont supérieurs aux femmes. Cette version, fine et palpitante de vie, rend hommage aux qualités de l'ouvrage.

Stereo intéressante (pour le double-orch. et le double-chœur).

Reproduction pure. En pochette de 2 disques. ARCHIV-PRODUKTION (D.G.G.) 2708 022.

### « BORIS GODOUNOV »

Brièvement résumé, voici l'argument de l'opéra de Moussorgsky : « B. G. devient tsar grâce à l'assassinat de Dimitri. Après un règne bref et malheureux, il meurt fou, alors que le peuple porte au trône un faux Dimitri ».

C'est une œuvre puissante, humaine, émouvante, quoique inégale (des faiblesses et des passages inutiles). L'expression en est directe, réaliste. Si « B. G. » est russe par sa substance, il demeure universel par sa portée : exactitude de la peinture et intensité psychologique.

« Le couronnement » (Prologue, sc. 2) constitue un tableau très vivant. « L'auberge » (A.I, sc. 2) est une scène populaire bientôt très animée (les aventuriers). Dans l'A. II, Boris est déjà tenaillé par les remords. L'A. III est

plus conventionnel. L'A. IV atteint son intensité dramatique optimale avec la mort de Boris. La scène de la forêt (la révolte grande) est ici placée en dernier, comme c'est logique. L'enregistrement est donc absolument intégral (il comprend même les scènes supprimées à la représentation) et ordonné.

N. Ghiaurov, dont la voix est richement timbrée, possède le « sens » du rôle de Boris. L. Spiess (Grégori) a de la vaillance, de la tendresse aussi. Galina Vishnevskaja (Marina) est un soprano exceptionnel. La voix profonde de M. Talvela convient au personnage de Pimen. A. Diakov compose un Varlaam vulgaire et canaille à souhait, etc. Les nombreux petits rôles sont très bien tenus. Homogènes et fins, les chœurs (Vienne, Sofia) remplissent leur important rôle. L'Orch. de l'Opéra de Vienne est conduit avec précision par H. von Karajan.

Prise de son scénique. Reproduction pleine de relief, et surtout de vérité. Livraison en coffret de 4 disques, avec plaquette illustrée (en anglais) DECCA SET 514 à 7.

### MESSIAEN, DEBUSSY : LE CHANT

2 cycles rarement chantés. Pour les Chants de Terre et de Ciel (1936) Messiaen a aussi écrit les poèmes, qui opposent l'amour divin à l'amour terrestre. De la partition — pour sopr. et piano — on remarquera la parfaite adaptation prosodique, la somptuosité harmonique et la subtilité rythmique (6 pièces, depuis « Bail avec Mi », dont la raffinement prolonge les recherches debussystes, jusqu'à « Résurrection », où se mêlent joie et tendresse).

Face à 2 difficultés : il faut un souffle très long et il faut un registre très étendu. Colette Herzog se montre extraordinaire. J. Laforge irise la musique et s'exprime aussi en poète.

Dans les 5 Poèmes de Baudelaire, on voit déjà Debussy s'éloigner de Wagner ; il y a encore certain mélodisme tristanesque, mais l'écriture se dépeuple. « s'économise ». A côté de ceux de Fauré, cet ensemble se situe dans la grande tradition de la mélodie française. Les difficultés que doit ici vaincre la cantatrice ne sont guère moins considérables ; c'est sans doute pourquoi la diction n'est pas non plus parfaite... ORTF (Barclay) 995 020.

### RIMSKY-KORSAKOV, ETC. : LE VIOLON

L'enregistrement de la Fantaisie violon-orch. op. 33 : une première mondiale. Comme toujours chez Rimsky, la palette est hautement colorée (bref tutti d'orch. ; le violon annonce déjà Shéhérazade en sa cadence, avant de présenter le caressant lor thème ; le 2ème sera mélancolique. Après un lumineux passage en harmoniques, l'orch. talonne un rythme de danse dont le violon, d'abord hésitant, exploite à son tour le dynamisme).

Les Airs bohémiens de P. de Sarasate constituent une célèbre page de virtuosité transcendante, d'abord languoureuse, puis éblouissante.

Tzigane, rhapsodie de concert de Ravel, renferme aussi de redoutables difficultés. Elle s'inspire de l'esprit — et utilise les modes — des rhapsodes.

2 pages également connues de Wienawski : « Légende » (romantique, au mystérieux parfum) et « Souvenir de Moscou » (comme improvisé).

Soutenu par l'Orch. Radio-Luxembourg (dir. L. de Froment) P. Fontanosa possède un archet ferme, des sonorités claires, un phrasé « cantabile » remarquable, et une technique appréciable (toutefois le « Souvenir » est moins parfait). Assez bon enregistrement. CLASSIC 991 098.

### VIOLON ET PIANO

La 2ème Sonate de Roussel est dédiée à G. Reppart (1924). La syntaxe en est directe et concise, l'harmonie mobile (1 - Tout en bonds élastiques, accents nerveux et caresses félines. 2 - Etabli sur une phrase très lyrique. 3 - Jaillissant et capricieux).

De Satie : les Choses vues à droite et à gauche (« Choral hypocrite » aux harmonies graves. « Fugue à ténors » parodique. « Fantaisie musculaire » humoristique). Oublions les titres sibyllins, les annotations irrévérencieuses, et goûtons la musique.

Les Variations de Messiaen (1921) partent d'un thème généralement contemplatif.

Fraîcheur et facilité mélodiques caractérisent la 2ème Sonate de Milhaud (1917).

Encore 2 jeunes artistes d'avenir : Clara Bonaldi et Sylvaine Billier. Pour Roussel, franchise et faculté d'adaptation à l'extrême souplesse de l'écriture.

De la tendresse et de la générosité dans Messiaen. De la délicatesse et de la vivacité dans Milhaud.

La réalisation, qui transmet de belles sonorités, jouit d'une bonne curation. Présentation intelligente. ARION 30 A 137.

### DVORAK : LE VIOLONCELLE

Écrit aux USA, le Concerto violoncelle-orch. op. 104 fut admiré de Brahms. Page inspirée et brillante, dans laquelle l'équilibre entre soliste et orch., pourtant difficile à réaliser, est très réussi (1 - Long tutti majestueux puis nostalgique : l'exil ? Le soliste commente ensuite les thèmes avec fougue. 2 - Lied mélancolique, parfois passionné. 3 - Rondo sur thème de caractère populaire. Coda inattendu et attristé).

L'archet de Jacqueline du Pré est ample, vigoureux et expressif : 3 grandes qualités difficiles à concilier ; la main gauche est assurée. La violoncelliste est suivie par un orch. très coopératif que conduit D. Barenboim. Ces 2 jeunes artistes offrent une version qui, sans sacrifier l'aspect « national » de l'œuvre, en agrandit le côté universel.

En complément : « Silence », rêverie forestière (arrangement du numéro 5 d'un cycle pour piano à 4 mains). Réalisation : acoustique spacieuse. VOIX DE SON MAITRE C 069-02 164.

### VIOLONCELLE ET PIANO

A. Meunier et C. Ivaldi présentent 3 sonates du XXème.

Dans sa sonate violoncelle-piano, Debussy a attaché tous ses soins à la recherche de l'équilibre des sonorités (Prologue : noble récitatif. Sérénade : « humour sérieux ». Finale : nerveux, léger, spirituel). Version généreuse, où la fougue du celliste s'allie parfaitement à la sagesse du pianiste.

La Sonatina de Malipiero (1942) est concise. Elle ramasse la classique alternance vif-lent-vif en un seul mouvement (Expression cantabile, parfois modale, dans les premières parties, couronnées par un finale gai, carillonnant). Exécution vibrante.

La sonate de Britten (1960) est plutôt une Suite (Dialogo) bâti sur un intervalle mélodique de 2de. Scherzo : tout en amusants pizzicati. Elegia : profonde et triste. Marcia : grave et scandée. Moto perpetuo). Traduction exhaustive.

On remarquera le beau volume de la reproduction sonore. ARION 30 A 129.

### SCHUBERT, SCHUMANN : LE PIANO

On connaît bien les 6 Moments musicaux, cycle tonal, structural et psychologique. Dans ce chef-d'œuvre de poésie, le sourire est toujours proche des larmes, avec cette particulière mélancolie schubertienne.

E. Guillels apporte avec beaucoup de fraîcheur, de spontanéité, de tendresse ; avec fièvre aussi (le 5ème). Il sait fouiller la profondeur des sentiments, qui va bien loin que les apparences musicales (par ex. les 2ème et 6ème, hypersensibles et parfois dramatiques).

Inconnus, peut-être prémonitoires, en tout cas hoffmannesques, les Nachttücke op. 23 sont des nocturnes qui suggèrent tout un monde de fantômes (1 - Marche scandée et sombre. 2 - Assez sarcastique. 3 - Agité. 4 - D'une douceur triste et pénétrante).

L'artiste réussit, à travers ces pages, à construire un univers romantique, poétique et farouche.

La reproduction se déroule dans un climat d'intimité. VOIX DE SON MAITRE C 063-90121.

### GRIEG ET SCHUMANN : LE PIANO

2 concerti célèbres. Celui de Grieg, s'il offre un caractère fortement romantique, présente aussi un aspect national marqué (1 - Parfumé et séduisant, capricieux comme le printemps en Norvège. 2 - Beau nocturne proposé par les cordes ; le piano découpe dans l'azur étoilé. 3 - Allure dansante et populaire ; le doux 2ème thème fournira pburant matière à une éclatante apothéose).

Celui de Schumann, passionnel, est « le grand » concerto du répertoire. Il se caractérise essentiellement par l'intégration du piano à l'orch. en tant qu'instrument concertant (1 - Tendresse ineffable et un peu désabusée du thème principal. 2 - Délicat dialogue piano-cordes, coupé par une effusive mélodie au violoncelle. 3 - Tempétueux, bouillonnant).

Le BBC Symphony Orch. fort bien dirigé par C. Davis, entoure S. Bishop, jeune pianiste de grand talent. La version du Grieg brûle de vie, d'auréole de poésie ; le charme de l'œuvre est exploité sans « débordements ». Celle de Schumann, palpitante de vie et riche d'affection, possède un fort potentiel émotif.

L'enregistrement a placé, comme il convenait, le clavier en avant pour la 1ère face ; celui-ci est d'ailleurs bien transmis. PHILIPS 6500 166.

### VIVALDI, MARCELLO ET MOZART

Un beau programme de musique de chambre, par les solistes de l'Orch. Philharmonique de Moscou que conduit Oistrakh.

Dans le Concerto flûte-orch. « La notte », la forme tripartite habituelle est abandonnée au profit d'une coupe plus libre en 6 parties enchaînées (1 - Soennel, mystérieux, presque inquiétant. 2 - « Fantasmé » : figurations ascendantes rapides. 4 - Véhément. 5 - « Il sonno » : en longues tenues. 6 - Doit fêter le retour du jour). Flûtiste comme orch. le jouent avec grandeur, dépouillement.

En raison de ses qualités, le Concerto hautbois-orch. a pu un moment être attribué à Vivaldi. (2 - admirable sérénité. 3 - insouciance volubilité). Hautboïste — aux sonorités nues — et orch. ont là encore choisi la sobriété.

Enfin le 11ème Divertissement K 251 pour hautbois (rôle important) 2 cors et cordes. Très « français », il adopte un style galant mais « contrôlé ». Inspiration rayonnante. Qualités dominantes : gracieux et alerte, gai et brillant. Il fournit au grand violoniste l'occasion d'affirmer des dons de chef réels et très équilibrés.

Bon enregistrement. CHANT DU MONDE 78 488.

### VIVALDI

Un programme ravissant où moult instruments, tour à tour, concertent, jouent d'oppositions de couleurs, pour la plus grande joie du mélomane.

Le Concerto per l'orchestra di Dresda (violin, 2 flûtes, 2 hautbois, basson, cordes) est tracé d'une plume alerte et vigoureuse.

Le Concerto per la solennità di San Lorenzo (2 violons, 2 flûtes, 2 hautbois, 2 clarini, basson, cordes) est précédé d'une introduction solennelle. Eclatant, il s'emplit ensuite d'une gaieté franche et communicative.

Le Concerto per S.A.R. di Sassonia (hautbois et violon solos, 2 flûtes, 2 hautbois, basson, cordes) « chante » dans tous ses mouvements et de tous ses participants.

Léger et dansant, le Concerto con molti stromenti est sans doute le plus curieux des 4. Il pose des problèmes aux réalisateurs : 2 flûtes, 2 théorbes, 2 mandolines, 2 salmò (ici cors de basse), 2 violini in tromba marina (tout en harmoniques).

La Staatskapelle de Dresde sait graver une progression, soutenir une expression. Le conducteur, V. Negri, montre de la fermeté et de l'habileté. Les solistes jouent avec finesse et dans un esprit très concertant.

La prise de son a bien cerné l'objectif. PHILIPS 6500 242.

### MAHLER

La Symphonie numéro 3 est un hymne à la nature, à la création. L'orchestration en est toujours merveilleusement transparente, 6 mouvements, d'une durée totale d'1 h. 3/4.

1 - « L'éveil du Pan », vaste prélude ; un thème majestueux, un thème « viennois » tout le développement naît de cette antinomie. 2 - « Les fleurs » : exquise fraîcheur. 3 - « Les animaux » : scherzo amusé, témoignage de l'étrangeté et de l'innocence du monde animal. 4 - « L'homme » : épisode mystérieux, où l'alto chante le chant de minuit. 5 - « Les anges » : cloches, voix d'enfants. 6 - « L'amour » : effusive mélodie.

On remarque, dans l'Orch. londonien, l'éclat des cuivres, la beauté des bois, le moelleux des cordes... et la richesse de l'ensemble, auquel s'ajoute la poésie des sonorités du cor de poste. La direction inspirée de Horenstein lui insufflé un esprit indubitablement mahliérien. Version majeure.

Enregistrement précis, étonnant dans son relief, ses contrastes de dynamique. Paré de la gravure, 2 disques en coffret, avec plaquette : analyse très fouillée (en anglais) d'une multitude de nombreuses citations thématiques. UNICORN (Pathé) RHS 302/3.

### LE BALLET ROMANTIQUE

Titre du 2ème volume de la collection « Classiques immortels de la musique » (cf. chronique de mai).

« Giselle » de Adam semble le meilleur spécimen de ballet-pantomime, et peut-être le chef-d'œuvre du ballet romantique. Charmante et dansante, la musique est une réussite. En voici les meilleurs extraits.

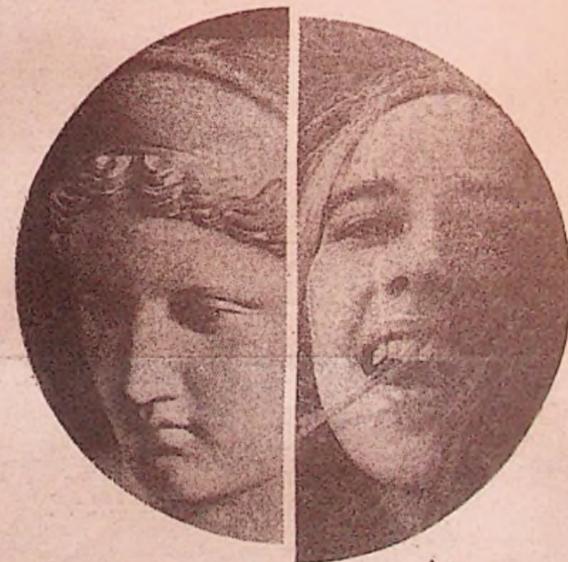
Le titre « Les Sylphides » cache un assemblage de pièces de Chopin arrangées en orchestrations amplificatrices. 3 fragments (dont la grande valse brillante).

Delibes est représenté par les extraits de 2 ouvrages. « Coppélia » est un des ballats du répertoire dont la popularité est la plus grande et la plus méritée : musique vivante, colorée, toujours en situation, et de fort bonne tenue. Quelque excellente, instrumentalement très riche, la musique de « Sylvia » n'est pas aussi spontanée que la précédente. Et nous aurions volontiers donné les Marche et Cortège de Bacchus pour offrir la fameuse valse de Coppélia, dont nous regrettons l'absence.

De Tchaïkovsky, d'abord « Le lac des cygnes » sur une légende touchante, son 1er ballet. On a choisi des passages particulièrement poétiques (Sc. numéro 13) ou de caractère pseudo-folklorique (dances espagnole, hongroise). Puis « Casse-noisette ». Ces pages faciles, typiques (Danse de la Fée Dragée : avec célesta, danse russe, etc.) et qui savent se renouveler, composent un agréable divertissement.

Les exécutions sont brillantes et élégantes.

Réalisation : réemplois très soignés, présentation luxueuse et avantageuse en pochette de 2 disques. Avec fiches : le ballet, son histoire ; notes biographiques de chaque compositeur, analytique de chaque œuvre. Conseillé aux élèves-musiciens. GUIDÉ SMS 5203/4.



classique - moderne



HENRI SELMER PARIS

MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE  
Documentation sur demande  
HENRI SELMER - 18 rue de la Fonderie - 75001 PARIS - Tél. 303 02 74

JACQUES IBERT

Suite de la 1ère page

mons : de Gédalge, pour le Contrepoint et la Fugue, et de Paul Vidal, pour la Composition. Son temps passé chez Gédalge a enrichi sa technique d'une documentation hors de pair, ce qui lui permit d'édifier ses premières compositions avec maîtrise. C'est là qu'il apprit à travailler en profondeur, avec méthode, en sélectionnant ses matériaux. Mais il est incontestable que ses dons naturels ont considérablement aidé Gédalge dans sa tâche. En tout cas, la semence était riche, car la récolte, par la suite, fut exceptionnelle.

Jacques Ibert, à cette époque, où sa personnalité véritable n'était pas encore éclose, écrivait des musiques élégantes et délicates, empreintes d'un dosage influencé de Debussy, Ravel, Fauré, Chabrier, le tout savamment enrobé par cet extraordinaire joueur de subtiles sonorités, d'un léger parfum météorique bien associé. C'est avec cette heureuse formule qu'il décrocha, en 1919, le Grand Prix de Rome, décoré par un jury, présidé par Saint-Saëns, ratifié par l'Académie entière et aussi par tous ses camarades qui devinèrent aisément, ce jour-là, qu'un grand bonhomme n'allait pas tarder à faire parler de lui et qu'il laisserait une œuvre et un grand nom. Cette première partition portait déjà la griffe originale d'un musicien racé.

Alors ce furent successivement, de ses débuts officiels à nos jours, son mariage, son séjour à la Villa Médicis, de nombreux voyages dans le monde entier, ses ouvrages représentés sur toutes les grandes scènes, à commencer par notre Opéra et notre Opéra-Comique. Puis, le temps passant, sa nomination comme Directeur de la Villa Médicis où il avait été pensionnaire, un rapide passage à la Direction de nos Théâtres Lyriques Nationaux et bien des événements divers dont un deuil cruel a été le très douloureux point noir.

Nous aurions souhaité, à la Libération, voir Jacques Ibert nommé à une chaire de Composition Musicale, au Conservatoire de Paris. Personne n'y a pensé. C'est un grand dommage, car il aurait fait un maître remarquable dans tous les domaines, si l'on en juge par la diversité de sa production.

Nous pensons avoir écrit l'essentiel pour mieux faire connaître Jacques Ibert et inciter nos directeurs à jouer les transcriptions de ses œuvres maîtresses. Ils y trouveront de très belles choses, rien d'artificiel et l'expression d'une personnalité avec les accords classés que tout le monde connaît mais agencés d'une manière bien à lui. C'est charmant, délicat, élégant de lignes, voilà le résumé de la plupart des impressions. C'est nouveau ? Oui, mais compréhensible. Chacun y trouve un plaisir. N'est-ce point le but de la Musique ?

Vox Populi. Vox Dei ! On ne le répètera jamais assez.

Robert BREARD.

LES PRINCIPALES ŒUVRES DE JACQUES IBERT

THEATRE. — Persée et Andromède; Angélique; Gonzague; Le Roy d'Yvetot; L'Aiglon et les Petites Cardinal (avec A. Honegger).

BALLETS. — Rencontres; Diane de Poitiers; Le Chevalier Errant; Les Amours de Jupiter; Le Triomphe de la Pureté.

CONCERT. — Ballade de la Géologie de Reading; Escapes; Chant de Folie; Divertissement, Capriccio; Concerto pour Violoncelle, Flûte, Saxo-Alto, Hautbois.

PIANO. — Valse; Histoires et Rencontres.

MUSIQUE DE CHAMBRE. — Trio; Quatuor; Quintette; Sonate; Sonatine.

VARIETES. — Musique de films, de radio, de scène.

LE COIN DES JEUNES

Suite de la 1ère page

de quitter. Si ce dernier était très proche de l'Espagne par sa naissance à la limite de nos deux pays. Laparra avait vu le jour, un peu plus loin, à Bordeaux le 13 mai 1876. Sa famille, très ouverte à la musique, ne contraria pas sa vocation. A sept ans il avait déjà commis une petite sonate dont il regretta la perte. A onze ans il entra au Conservatoire de Paris afin de recevoir l'enseignement de Diémer pour le piano, de Massenet, Lavignac, Gédalge et Fauré pour les classes d'écriture. Cet enseignement solide devait le conduire à un Premier Grand Prix de Rome en 1903 avec la cantate Ulysse.

Sa découverte et son attirance de l'Espagne sont dues aux voyages qu'il fit avec son ami Fernando Omeda, organiste à Burgos :

« Je parcourus alors toute la vieille Castille. Nous logions dans les cures, dans les auberges de villages, dans d'antiques couvents secrets où l'on respirait un air d'encens et d'autodajés. Et les belles trouvailles ! C'était un vieux meuble ou une vieille chanson. Je remplissais mes carnets de route de mélodies et de croquis. Je puis ainsi retrouver mon œuvre presque tout entière; mes Rythmes Espagnols, mes Pièces à danser, mes Cuardos, mes Vueltas... »

Raoul Laparra n'avait pas attendu la consécration officielle de l'Institut pour commencer son œuvre. En 1899 le Théâtre de Bordeaux avait monté sa première partition lyrique Peau d'Ane. Entre 1901 et 1907 il avait publié des mélodies pour chant et piano, dont La Bonne Chanson ainsi que des pièces pour piano.

C'est à l'âge de trente deux ans qu'il devait atteindre la célébrité avec La Habanera dont la première eut lieu à l'Opéra-Comique le 26 février 1908. Ce fut un succès considérable et durable ainsi que nous pouvons en juger par les lignes suivantes signées A. Dandelot :

« C'est l'œuvre la plus caractéristique de l'art de M. Laparra qui possède une puissance scénique qu'il ne craint pas de pousser jusqu'à la violence. La Habanera est une œuvre cachemardante dans le genre de celles qui font fureur au Théâtre du Grand Guignol, mais il faut avouer qu'il est impossible de résister aux vives impressions de ce drame lyrique, tellement leur auteur a su les rendre réelles, vivantes, colorées et puissamment attachantes. Quelque né à Bordeaux, M. Raoul Laparra a l'allure d'un véritable Basque et l'Espagne semble n'avoir pas de secret pour lui; il en connaît à la merveille le folklore tout comme la littérature, la peinture et l'esprit national. »

Se reposant, pendant un an il n'écrivit que des mélodies avant de voir se réaliser le second volet du triptyque qu'il avait projeté. La Jota, drame lyrique, était créé à l'Opéra-Comique le 26 avril 1911.

A propos de ces œuvres Raoul Laparra s'est expliqué plus tard au cours d'un entretien avec José Bruyr.

« Il y a trente ans que je porte en moi ce projet d'une sorte de triptyque où le drame surgirait à travers trois danses. Deux volets sont réalisés : La Habanera, La Jota. Je les ai écrits sur place, dans

leur ambiance, d'après nature. Je puis même dire que je les ai vécus geste à geste, mesure à mesure, notant la moindre indication sur le carnet à croquis ou le papier à portées : la nuance d'un regard ou le trille d'un rire, le pli d'une lèvre ou la syncope d'un sanglot. Tout se tient n'est-ce pas ? J'écris mes livrets dit-on. Non pas; vous pourriez entendre que j'écris un drame, quitte ensuite à l'affabuler des oripeaux de ma musique ! L'émotion est une. Tout se répond. Tout se complète : les lignes, les couleurs et les sons. L'auditeur doit être ému à son tour mais sans savoir si son émotion procède d'une sensation visuelle ou auditive... Aujourd'hui, je complète ma trilogie et ce sera l'œuvre de mon existence. Le Tango et La Malagena ne sera sans doute point, à proprement parler, un drame lyrique. Je n'usurai que d'un simple orchestre invisible de guitares et de mandolines, soutenu par le quatuor, et la musique n'interviendra qu'à des instants exigés par l'action elle-même puisqu'aussi bien elle se déroule dans un milieu de musiciens gitans. Je l'ai conçue à Malaga dans d'admirables vieux quartiers qui s'écroulent pierre à pierre... Pour me délasser de ce long travail, je me suis attaché à une œuvre de moins longue haleine et qui peut faire spectacle avec la Habanera. Elle me fut inspirée par une comédie très farce de Tirsot de Molina. De ses Trois maris bernés, j'ai fait Las Torreras en en transposant le XVème en XVIIIème siècle à Javalas, celui-là même de Goya. Ce petit acte comprend du chant et de la danse; son centre, son instant lumineux étant un petit ballet. Je puis voir cette œuvre montée à Lille. Et cela représente pour moi un petit événement. Pensez donc, j'ai trouvé un directeur qui a accordé la même confiance au décorateur qu'au musicien ! Ainsi ai-je pu établir moi-même mon décor ! »

Précisons que Raoul Laparra a vu se réaliser la fin de ce projet, mûri après tant d'années, en février 1929 au Théâtre de Lille. En cette même année notons les Pièces Espagnoles à danser pour orchestre.

Revenons en arrière afin de citer Rythmes Espagnols pour harpe chromatique en 1914, Dimanche Basque pour orchestre, donné aux Concerts Colonne en 1920, Seize Mélodies, sur des thèmes espagnols, composées la même année. En 1921, une Suite Ancienne pour violon et piano.

En 1925, après Le Livre de l'Aurore, pour violon et piano, Raoul Laparra revint au théâtre avec l'un des titres qui devait être retenu par ceux qui ont pour habitude ou pour moyen mnémotechnique de situer un auteur. En effet on pourrait ainsi conserver une place au compositeur parmi les programmes en se disant « Laparra le musicien de La Habanera et du Joueur de Viole ».

Nous pourrions au moins avoir un sauvegarde de l'oubli dans lequel il a sombré.

Le Joueur de Viole, contre lyrique, joué le 24 décembre 1925, à l'Opéra-Comique, est un ouvrage qui montre un aspect différent du maître. Il s'oppose aux précédents par sa sensibilité et sa douceur.

CHAPPELL S.A. EDITEURS DE MUSIQUE

COLLECTION ORCHESTRES A PLECTRE

PARTITIONS EN VENTE

- Le bel enfant amoureux 1er concert
- Paysage napolitain
- L'Éclair de rire (de Manon Lescaut)
- Cœur léger
- Clair de lune
- Ballade
- Air champêtre
- Adieu madras, adieu foulards
- Popinella
- 3ème concert
- Air en forme de pavane
- Echos du soir (avec guitare solo)
- Paysage suédois
- Miniature
- Ma sérénade
- Maria

- W.A. Mozart
- F. de Boissvallée
- P. Duclos
- D.F.E. Auber
- Th. Veneux
- Th. Veneux
- Aliprandi
- J. Leroi
- J.B. Lulli
- Roger Roger
- F. de Boissvallée
- F. de Boissvallée
- S. Dagosto
- P. Duclos
- H. Betti
- F. Lopez
- F. Lopez

- Couplets de l'automate
- Aria
- Canon en ré majeur
- Pop March
- Sportissimo
- La Traviata
- 2ème concert
- Gavottina
- Manège
- Bouquet de joie
- Tambourin en forme de musette
- Lovely cab
- Paysage ibérique
- Idylle
- Viva Napoli
- La mandoline a du bon
- Capricieuse

- J. Offenbach
- J.S. Bach
- J. Pachelbel
- Bob Astor
- Jean Leroi
- G. Verdi
- F. de Boissvallée
- Roger Roger
- Th. Veneux
- Th. Veneux
- F. de Boissvallée
- P. Duclos
- Th. Veneux
- F. Lopez
- F. Lopez
- M. Stern

ORCHESTRE A PLECTRE DE LA S.N.C.F. DE PARIS SOUS LA DIRECTION DE SYLVAIN DAGOSTO

- Vol. 1 - Disque Chappell N° 33.511
- Vol. 2 - Disque Chappell N° 33.515

Département Orchestres à Plectre  
Service de vente et expédition :  
25, rue d'Hauteville - Paris-10ème

CONCERTS PUBLICS

MUSIQUE DES GARDIENS DE LA PAIX

Chef de musique, Désiré Dondeyne; chef de musique adjoint, Roger Dournel; tambour-major, Pierre Bréard.

CONCERTS PUBLICS 1952

MOIS DE MAI : Mercredi 17 mai, 20 h. 30, square Necker (batterie-fanfare); Jeudi 18 mai, 15 h. 30, parc floral Bois Vincennes (musique et batterie); Lundi 22 mai, 15 h. 30, parc floral Bois Vincennes (musique); samedi 27 mai, 17 h., kiosque square Champs-Élysées (batterie-fanfare); dimanche 28 mai, 15 h. 30, parc floral Bois Vincennes (batterie-fanfare).

MOIS DE JUIN : Jeudi 1er juin, 21 h., square Archevêché (musique et batterie); Jeudi 8 juin, 21 h., square Montsouris (musique et batterie); Jeudi 15 juin, 21 h., square Necker (musique et batterie); dimanche 25 juin, 15 h. 30, parc floral Bois Vincennes (musique et batterie); Jeudi 28 juin, 17 h., Jardin du Luxembourg (musique); Jeudi 29 juin, 21 h., square Troussseau (batterie-fanfare).

MOIS DE JUILLET : Jeudi 6 juillet, 21 h., square Necker (musique et batterie); samedi 8 juillet, 17 h., kiosque square Champs-Élysées (musique et batterie); dimanche 9 juillet, 15 h. 30, parc floral Bois Vincennes (musique et batterie); Jeudi 13 juillet, 17 h., Jardin du Luxembourg (musique et batterie); vendredi 14 juillet, 16 h., place de l'Hôtel de Ville (musique et batterie).

MOIS D'AOUT : Mardi 22 août, 21 h., square Necker (batterie-fanfare); mardi 29 août, 17 h., Jardin du Luxembourg (musique); mardi 29 août, 21 h., square du Temple (batterie-fanfare); Jeudi 31 août, 21 h., square de l'Archevêché (musique et batterie).

MOIS DE SEPTEMBRE : Jeudi 7 septembre, 17 h., Champs de Mars (musique); Jeudi 7 septembre, 20 h. 30, square Montsouris (batterie-fanfare).

VICHY HARMONIE MUNICIPALE

Calendrier des concerts de l'Harmonie municipale au kiosque de la Source de l'Hôpital.

MAI : Dimanche 14, à 16 h.  
JUIN : Mercredi 7, à 21 h.; Jeudi 15 à 21 h.; Lundi 19, à 21 h.; Lundi 26, à 21 h.

JUILLET : Lundi 3, à 21 h.; Lundi 10, à 21 h.; Lundi 17, à 21 h.; Lundi 24, à 21 h.; Lundi 31, à 21 h.

AOUT : Lundi 7, à 21 h.; Lundi 14, à 21 h.; Lundi 21, à 20 h. 45; Lundi 28, à 20 h. 45.

SEPTEMBRE : Lundi 4, à 20 h. 30; Lundi 11, à 20 h. 30, au total : 16 concerts.

FEDERATION DES CENTRES MUSICAUX RURAUX

Formation gratuite d'amateurs permanents de Culture musicale.

La Fédération des Centres Musicaux Ruraux de France forme des professeurs de musique en milieu scolaire périscolaire et pour l'éducation permanente.

Les études en internat durent 2 années.

Les candidats doivent présenter de solides connaissances musicales (niveau du cours supérieur de solfège des Conservatoires) et des connaissances générales au niveau de la classe de 1ère du second degré. La plupart des candidats proviennent des Conservatoires.

Les études en internat peuvent être gratuites, couvertes complètement par une prise en charge.

Demander les conditions de cette prise en charge à la Fédération des Centres musicaux ruraux, 34, rue d'Hauteville, Paris-10ème, téléphone LAF. 12.73.

M. Jean-Claude HARTEMANN directeur de la Musique du Théâtre National de l'Opéra-Comique et fondateur de l'Ensemble Instrumental de France, assurera dès octobre prochain, le cours de direction d'orchestre de la Scuola Cantorum, ainsi qu'un cours de Musique d'Ensemble en liaison avec le précédent.

G. PÉRIÉ

# BUFFET CRAMPON

18-20 Passage du Grand Cerf, Paris 2<sup>e</sup> - Tél. : 488.88.78

Saxophones  
Clarinettes  
Hautbois  
Cors Anglais  
Bassons  
Flûtes

# UN JEUNE FRANÇAIS A FAIT UN STAGE MUSICAL AUX U.S.A.

Le rapport que je vais vous présenter parlera essentiellement de mon séjour aux Etats-Unis, puis- qu'en fait j'ai fait un stage musical et non pas un voyage-enquête, très strictement. Comme j'ai passé mes deux mois de vacances sur place et qu'il m'était pratiquement impossi- ble de sortir du cadre du National Music Camp, je n'insisterai pas sur mon voyage qui, en somme, était un voyage ordinaire, de Paris à New- York, puis de New-York à Détroit, voyage qui effectuait journellement des milliers de personnes. Bien que, je l'admette, un vol en Boeing 747 soit une aventure étonnante et agréable.

Je ne suivrai pas un calendrier, c'est-à-dire, je ne rapporterai pas jour par jour ce qui s'est passé dans le camp ; en effet, nos activités ont essentiellement consisté en des répétitions journalières, des concours hebdomadaires, et du travail personnel individuel, et cela pendant les deux mois, sans aucune exception. Je vous ferai donc part des impres- sions que j'ai ressenties, des connais- sances que j'ai acquises, de faits divers que j'ai vécus, et de mes idées personnelles à leurs sujets.

A part les documents et les pho- tos que j'ai rassemblés dans ce clas- seur, vous aurez l'occasion d'enten- dre, si vous le désirez, des disques et des enregistrements des orches- tres dont j'ai fait partie et qui ont été réalisés par la Radio du Camp.

En outre, j'ai eu l'occasion de jouer un morceau en soliste, lors d'un concert réservé à cet effet, mor- ceau dont l'enregistrement a été diffusé sur les ondes du Michigan et du Minnesota.

## INTRODUCTION

La musique est un art pour lequel il faut avoir un certain don. Le don est inné. On est amené à se demander si le don suffit à l'exer- cice d'un art ; je pense que si le don était le seul facteur sur lequel s'appuie un artiste il y aurait dix à vingt fois plus d'artistes sur terre, et je suis modeste.

Je me permettrai de comparer le don de l'artiste à la terre que possé- derait un jardinier. Plus le don est grand plus la terre est bonne. Mais le jardinier n'aura pas de récolte s'il se contente de proclamer qu'il a de la bonne terre. Encore faut-il qu'il la travaille, qu'il y sème des graines qu'il compare sa réco- lte à celles de ses voisins jardi- niers, et qu'enfin il améliore ses méthodes de semences, d'arrosage, de plantation, jusqu'à ce qu'il pense être arrivé au rendement maximum.

Le don se travaille, tout comme la terre. Le don pour l'artiste, c'est le sentiment qu'il a, de vouloir réussir dans son entreprise d'artiste, c'est l'enthousiasme de la création.

L'enthousiasme est l'essentiel ; en- core faut-il que le futur artiste ait la possibilité de pouvoir travailler, de comparer ses talents avec ceux d'autres, d'apprendre ainsi de nou- velles méthodes de travail, d'écouter, de regarder vivre les autres dans leur art, cet art qu'ils ont façonné dans leurs milieux, leurs habitudes, leurs mœurs.

Je ne me tromperai donc pas si j'affirme qu'en ayant eu cette pos- sibilité j'ai en même temps appris à connaître chaque individu, ses sentiments, son milieu, ses habi- tudes, le monde parmi lequel il vit quotidiennement.

Cela ne vaut-il pas un très long voyage ?

OO

Qu'est-ce que le National Music Camp ?

C'est le plus fameux Camp de Musique et d'Arts Divers aux USA.

Il est subventionné par des firmes américaines géantes qui lui font des dons pour réaliser la construc- tion de ses bâtiments, l'achat de son matériel, nécessaires aux étu- diants pendant la durée de leur sta- ge.

Il se déroule chaque été à Inter- lochen, dans le Nord du Michigan. Pendant la saison d'hiver, le National Music Camp se transforme en « Interlochen Arts Academy », c'est-à-dire devient une Faculté d'Arts pour des étudiants pensionnaires.

Où se trouve Interlochen très exac- tement ?

Interlochen est située à 25 km au Sud-Ouest de Traverse-City, et la National Music Camp s'étend en pleine forêt entre deux lacs de noms indiens : le Wahbekaness et le Wah- bekanetta.

Comment ai-je appris l'existence de ce Camp ?

Il y a deux ans, j'obtins un 1er prix avec la meilleure note lors du Concours national de la Confédéra- tion Musicale de France, à Paris, et ce fut donc à moi qu'elle s'adressa quand le ministre l'avertit qu'un séjour gratuit au CNMC était offert à un musicien de son choix. Ce n'était pas à la Confédération Musi- cale de France qu'appartenait de faire la sélection des musiciens, mais aux dirigeants du Camp eux-mêmes. Pour cela je dus envoyer à Interlo- chen une bande magnétique sur la- quelle j'avais enregistré un mouve- ment du fameux Concerto de Haydn pour trompette et orchestre. Un pa- pier, signé par M. le Directeur du Conservatoire de Mulhouse, certifi- ant que c'était réellement moi qui jouai sur la bande, l'accompagna.

En plus, les dirigeants exigèrent l'envoi de mes diplômes et de recom- mandations écrites par des per- sonnalités musicales. C'est M. Del- motte, mon professeur depuis un an au Conservatoire de Versailles, soli- ste à l'Opéra de Paris, qui me fournit ces dernières.

Et j'envoyai tout cela avec beau- coup d'espoir...

La réponse arriva deux semaines plus tard ; j'étais sélectionné ! Alors commencent les préparatifs : les vaccins, le passeport, le billet d'avion, les réservations de chambres d'hô- tels, prévision des dépenses que

j'aurai au Camp. Car bien que le séjour me fut gratuit (il revenait normalement à 1.000 dollars !), les frais de voyage et mes dépenses per- sonnelles sur place posaient un grand problème financier.

OO

Le jour du départ arriva : je pris le train pour le trajet Mulhouse - Paris où je mangai mon dernier steak-frites avant les deux mois à venir. Le bus Air-France me condui- sit des Invalides à Orly ; là il y eut un long moment d'attente pendant lequel j'observai les allées et venues d'étrangers plus ou moins perdus dans l'immense aéroport.

L'heure d'embarquement pour mon vol se fixa enfin sur le tableau géant. Je présentai mon passeport puis, passé les guichets, je me lais- sai entraîner jusqu'à ma porte d'em- barquement par le tapis roulant dans le grand hall de l'aéroport.

Une fois à l'intérieur de ce mons- tre vous vous croiriez plus au cinéma ou au night-club que dans une carlingue d'avion ! Et après vous être installé, vous devez faire un gros effort pour ne pas vous pren- dre pour un prince ou quelque hom- me politique important : en effet, à peine assis, on vous sert un apéritif que vous choisissez entre six ou sept sortes, puis arrive un repas de premier choix ; ensuite, on met à votre disposition des écouteurs dans lesquels passent dix program- mes de musique différents : entre autres, du jazz, du classique pour tous, musique pour rêver, pop mu- sique, etc. Entre temps passe sur l'écran de votre « compartiment » un film en six versions différentes, ver- sions que vous pouvez entendre dans les écouteurs en les sélection- nant avec un bouton. Et vers la fin du voyage on vous offre un « lunch » avec toasts, gateaux, jus de fruits, pour vous quitter sur une bonne note, je suppose.

OO

J'arrivai donc à New-York sans avoir fermé l'œil et quand l'avion atterrit en douceur, je croyais être encore au beau milieu du voyage, tellement le temps passa vite.

A ma sortie de l'avion, j'eus la surprise de me retrouver devant une foule impressionnante qui était venue à la rencontre du champion de boxe Joe Frazier qui revenait de son « show musical » en Europe et qui avait fait le voyage Orly - New- York dans le même Boeing que moi. Je vous laisse vous imaginer la foule hurlante, obstruant les sor- ties, la chaleur accablante régnant sur l'aérodrome, les porteurs envahis, les douaniers bouleversés (et « renversés ») et au milieu de ce chaos monstre, Frazier signant des auto- graphes. Tout cela fut pour moi le premier coup d'œil de l'Amérique et des Américains, coup d'œil qui me donna une impression de masse redoutable, de gigantisme, de passions déchaînées. Cela sans grande raison peut-être, car des foules il n'y en a pas qu'aux USA, mais n'empêche que je n'oublierai pas ce sentiment.

Passé la douane, on m'emmena en limousine à l'aéroport de Lagoendia où j'avais la correspondance pour Détroit.

Une fois installé dans l'appareil qui me transportait vers la ville de Ford, je décidai de fermer un œil pendant ce voyage. J'étais à peine en train de somnoler, quand le pas- sage assis à côté de moi me de- manda quelque chose que je ne compris pas. Je lui répondis que je ne parlai pas bien l'américain et qu'il devait parler plus distincte- ment. Il entendit alors que j'étais Français, oublia sa question, et se mit à me raconter le débarquement. Du moins je le crois. Il était très sympathique et je le laissai donc parler, tout en feignant de com- prendre son charabia. Car alors, l'américain était encore une langue étrangère pour moi ; je ne comprenais pas cet accent mou, imprécis, ces mots machés comme du chewing- gum.

Quand les Américains eurent rem- porté la victoire, enfin, il me de- manda, et ça je le compris, si j'avais une chambre réservée à Détroit. Je lui répondis que non ; cela dit, à la sortie de l'avion, il porta ma valise qu'il n'avait prise des mains et me demanda de le suivre : il s'arrêta devant le guichet « Réservations de chambres d'hô- tels », engagea un long discours avec la dame qui s'y trouvait assise, en me montrant de son gros cigare. Après quoi, en plus de ce dernier, il prit entre ses doigts trois appa- reils de téléphone et parla avec trois personnes à la fois. Résultat : cinq minutes plus tard, un autocar vide stoppa devant l'aéroport et son conducteur nous pria, mon « Mon- sieur » et moi, d'y monter. Nous rou- lâmes alors sur des autoroutes à quatre pistes, superposées sur trois étages, comme un viaduc, et nous arrivâmes à un Motel dont le nom était « Holydays ». On ouvrit la porte de l'autocar, on me porta les valises dans ma chambre et on m'indiqua le prix de la nuit, ce qui me fit pâlir, je crois bien : 17 dol- lars tout compris : 100 F environ. Le « Monsieur » de l'avion, toujours présent, vit sûrement que ce prix m'avait bloqué la circulation du sang, car il jeta les 17 dollars sur le comptoir et sortit en me saluant au passage. Tout se passa tellement vite, que je n'eus même pas le temps de le remercier. D'ailleurs je ne sais même pas son nom !

Cinq minutes plus tard je me re- trouvai dans ma chambre à peu près aussi grande et spacieuse qu'un parterre d'une maison française moyenne, avec une salle de douches, une salle de bain, une salle de la- vabos, trois lits, téléphone, collection d'armes anciennes, installation stéréo, télé-convex stéréo et appareil d'acclimatation. Tout cela sur une moquette d'une couleur jaune d'or, genre Louis XV ainsi que le mobi- lier ! Je ne pouvais donc pas passer

une mauvaise nuit ; toutefois ce gi- gantisme généralisé, cette organisa- tion super-puissante, et ces auto- routes géantes me firent rêver que je venais de découvrir une planète de robots monstrueux !

OO

Le lendemain, après avoir mangé à l'américaine pour la première fois, je fus reconduit en autobus aux American Airlines Aéroport où je pris l'avion pour Traverse-City qui est situé à l'extrémité Nord du lac Michigan, côté Est. De là-bas il me resterait 25 km à effectuer en auto- bus du Camp.

Dans le Nord du Michigan le pay- sage est merveilleux : des dizaines et des dizaines de lacs, plus ou moins grands vous font l'impression d'un puzzle bleu défilé, si vous les sur- volez. Autour des lacs tout est du domaine des grands sapins verts sombres.

L'organisation s'affirma parfaite dans le National Music Camp : à ma descente de l'avion un car était garé devant la passerelle. Je n'étais cependant pas le seul à y monter, comme dans celui du « Holydays » Motel à Détroit : l'avion était bour- né de jeunes portant des valises d'instruments divers, des chevaux de peintres, des sacs remplis de mou- les, etc.

Le car démarra et, à peine sorti du vaste terrain nu et poussiéreux de l'aéroport, nous roulâmes en plein forêt canadienne, car cette forêt de sapins et de conifères dans le Nord du Michigan est le début de l'immense forêt qui recouvre le Ca- nada d'une bonne partie et bien connue pour ses ressources en bois quasi-inépuisables.

Ce matin-là, l'air y était léger et frais, vierge de toute odeur de gaz ou de fumée, car les routes qui pé- nétraient dans cette mer d'arbres ne sont pratiquement pas empruntées, bien qu'elles soient maintenues en état parfait.

Ces arbres défilèrent ainsi longue- ment sur les côtés de la route et, au moment où la forêt se fit plus dense et plus sombre, je vis un énorme panneau de bois sur lequel était marqué en lettres blanches : « National Music Camp of Interlo- chen ».

On s'arrêta peu après l'avoir dé- passé. Le chauffeur inspecta une liste puis cria trois noms dans lesquels je crus reconnaître le mien, bien que savamment déformé. Il n'aurait pas pu l'allonger plus, le U, ce sacré chauffeur !

« Voilà le camp des « High School Boys », me dit-il quand je descendis du car. Les « high school boys » étaient les « garçons lycéens » du camp. Et ils avaient donc un camp pour eux seuls. Seulement, je l'ap- pris plus tard, ce camp des High School Boys ou des « HSB » ne comprenait que les dortoirs, c'est-à-dire des bungalows au nombre d'une trentaine environ et les terrains de sports. Le centre d'activités s'appelait le Main Camp et celui-ci se trou- vait éloigné d'1 km environ du HSB Camp. En outre à part le camp des « garçons lycéens », il y avait un camp de « garçons de 8-12 ans » et de « garçons de 5-8 ans ». En plus un camp de « garçons universitari- es ». Même chose pour les filles : cela faisait donc 8 camps dont le centre d'activité était le Main Camp dont je vous est parlé.

OO

Je rejoignis les « Headquarters » du HSB Camp, c'est-à-dire le bungal- ow administratif des garçons lycéens, afin de me procurer le plan du camp, mon numéro d'immatricu- lation et le numéro de mon futur bungalow. Je dus remplir quelques paperasses administratives, et on m'envoya dans le Main Camp... faire un concours ! Dans le premier quart d'heure de mon arrivée, j'ai- lais passer le concours destiné à nous placer dans les orchestres pen- dant la première semaine, cela par ordre de force.

La compétition commençait dans les cinq premières minutes du Camp, déjà !

Assommé par la fatigue et la cha- leur, je me présentai devant deux jurys, mes futurs professeurs de trompette du Camp. Cela se passa dans le bungalow numéro C 10, où, plus tard, je devais avoir les répé- titions du « jazz ensemble ».

J'avais l'air aussi frais qu'un som- nambule et je n'étais guère plus éveillé, ce qui fit que je jouai aussi « décontracté » que s'ils avaient été deux vieux copains qui m'écoutaient. Je n'étais donc pas très en forme et je ne jouai pas impeccablement. Toujours est-il que je fus classé 7ème trompettiste sur environ 50. Ce genre de concours avait se répé- ter pendant toute la durée du Camp d'un rythme hebdomadaire, sous le nom de « Challenges ».

A la fin de ce concours, le plus paisible que je n'ai jamais fait, je rejoignis le HSB Camp et mon bungal- ow.

Les constructeurs de ce Camp n'avaient déboisé (il y a 60 ans de cela) la forêt qu'aux endroits où s'élevaient les bungalows. Autour de ces derniers les arbres poussaient, serrés. En plus étaient déboisés les allées et les terrains de sports divers. Tout le reste était du domaine de la forêt... et d'un lac magnifique qui s'étendait environ sur quatre ou cinq kilomètres de longueur et deux de largeur (ce n'était donc pas le lac Michigan).

Après avoir fait le tour du HSB Camp, j'entraî dans le bungalow 16, que l'on m'avait indiqué. Dans cha- cune de ces habitations de bois dor- maient 16 gars, dans des lits su- perposés. Je me choisis un lit du haut, longeant la fenêtre, si on peut appeler de ce nom une large bande de grillage très fin faisant le tour du bungalow à 2 mètres du sol en- viron. Nous n'avions pas de vitres donc, et ce grillage servait à empê- cher la multitude d'insectes de ren- trer dans le bungalow, la nuit. Je grimpai sur mon lit et m'y endor- mis comme assommé.

Je dormis ainsi une bonne heure, riant de ce fait l'heure du déjeu- ner car le self-service restaurant du Camp avait des heures d'ouverture et de fermeture très strictement appli- quées et respectées, comme tout ce qui concernait les heures était res- pecté au Camp.

A mon réveil, je constatai que je n'étais pas seul : en effet, dans le lit en dessous du mien était couché un gars au visage anguleux et rude, et qui, lui, dormait aussi.

Désirant engager enfin la conver- sation avec une personne du Camp, je décidai de faire, par hasard, un gros bruit. J'avais, en effet, envie de développer mon anglais, dont j'allais avoir grand besoin à l'ave- nir : je sautai donc de mon lit à pieds joints et m'excusai aussitôt au- près du gars qui avait failli tomber du lit tellement je l'avais bien ré- veillé. Ce fut alors à moi de sursau- ter : « T'est Français, toi, hein ? » qu'il me dit ! « J'ai entendu ça tout de suite, quand tu t'es excusé auprès de moi ».

Je fis ainsi connaissance avec Phi- lippe dont la mère était française et qui lui avait appris cette langue dès son plus jeune âge. Il le parlait couram- ment et presque sans accent !

Moi qui voulais engager une bon- ne discussion américaine !

OO

Philippe et moi, nous nous imposâmes un programme pour l'après- midi : il allait être chargé car il fallait mettre toutes nos affaires en place, remplir des papiers (encore !), se procurer des uniformes, déposer l'argent que nous avions amené pour les dépenses personnelles à la ban- que du camp, écrire les premières lettres aux parents et enfin prépa- rer la journée suivante en vérifiant sur les listes géantes les orchestres où nous allions être placés et quel- les places nous allions y occuper (par ordre de force), cela d'après les résultats du fameux « concours des cinq premières minutes ».

Toutefois, la première « opération délicate » que nous avions choisi de faire, c'était de retrouver nos mail- lons de bains dans nos malles de lin- ge énormes, car nous voulions abso- lument prendre un bain dans le Wahbekaness. Nous finîmes par ren- verser purement et simplement tou- tes nos valises sur le plancher et notre tâche fut bien simplifiée... Après quoi je pris un bain dont je ne suis pas prêt d'oublier les dé- lices, après ce long et chaud voya- ge.

OO

Après ce bain mémorable, nous al- lâmes, toujours Philippe et moi, au Main Camp régler toutes nos affai- res.

Le Main Camp était donc le centre d'activités d'Interlochen : c'est là qu'évoluait toute la journée les musiciens, les peintres, les dan- seurs, les linguistes, les mathémati- ciens, les architectes, et bien d'au- tres étudiants encore. En plus de tous ceux-là nous y trouvions les organisateurs, les administratifs, les professeurs, les chefs d'orchestre, les invités, les vacanciers, les visi- teurs, et tout le service d'ordre et de sécurité du camp. En voilà du monde, dites-moi !

Je vous ai dit au début de ce rap- port que le National Music Camp était subventionné par des firmes géantes des USA.

Le NMC utilisait bien ces subven- tions qui ne semblent pas être des plus réduites. Je vais pas m'amuser à vous compter tout le matériel du camp : il me faudrait trop de classeurs. Je vais toutefois vous donner une impression de la valeur qu'avait ce matériel dont le plus important était :

— Le K-esge Auditorium, où se déroulaient tous les spectacles et avait lieu les grands concerts im- portants : capacité de réception de 5.000 personnes.

— Le Bowl Auditorium où nous ré- pétions tous les jours : capacité de réception de 4.000 personnes.

— Le Stone Student Centre, dans lequel se trouvaient les bibliothè- ques du camp, dont une bibliothè- que musicale unique.

— Les bâtiments HU 1, HU 2, HU 3, HU 4, HU 5, qui étaient les hôtels pour les visiteurs et les va- canciers au camp. Dans leurs caves se trouvaient en tout 200 grandes orgues dont l'un d'entre eux vau- draient 25.000 francs nouveaux en France.

— Le Campus Centre, contenant un supermarché et un magasin de musique exceptionnel.

— Les maisons de la radio dotées d'un matériel d'une valeur lar- gement professionnelle.

— Des salons de danse équipés au maximum.

— Le Jerris V. Stone Building, le gymnase du camp, sert en même temps de musée « d'archives » du camp.

— Trois bâtiments aux murs dé- coupés sont des centres d'arts di- vers : peinture, poterie, poésie, ma- thématiques, géométrie, physique, chimie, langues, histoire, géographie. Ces salles servaient aussi à accuei- ller les étudiants voulant suivre des cours de solfège, de théorie musi- cales, d'histoire de la musique, de composition musicale et d'analyse musicale. En outre, dans le bâti- ment nommé « Mott Language Arts », toujours parmi ces trois-là, se trouvait une salle de 50 à 60 pianos électriques dotés de cas- settes écouteurs, cela pour les pianistes débutants.

Avec un tel matériel, on ne peut faire que du très bon travail !

OO

Les campements des garçons, quel que soit leur âge, étaient éloignés de deux kilomètres environ de ceux des filles. (Cela ne plaisait naturel- lement pas à tous ni même à toutes !). Seulement nous, les garçons, avions beaucoup plus de chemin à parcourir pour aller au Main Camp que les filles. Or nous ne pouvions pas y aller en autobus, car les sentiers qui y conduisaient n'étaient pas très larges. Nous tra- versâmes donc tous les matins la forêt de sapins qui avait été éparpillée jusqu'au Main Camp, ce qui don- nait à ce dernier une allure de grande clairière transformée en petit village. Cela pour vous dire que le cadre naturel de l'endroit n'a pas été sacrifié en faveur du be- soin technique indispensable à l'existence du camp.

C'est ce qui fait la beauté du Na- tional Camp.

OO

Les uniformes que nous avions à porter n'étaient pas très recher- chés point de vue ligne. Cela fit beaucoup de malheureuses parmi les filles, qui ne s'y attendaient pas. Les garçons ne semblaient pas s'en faire pour si peu. Nous reçûmes une chemise bleu clair aux manches « grand patron » ainsi qu'un pantalon d'un bleu insaisissable. Ils avaient prévu le coup pour ceux qui le lavaient tous les 36 du

Trompettes  
Clarinettes  
Flûtes, etc..  
Saxophones

**Dalmel**

66, rte de Houdan, T. 477.03.35  
78 - MANTES-LA-JOLIE  
la Grande Marque  
Française  
catalogue franco sur demande

UN JEUNE FRANÇAIS AUX U.S.A.

Suite de la page 4
mois). Je vois que tous avaient la même taille et la même longueur...

talent faire de cette tenue si légère avec les quelque 2 ou 3 degrés qui se lisaient sur le thermomètre du bungalow...

Après quoi je me rendis au self-service-restaurant, affamé comme un loup...

Après ça nous n'étions déjà plus aussi frais qu'avant, bien que la température descendait à 0 degré...

Le soir, je fus le premier de rétor dans mon bungalow car j'avais mes affaires personnelles à caser dans ma petite armoire...

Nous n'étions pas moins de 300 musiciens à l'orchestre symphonique, dès la première répétition!

Pour encore mieux vous servir Couesnon s'installe dans de nouveaux locaux



31, rue des Cailloux - 92 CLICHY
Tél. : 737-80-75
737-46-92

sur les 50. Or l'orchestre de pointe, le World Youth Orchestra, c'est-à-dire l'orchestre symphonique de la jeunesse mondiale...

Une tension se faisait ressentir chez chaque membre de cet orchestre géant et tous les musiciens se « chauffaient » et se mettaient en forme...

Tchaïkowsky me parut alors plus que jamais, être un compositeur d'une verve extraordinaire et d'une inspiration surpuissante.

Maintenant que la répétition était terminée j'avais une heure pour travailler personnellement...

Je me choisissais donc une salle et me mis à travailler mes traits d'orchestre, c'est-à-dire mes partitions de l'orchestre...

Quand je lui ai fait part de ce problème, mon professeur de Mulhouse m'a dit simplement: « Pour faire de la musique il a toujours fallu qu'on gratte les cordes ou qu'on souffle dans le tube et le violon ou le trombone ne jouent jamais tous seuls, même sans valent une fortune! »

Ce qui peut paraître évident, mais ce qui est la solution pure et simple du problème!



Gillot et Léonard JE SUIS MUSICIEN

Première initiation au monde de la Musique
Seul ouvrage français d'éducation musicale élémentaire qui propose des voies nouvelles voisines de celles préconisées par Carl Orff et Zoltan Kodaly.

TOUS les éléments nécessaires à l'initiation musicale sont réunis dans ces six cahiers. Leur emploi dispense, pendant deux ou trois années de tout autre matériel imprimé.

Nombreux jeux et découpages. Utilisation d'instruments à percussion rythmiques.

Pour les élèves de 5 à 8 ans
6 cahiers à l'Italienne, 220 x 295
Illustrations de M. Kiehl

VIENT DE PARAITRE :
Cahier III 7,20 F

Éditions ALPHONSE LEDUC
175, rue Saint-Honoré - PARIS - 1er

trée: ensuite haricots sucrés et pâte de céréales pour bébés deuxième âge comme plat de résistance...

Notre chef s'appelait Katter John, on nous avait dit qu'il était sévère. L'œuvre, la première que nous avions à exécuter était très difficile.

Pour les lecteurs non-musiciens je leur expliquerai la chose suivante: s'ils avaient voulu danser sur la «Tocatta» de Tull (c'était le nom de la pièce) ils auraient dû opérer de la façon suivante: danser d'abord une mesure de «valse» à 3 temps...

Mes lèvres étaient déjà follement en compte quand je me présentai au chef de «Brass Ensemble» dont j'allais faire partie pendant ces deux mois.

Mes lèvres étaient déjà follement en compte quand je me présentai au chef de «Brass Ensemble» dont j'allais faire partie pendant ces deux mois.

Nous n'avions pas de concert à jouer le soir même et de ce fait ma journée au Main Camp était terminée après la répétition de l'ensemble de cuivres.

Je me métais inscrit dans l'équipe de volley-ball de football américain à la nage et au ping-pong.

d'une sorte de rugby à l'américaine. Le fait qu'on nous distribuât des casques en fer, des épaulettes, des gants et des visières me rappela une image sur laquelle j'avais vu une équipe ainsi vêtue sortir d'un terrain...

Mes sujets d'inquiétude étaient justifiés: je ne pratiquai pas longtemps ce sport pour le moins fougueux: si vous voulez marquer un point en temps que base-balleur, il ne faut pas avoir peur d'attraper à un moment ou l'autre un coup de poing, de pied, de tête, de coude en plein portait.

Je n'avais pas encore de bras cassé quand je sortis du terrain pour cause de blessure. N'empêche qu'un de mes doigts était déjà deux fois plus gros que les autres: on me l'avait écrasé avec une chaussure à clous pendant que j'étais aplati sous cinq ou six petites montagnes qui réclamaient vivement le ballon!

Après ce quart d'heure de sport j'étais tellement saisi que je mis près de trois quarts d'heure pour broser les vêtements. Avec les taches vertes, changer tout mon linge et le tremper ensuite.

Dès 7 heures du soir nous avions le choix, soit d'aller en concert, soit de travailler notre instrument, et cela jusqu'à 9 heures du soir.

Je m'attendais à ce qu'on interprète aux USA les pièces classiques autrement qu'en France, mais je fus surpris d'entendre à quel point l'allure de cette pièce pourtant très classique était changée par l'interprétation de mon futur professeur au Camp, M. Rayler, professeur à Louisville.

UN JEUNE AUX U.S.A.

SUITE

écrit avec rudesse par les Européens (car la musique ancienne surtout est européenne), les Américains essaient de l'élargir, de l'allonger, de le « polir », en sorte que ce qui est chanté dans l'esprit européen, les Américains le pleurent et le dramatisent, même. Enfin les airs éclatants, vibrants, déclamés, deviennent chez eux des hymnes triomphants et assourdissants par leur force. Cela pour tous les solistes que j'ai pu entendre.

Le concert se termina très tôt ce soir-là car beaucoup d'entre nous avaient encore besoin de récupérer après leur long voyage. A la sortie de l'auditorium je ne savais vraiment pas quoi penser de ce que je venais d'entendre : et c'est à ces moments-là que j'aurais bien aimé avoir un copain français avec moi, avec lequel j'aurais pu discuter et échanger des idées et des impressions qui me tournaient dans la tête, sans résultats, après les concerts.

OOO

Une sonnerie de clairon retentit soudain dans le Main Camp : elle signifiait le retour aux campements dans le plus bref délai...

Toutefois, Philippe me précisa qu'une seconde sonnerie allait retentir un quart d'heure plus tard, et cela pour les « retardataires ». Il m'expliqua que les gens qui avaient une amie, ou qui en feraient connaissance au Camp auraient un délai spécial pour lui « dire bonsoir ». Pour cela, ils avaient le choix entre deux endroits, comme il est dit au règlement intérieur du Camp : « Les garçons lycéens connaissant une fille lycéenne peuvent, lors de la première sonnerie au Main Camp, soit lui serrer la main, et cela au « Shakagate » qui est une des deux grilles du camp des jeunes filles, soit lui « faire-plus-que-de-serrer-la-main » et cela au « Gategate » qui est l'autre porte d'entrée au « High School Girls Camp ». Toutefois à la deuxième sonnerie de clairon dans le Main Camp, les garçons doivent quitter leur amie pour rejoindre le HS Boys Camp ».

Après ce jusqu'où pousse l'exactitude des Américains quand ils créent un règlement intérieur. Ils ne laissent rien au hasard.

OOO

Quand cette fameuse seconde sonnerie retentit dans le Main Camp j'étais déjà en train de faire ma toilette, faute de connaissance. Une fois allongé sur mon lit j'entrepris de comprendre ce que je racontait tous les copains du bungalow.

Grâce à ces discussions et aux traductions momentanées que m'en faisait Philippe, j'enregistrais peu à peu l'accent américain que je finis par connaître, puis parler.

OOO

Je viens de vous rapporter l'emploi du temps d'une journée en l'occurrence la première. Ces activités se répètent pendant les deux mois, très régulièrement, avec cependant quelques faits, quelques changements qui courent de suite ce rythme de travail régulier et journalier. Et ce sont ces faits, qui font eux aussi l'intérêt de ce camp, que je vais vous présenter dans la suite de mon rapport.

ULRICH

(à suivre)

APRES LE STAGE DE KLIPPENECK REFLEXIONS D'UN STAGIAIRE NORMAND

Klippeneck, vous connaissez ? Moi pas ! Et pour cause : une auberge au milieu des sapins de la Forêt Noire, à 8 km du plus proche village. Mais la pureté de l'air qu'on y respire compense les petits inconvénients de cette solitude. Une cinquantaine de jeunes musiciens s'est retrouvée là-bas, sous l'égide de l'entente franco-allemande. L'atmosphère n'a semblé-t-elle, coupé en rien le souffle de tous ces instrumentistes à vent : il eût suffi, pour s'en rendre compte, de voir avec quelle ardeur les cuivres participaient aux répétitions d'orchestre. Malgré un temps maussade tout au long de ce stage, nous n'avons guère eu le temps de nous ennuyer : dès 7 heures du matin, un réveil solfège-musical, véritable gymnastique entre les cils, était organisé par l'infatigable solfège et grand maître, M. Ehrmann. Après le petit déjeuner arrivait le meilleur moment de la journée, consacré à la musique de chambre.

L'après-midi, les répétitions d'orchestre permettaient à chacun de se dévouer : si l'on n'entendait pas beaucoup les hautbois (nous étions pourtant cinq), du moins entendait-on bien les trompettes ! Enfin, la soirée était souvent consacrée à une activité para-musicale : la pelote ! Une journée fut consacrée à une visite de Stuttgart suivie d'un concert. Le dimanche de Pâques, nous eûmes droit à un petit concert d'orgue.

En définitive, même si nos progrès en allemand à la fin du séjour étaient peu sensibles (ce n'était pas là le but du voyage !), nous gardons de ce séjour le souvenir d'un excellent esprit de camaraderie, et celui de dix jours de vacances agréables et enrichissantes.

Olivier GOURLAY,

(en 2ème année de l'Ecole centrale).

NOS STAGES

Stage de la Loyère

STAGE DE MACON : Le stage qui se tenait depuis 1960 à Mâcon est transféré au château de La Loyère, près de Chalon-sur-Saône.

STAGE NATIONAL ET INTERNATIONAL DE BOULOURIS-SUR-MER (Var)

Ce stage aura lieu au C.R.E.P.S. de Boulouris-sur-Mer, du 17 juillet inclus au 29 juillet inclus.

Conditions : prix 180 F, comprenant pension complète et cours ; versement à effectuer au moment de l'inscription au C.C.F. de la Fédération Musicale du Sud-Est 631-46, Lyon.

Niveau musical : en principe, 1ère mention - cours moyen, admission en cours supérieur. Indiquer à l'inscription les récompenses obtenues dans le degré ou la division suivie. Les cours débuteront le 17 juillet. Se présenter avant 11 h. au CREPS de Boulouris. Ils se termineront le 29 juillet, à midi.

Demander d'inscription à adresser à la Fédération Musicale du Sud-Est - Secrétariat - 284, rue Vendôme, 69 - Lyon (3ème), sous couvert des présidents d'Unions départementales ou des Fédérations.

Les candidats admis recevront une note de la Fédération et ensuite une convocation du Directeur du CREPS avec tous renseignements utiles sur le séjour.

Age : 18 ans en principe ; au-dessous de cet âge autorisation des parents (priorité aux candidats de sexe masculin). Horaire de travail : de 8 h. 30 à midi et de 14 h. à 17 h. 30. Détente, de 17 h. 30 à 19 h. 30, sous le contrôle d'un professeur d'éducation physique. En soirée : colloques, dialogues et conférences par des spécialistes.

Programmes : a) chefs de musique, formation instrumentale, éducation de l'oreille, éducation musicale, musique de chambre, musique d'ensemble ; b) monitorat d'enseignement musical : travail instrumental, éducation et pédagogie musicales.

Le stage international et de 4ème année est placé directement sous la direction de Monsieur le président Ehrmann, directeur des stages de la C.M.F. Les inscriptions sont à adresser au Siège de la Confédération Musicale de France, 121, rue Lafayette, 75 - Paris-10ème.

Toutes les demandes d'inscriptions (Lyon ou Paris) doivent parvenir avant le 20 juin, dernier délai, sous peine de forclusion.

PEDAGOGIE ACTIVE

Sous l'égide du Ministère des Affaires Culturelles, trois stages d'été de Pédagogie Musicale Active O.R.F.F. 1972.

Direction Mme Aline Pendleton, 110, rue Pierre-Demours, Paris-13e. Demander renseignements même adresse.

Du 7 au 11 juillet inclus, Aix-en-Provence, 2 ateliers.

Du 28 août au 6 septembre, Quimper, 6 ateliers dont 1 barpe celtique.

Du 9 au 13 septembre, Toulouse, 3 ateliers.

COMITÉ NATIONAL DE LA MUSIQUE

Colloque international - La facture instrumentale devant les problèmes de l'exécution musicale contemporaine - Strasbourg - 15-17 Juin 1972.

Sous le patronage du Ministère des Affaires Culturelles, du Ministère des Affaires étrangères, du Conseil international de la Musique, et avec la collaboration : de la ville de Strasbourg, du Festival international de Strasbourg, de la Chambre syndicale de la Facture instrumentale, de la Direction régionale de l'O.R.F.F. Strasbourg, de la Chambre de Commerce de Strasbourg, du Syndicat d'initiative de Strasbourg.

Programme du colloque international de Strasbourg Jeudi 15 juin 1972 : Maison de la Radio, Strasbourg.

14 h. 30 : Ouverture des travaux sous la présidence de M. Marcel Landowski, directeur de la Musique, de l'Art lyrique et de la danse. Programme musical : problèmes d'écriture et d'exécution musicale Discussion.

20 h. 30. Festival de Strasbourg : concert de musique contemporaine. Premières auditions : André Boucourechliev, Jean-Paul Baumgartner.

Vendredi 16 juin, grande salle de la Chambre de Commerce. 1) Présidence de M. Henri Sauguet, président du Comité National de la musique (France) ; 9 h. 30, exposé de M. Jean Sarguel, président de la Chambre syndicale de la Facture instrumentale (France). Discussion. Exposés des participants ; 2) Présidence de M. H. H. Stuckenschmidt, musicologue (Allemagne).

15 h., exposés des participants. Illustrations musicales. Discussion.

18 h. 30, désignation de la commission des résolutions.

Samedi 17 juin : Grande salle de la Chambre de Commerce : 9 h. 30, discussion et vote des résolutions ; 12 h. 30, clôture du colloque.

Les demandes de participation doivent être adressées à M. Jacques Masson-Forestier, secrétaire du colloque international de Strasbourg - Comité national de la musique, 1, rue de Courcelles, 75 - Paris-8ème (France).

Dans les conservatoires

UN BEL EXEMPLE DE VIE MUSICALE CELUI QUE JACQUES DUHAMEL maire de Dôle PRESENTE A JACQUES DUHAMEL Ministre des Affaires Culturelles

« Conservatoire Municipal du 12ème arrondissement » - Remise Solennelle des « Récompenses »

Ce mercredi 8 mars 1972 dernier, avait lieu, en la grande et belle salle des fêtes de la mairie du 12ème arrondissement et en soirée, la remise solennelle des récompenses aux lauréats des derniers examens-concours de fin d'études de l'année 1970-1971.

Le Conservatoire municipal du 12ème arrondissement est placé sous la haute autorité musicale du Maître Marcel Enot et de Mme Mireille Fleury-Enot, son épouse distinguée directrice adjointe, tous deux bien connus dans le milieu musical et artistique parisien. Cette remise solennelle et musicalement vivifiée par un exercice public d'élèves du dit Conservatoire, fit apprécier aux auditeurs, fort nombreux, le sérieux et déjà beau talent musical des candidats. Le jeune et excellent orchestre du C.M. XII, dirigé avec art et maîtrise par M. Jacques Spajer, son professeur, prêtait son concours à cette remise solennelle, ce qui lui donna une belle allure musicale et artistique. Et nous y entendimes des œuvres classiques de nos grands maîtres, consacrés, tous les jeunes lauréats des diverses classes instrumentales, une belle famille musicale nombreuse, qui nous fit grande impression par ses belles qualités techniques et sonores.

Il y eut également une charmante présentation des classes de danses, faite par son animateur et professeur, le maître Gilbert Mayer, 1er danseur de l'Opéra. Ce fut une belle démonstration rythmique de l'élegance, en ce grand art chorégraphique qu'est la danse.

Le chant était représenté par la belle et pénétrante voix de M. François Boitel, qu'accompagnait, au piano, Mme Janine-P. Nérlin, professeur au C.M. XII. Je ne dois pas oublier de vous dire que la présentation des classes de danse était assurée, au piano, par Mado-Maurin, également professeur au C.M. XII.

Un remarquable ensemble de musique de chambre, placé sous la direction de M. Jacques Spajer, et un non moins remarquable ensemble de violons, dirigé et animé par Mme Yvonne Blot, professeur au C.M. XII, interprétèrent avec art et grande musicalité leur répertoire classique, dont la « Méditation de Thaïs » de Massenet.

Je ne puis citer, faute de place, tous les noms des excellents solistes, professeurs ou élèves, qui animèrent cette belle remise solennelle des récompenses. Mais je puis affirmer que cette belle audition était d'une remarquable tenue artistique et musicale et de grande qualité. Ce qui est tout à l'honneur et aux mérites de ses professeurs-enseignants, de leurs jeunes élèves et de leurs talentueux directeurs et directrices, M. et Mme Marcel Enot. Celle-ci présentait elle-même, et avec art, l'ensemble du spectacle et proclamait les résultats obtenus.

Cette belle soirée musicale était placée sous la présidence de M. Roger Frey, ministre d'Etat et en présence de MM. les élus du 12ème et des hautes personnalités musicales parisiennes. Personnellement j'y représentais notre cher président C.M.F., le Commandant J. Semler-Colleiry. Et félicitons encore nos talentueux directeur et directrice du C.M. XII, Mme et M. Marcel Enot, et tous leurs collaborateurs, qui font honneur à la belle devise inscrite au programme : Conservatoire municipal du 12ème arrondissement, porte ouverte sur les arts.

P.S. - Je dois également signaler le mariage, très récent, de Mlle Ghislaine Enot, fille de M. et Mme Marcel Enot, avec M. Jean-Jacques Erb. Le commandant Semler-Colleiry, président de la C.M.F. auquel nous nous associons, présente aux jeunes époux, et à leurs parents, nos vives félicitations et nos meilleurs vœux.

Capitaine F. BOYER.

L'assemblée générale annuelle de l'Association Amicale des anciens Musiciens Militaires

Pour honorer Sainte Cécile, les membres de l'Amicale des Anciens Musiciens Militaires ont, tenu leur assemblée générale le lundi 15 novembre dernier, dans l'un des salons du Cercle Républicain. Ils étaient venus nombreux, de toutes les régions de France et réunis par notre camarade le chef de musique capitaine en retraite Pierre Degenne, secrétaire général de l'Association et placé sous la présidence de Georges discussions d'usage et le renouvellement du bureau-directeur, un excellent repas fut servi. A la fin de ce repas de choix, des paroles fort aimables furent prononcées par notre secrétaire général P. Degenne, rappelant entre autres, le souvenir de nos camarades disparus au cours de l'année écoulée. Parmi eux je citerai les noms de Maurice Viot, Paul Gonullot, Georges Schmitt... bien connus en notre milieu musical militaire. Une minute de silence fut observée.

Notre cher président de la C.M.F., le commandant Jules Semler-Colleiry, retenu à Liège par un grand concours international de musique, n'avait pu assister à son grand regret, à cette réunion annuelle et excellente. Nous nous séparâmes en nous souhaitant, avec émotion, à l'année prochaine !

Le chef de musique, capitaine F. BOYER.

Si le rôle d'un Ministre consiste surtout à fixer la politique d'action du département national dont il a la charge, ce rôle se trouve renforcé pour faciliter l'application de cette politique musicale sociale et montrer les résultats obtenus dans sa ville.

Ce sentiment a été partagé par tous ceux qui ont séjourné durant un semaine dans la ville de Pastour, pour participer à un Stage National de Pédagogie Musicale Active dirigé par Mme Aline Pendleton, chargée de l'innovation de l'enseignement musical au Ministère des Affaires Culturelles, et organisé par M. Pierre Dastros-Geze, directeur du Conservatoire de Dôle.

Marcel Landowski, directeur de la Musique au Ministère des Affaires Culturelles, écrivait dans le « Figaro Littéraire » du 21 mai 1971 :

« La Musique est avant tout un art de participation L'un des plus grandes joies est de chanter ou de jouer soi-même. C'est bien ce besoin de s'exprimer par le son, avec ses timbres, ses rythmes, la magie qu'ils font naître, que notre enseignement doit combler, dès le plus jeune âge, dans des conditions de qualité indiscutables avec des moyens adaptés à notre temps... »

Les instructeurs, M. Daugenc, dirigeant une classe de Pédagogie, MM. Bohrmann, Soubayran et Bernolin, respectivement une classe de Flûte douce, M. Charlonnay pour la technique et M. Ed. Pendleton dirigeant une classe de direction, ont pu apprécier, ainsi que les 80 professeurs venus de toutes les régions de France, combien les structures musicales de la ville de Dôle étaient intéressantes.

Ils ont pu constater l'autorité souriante et efficace de M. Pierre Dastros-Geze. Il est important de souligner que ce directeur, alliant une grande sensibilité à la foi ardente qui l'anime, a su faire éclore les murs de son Conservatoire, et faire ouvrir les portes des écoles de sa région.

Ce n'est pas M. d'Agon de Lacontrie, président de la Fédération Nationale des Parents d'Elèves et Amis des Conservatoires, qui me contredira, puisqu'il est partisan d'un élargissement dans ce domaine.

En effet, à Dôle, rien n'est négligé et il résulte de cet ensemble un tout parfaitement organisé, structuré, pensé avec le souci des possibilités, mais aussi des besoins, pour chaque partie de la société où la musique a son droit.

Le Conservatoire (700 élèves) a la charge d'un corps professoral également employé pour dispenser l'éducation musicale à l'école publique où il touche environ 2.500 élèves. Pour cela, une convention a été signée entre l'Académie et le Maire de Dôle (1967). LE REVE EST ICI REALITE, ainsi que le constate M. l'inspecteur Touzet.

Par la base, la jonction Education Nationale-Affaires Culturelles existe. La musique à l'école est une réalité concrète sous tutelle des deux Ministères. Encore, le Conservatoire Régional ne serait pas qu'un titre. Il existe réellement sous la forme d'écoles annexes dans des villes voisines (conventions passées entre le Maire de Dôle et les villes bénéficiaires), chacune placée sous la responsabilité pédagogique du Conservatoire de Dôle.

Si l'on ajoute à cela l'entretien et l'animation des sociétés locales, Orchestre symphonique, Harmonie municipale, Chorale,

avec pour chacune de nombreuses manifestations dont la qualité est à la mesure des exigences du Maire de Dôle, il apparaît alors un BILAN DE REALISATIONS d'une très réelle importance, qui place la ville de Jacques Duhamel au premier rang dans l'organisation rationnelle du Service de la Musique en France.

Nous aurons l'occasion très prochainement de pénétrer dans les détails, en espérant que M. le Ministre des Affaires Culturelles ne verra dans ces exposés que notre désir de collaboration à développer sur le plan national une réalisation qu'il ne saurait garder pour sa seule collectivité jurassienne.

Mme Pendleton n'a pas manqué de le souligner lors de la réception offerte par M. Jacques Duhamel à l'intention de tous les stagiaires présents à Dôle du 3 au 10 avril 1972.

Donnant sa ville en exemple, M. Duhamel a prouvé combien les structures et l'organisation y étaient remarquables, permettant à la Chorale des Ecoles Publiques et du Conservatoire (300 enfants) de se joindre au Concert du 6 avril donné par les stagiaires.

Au programme de ce concert des œuvres anciennes et contemporaines données par les instructeurs.

Pour terminer, accompagnés par les professeurs instructeurs et les stagiaires sur des instruments de la pédagogie Carl Orff (métallophones, xylophones, carillons, percussions, auxquelles s'ajoutait la flûte douce), les enfants interprétèrent trois chansons, dont un certain « Crayon Bizarre », d'Ed. Pendleton, avec beaucoup d'enthousiasme, et obtinrent un très grand succès.

Je ne voudrais pas terminer ce compte rendu sans souligner l'accueil chaleureux qui nous fut réservé dans cette admirable ville de Dôle. Nous avons eu la chance d'assister à une projection sur les richesses architecturales de cette ville, qui fut captivée de la Franche-Comté, d'une qualité exceptionnelle, commentée par le Docteur Jean Piton, grand érudit, qui connaît dans les moindres détails toutes les choses de Dôle. Heureusement, Jacques Duhamel, maire de Dôle, dit qu'un livre du docteur Piton est une promenade, tout à la fois dans le temps et dans l'espace, ce qui nous a donné le goût de relire cet ouvrage pour mieux conserver le souvenir de cette ville attachante.

Laurence MONTEIL

VILLE D'ABBEVILLE. - Conservatoire municipal de musique : Recrutement d'un professeur de piano.

Un concours sur titres et sur épreuves est ouvert en vue de pourvoir à un poste de professeur de piano et solfège, au Conservatoire de musique d'Abbeville.

Ce poste comporte un service hebdomadaire de 12 heures de cours, ce service pouvant être porté à 16 h. Indice brut de début : 340. Indice brut de fin de carrière : 570 ou 605.

Le programme du concours peut être envoyé sur demande.

Les épreuves auront lieu début septembre 1972. Les dossiers de candidature devront être déposés au bureau à la Mairie d'Abbeville avant le 30 juillet 1972, délai de rigueur.



Antoine Courtois Paris instruments de qualité artistique 8 RUE DE NANCY - PARIS 10e - TEL. 607.77.85

MUSIQUES MILITAIRES

TABLEAU DES MUSIQUES ET FANFARES

- Musique de la Garde Républicaine : Chef de musique hors-classe R. Richard.
Musique Principale de l'Air : Chef de musique principal Jacques Devazel.
Musique des Equipements de la Flotte de Brest : Chef de musique principal Jean Hubert.
Musique des Equipements de la Flotte de Toulon : Chef de musique de 1ère classe Julien Janssen.
Musique de la F.A.T.A.C. 1ère R.A. Dijon : Chef de musique Jean Buerick.
Musique de la 2ème R.A. Le Bourget : Sous-chef de musique Pierre Vincent.
Musique de la 3e R.A. Bordeaux : Chef de musique Bernard Dellil.
Musique de la 4ème R.A. Aix-en-Provence : Chef de musique Jean Ballada.
Musique principale Légion Etrangère Aubagne : Chef de musique de 1ère classe Paul Gully.
Musique de la 5ème R.A.P. (C.V.) : Chef de musique Siegfried Hahn.
Musique principale des T. D. M. Rueil : Chef de musique de 1ère classe Philippe Rougeron.
Musique régionale de la 6ème R.M. : Chef de musique Jacques Castell.
Musique régionale du 8ème R.T. Suresnes : Chef de musique de 1ère classe Mercenne.
Musique du 5ème R.I. Versailles : Chef de musique de 1ère classe Alfred Grell.
Musique de la 13ème D.M. Tours : Chef de musique 1ère classe Laurent Vellozzi.
Musique de la 2ème R.M. Lille : Chef de musique 1ère classe Maurice Philibert.
Musique de la 3ème R.M. Rennes : Chef de musique Michel Fournier.
Musique de la 4ème R.M. Bordeaux : Chef de musique 1ère classe G.-H. Gallas.
Musique régionale de Toulouse : Chef de musique 1ère classe Henri Sidolle.
Musique de la 5ème R.M. Lyon : Chef de musique 1ère classe Henri Esbénasse.
Musique régionale du 27ème R.I. : Chef de musique Jean Courregelon.
Musique régionale du 153ème R.I. mécanique à Mutzig : Chef de musique Louis Clauss.
Musique régionale de la 7ème R.M. Marseille : Chef de musique René Lemerre.
Musique régionale du G.I.T.D.M. Fréjus : Chef de musique Henri Serres.
Musique du 51ème R.I. Amlens : Chef de musique Pierre Sonneville.
Musique du 1er R.I. mécanique Sarrebourg : Sous-chef de musique Roger Godet.
Musique du 150ème R.I. mécanique Verdun : Sous-chef de musique Roger Gremont.
Musique du 35ème R.I. mécanique Belfort : Sous-chef de musique Rivière.
Musique de la 15e R.G.A. Toul : Chef de musique René Brassens.
Musique de la 9ème brigade D.I. : Sous-chef de musique Pierre Groux.
Musique du 39ème R.I. Rouen : Sous-chef de musique André Beaumont.
Musique du 1er R.C.P. : Chef de musique Albert Fasce.
Musique du 1er R.P.I.M.A. Bayonne : Sous-chef de musique G. Steenman.
Collège militaire de Saint-Cyr : Chef de musique Henri Billot.
E.M.P.T. Le Mans : Chef de fanfare S/C Parrey.
Prytanée Militaire La Flèche : Chef de musique Bernard Gallias.
E.T.A.T. Tulle : Chef de fanfare S/C Czergorzon.
E.M.P. Aix-en-Provence : Chef de fanfare A/C Leromancier.
E.M.P. Autun : Sous-chef de musique Roland Forey.
Ecole d'Issole : Chef de fanfare A/C Martéray.
Fanfare du 1er G.C. mécanique Rims : Chef de fanfare A/C Gobin.
Fanfare du 2ème G.C. mécanique S.P. 69.213 : Chef de fanfare A/C Rodriguez.
Fanfare du 8ème G.C. mécanique S.P. 69.509 : Chef de fanfare Adjudant Doumeau.
Fanfare du 24ème G.C. mécanique S.P. 69.154 : Chef de fanfare adjudant Chireux.
Fanfare du 39ème G.C. Lunéville : Chef de fanfare adjudant Prat.
Fanfare du 6ème B.C.A. Grenoble : Sous-chef de musique Roret.
Fanfare du 22ème B.C.A. Nice : Chef de fanfare Madelenat.
Musique du 46ème B.I.S.P. S.P. 69.156 : Chef de musique René Gaudron.
Musique du 129ème R.I. S.P. 69.671 : Chef de musique M. Delbludic.
Musique du 42ème R.T. S.P. 69.108 A : Chef de musique Panrier.
Musique du 110ème R.I.S.P. 69.475 : Sous-chef de musique J. Mojal.
Fanfare du Bimat Tahiti S. P. 91.519 : Chef de fanfare A/C Doucet.
Fanfare du Bimap Nouméa B.P. 29 : Sous-chef de musique R. Castor.
Fanfare de garnison Djibouti S.P. 87.019 : Sous-chef de musique M. Tuillasson.
Fanfare de garnison Pointe-à-Pitre : Sous-chef de musique Yvan Muller.
Fanfare de garnison Fort-de-Franca collaboration de la ville de Strasbourg : Sous-chef de musique G. Ognetz.

CONSEIL DE L'EUROPE COMITÉ DES MINISTRES

RESOLUTION (71) 16
(adoptée par les Délégués des Ministres le 30 juin 1971).
SUR LA NORMALISATION DE LA FREQUENCE D'ACCORD INITIAL.
Le Comité des Ministres,
Vu l'article 1er de la Convention culturelle européenne signée à Paris, le 19 décembre 1954, qui prévoit que chaque Partie Contractante prendra les mesures propres à sauvegarder son apport au patrimoine culturel commun de l'Europe et à encourager le développement;
Considérant la nécessité d'une action nationale et européenne pour la protection du patrimoine musical;
Considérant que le patrimoine musical a subi des atteintes du fait de la disparité de la fréquence d'Accord initial;
Considérant que ces atteintes portent préjudice :
a) aux œuvres musicales dont certaines risquent de disparaître ou d'être profondément dénaturées;
b) aux musiciens dont la tâche quotidienne est inutilement compliquée;
c) à la voix humaine;
d) aux instruments;
Considérant que la normalisation de la fréquence d'Accord initial répond à un besoin exprimé aussi bien par les musiciens que par les facteurs d'instruments;
Affirmant que la mise en œuvre de la présente résolution permettra à la liberté artistique du musicien de s'épanouir plus rationnellement en le soustrayant aux fluctuations arbitraires de la fréquence d'Accord initial;
Affirmant que la reconnaissance officielle par le plus grand nombre d'Etats européens de normes applicables aux conditions d'exécution de la musique constituerait une décision susceptible d'amener les intéressés à respecter spontanément et d'une manière durable une fréquence d'Accord unique.
Déclara de recommander aux gouvernements des Etats membres :
I. - De prendre les mesures utiles à l'adoption sur leur territoire national des quatre principes suivants :
1) la note de référence internationale est le La3. Le La3 égale :
2) le La3 est défini comme une note dont la fréquence est de 440 Hz;
3) pour la construction des instruments de musique, l'Accord par rapport à la note de référence se fait à la température de 20°C. Des exceptions peuvent être accordées pour la recherche tant historique que moderne;
4) l'Accord initial se fait par rapport à la note de référence ci-dessus définie et à la température de référence de 20°C.
II. - De tenir compte, pour l'application des principes mentionnés ci-dessus, des données énoncées dans l'annexe à la présente résolution.
III. - D'informer par la première fois en juillet 1973, et par la suite tous les trois ans, le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe des méthodes utilisées pour donner suite à la présente résolution et des résultats obtenus.
ANNEXE
1. Aménagement des salles de musique (théâtres, salles de concert, studios d'enregistrement, etc.)
a) La climatisation devrait assurer non seulement dans la salle elle-même mais également aux loges des artistes, salles d'Accord, foyers et couloirs, une température de 20°C, et un niveau hygrométrique satisfaisant.
b) L'équipement devrait prévoir un générateur de fréquence d'où serait diffusée, par haut-parleurs et sur appel, la fréquence du La normalisée dans sa salle et ses dépendances.
c) L'acoustique du plateau devrait permettre aux musiciens de s'entendre mutuellement pendant l'Accord. Pour ce faire, on veillerait principalement au respect des règles admises en acoustique, notamment :
(1) le temps de réverbération optimum;
(2) la bonne diffusion sonore.
2. Technique d'obtention de l'Accord initial.
Pour l'Accord initial, la pratique de se référer à un instrument de l'orchestre devrait progressivement être abandonnée en faveur de l'utilisation d'un appareil (diapason à fourche, diapason à lames, générateur de fréquence, fréquencesmètre, etc.), permettant le contrôle de la fréquence normalisée avec une précision de plus ou moins 0,5 Hz.
En l'absence d'un tel appareil, il conviendrait pour obtenir l'Accord initial de se référer au moins à un instrument de musique dont l'Accord viendrait d'être contrôlé de cette manière.
3. Campagne d'information.
Il serait nécessaire de porter à la connaissance des artistes et de toutes les personnes qui interviennent à quelque stade que ce soit dans la production et la diffusion de la musique, les arrêtés et circulaires, pris par les gouvernements intéressés, dès que par le canal de la radio, de la presse (critiques musicales), etc.
4. Moyens d'action pour habituer le public à la fréquence normalisée.
La propagation du La3 normalisé pourrait être facilitée par son emploi :
a) comme tonalité du téléphone;
b) comme signal de début et de fin des émissions sur les réseaux de radio et de télévision;
c) pour annoncer, au moyen des systèmes proposés sous le point 2 ci-dessus, l'ouverture et la reprise d'un opéra ou d'un concert.
5. L'assistance de l'ISO (International Standard Organisation) faciliterait considérablement l'application de la résolution en raison des ressources techniques internationales dont dispose cette organisation et des relations étroites qu'elle entretient avec différents Etats.

DECLARATION DES ASSOCIATIONS

Conformément aux prescriptions de la Loi du 1er juillet 1901 et des textes en vigueur, les dossiers de déclarations relatives à la constitution d'associations doivent comprendre :
1) une déclaration signée indiquant obligatoirement :
- le titre de l'association,
- le siège social,
- l'objet de l'association,
- les noms, prénoms, professions, date et lieu de naissance de chacune des personnes chargées de l'administration de l'association et les fonctions qu'elles occupent à ce titre (Président Vice-Président, secrétaire, Trésorier); elles doivent toutes être françaises.
2) deux exemplaires des statuts, signés des membres responsables du bureau.
3) un registre numéroté par feuillets (qui sera rendu après avoir été coté et paraphé par le Préfet) ou seront consignées toutes les modifications apportées aux statuts ou dans la composition du Conseil d'Administration.
Ce registre devra, sur simple demande, être présenté aux autorités administratives ou judiciaires.
Une inscription au Journal Officiel devra être faite dès la réception du récépissé.
Des modèles de statuts sont remis par les Services de la Préfecture et par les services de la Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs.
Accord du Secrétaire d'Etat à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs.
Il porte essentiellement sur la moralité de l'Association et de ses animateurs et sur le contenu culturel des activités socio-éducatives et de loisirs proposées aux Jeunes (scolaires, étudiants ou travailleurs), et aux Adultes (Education Permanente). Il peut être retiré en cas de faute grave.
ACCREMENT MINISTERIEL D'UNE ASSOCIATION D'EDUCATION POPULAIRE
Conditions requises :
- L'Association doit être déclarée conformément aux dispositions de la loi du 1er juillet 1901 (déclaration à la Préfecture ou à la Sous-Préfecture et insertion au Journal Officiel);
- Les activités d'Education Populaire doivent être, non seulement inscrites dans les statuts, mais effectivement pratiquées;
- Les statuts doivent obligatoirement satisfaire aux exigences suivantes, lesquelles doivent figurer dans les statuts :
- une cotisation annuelle doit être payée par tous les membres, sauf éventuellement par les Membres d'Honneur;
- les membres âgés d'au moins 16 ans le jour du vote ont la latitude de participer à l'Assemblée Générale;
- les membres âgés d'au moins 18 ans le jour du vote peuvent être élus au Conseil d'Administration;
- le Conseil d'Administration ou Comité Directeur est élu au scrutin secret pour 3 ans au maximum. Il doit comprendre au moins 4 membres;
- le Bureau est élu pour 1 an par le Conseil, il doit comprendre au moins un Président un Secrétaire, un Trésorier;
- le Conseil se réunit au moins une fois par trimestre;
- les membres du Conseil ne doivent recevoir aucune rétribution en raison de leurs fonctions. Les collaborateurs rétribués ou indemnisés ne peuvent assister aux séances du Conseil ou de l'Assemblée Générale qu'avec voix consultative. Le rapport financier présenté à l'Assemblée Générale devra faire mention du remboursement de mission, de déplacement ou de représentation, payés à des membres du Conseil.
- Les changements qui pourraient survenir dans le fonctionnement de l'association : modification des statuts au titre de la composition du Comité Directeur, transfert du Siège social, extension d'activités, fusion, dissolution, cessation d'activités, devront faire l'objet de déclarations et des formalités prévues par la Loi du 1er juillet 1901 (Art. 5).
Dossier :
Présenter à la Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, un dossier comprenant, en double exemplaire :
- une demande d'agrément (impression fournie par l'Administration);
- une copie certifiée conforme des statuts (établis ou modifiés en fonction des indications données ci-dessus).
Avantages :
- possibilité de solliciter une subvention de fonctionnement;

Paul Beuscher

23 à 29, boulevard Beaumarchais

PARIS-4 - Tél. 887-09-03

Propose aux meilleures conditions tous les

instruments pour débutants ou professionnels

- A vent (bois cuivre).

- A percussion.

- Accessoires.

- Tenues de musiciens.

- Equipements complets pour majorettes.

- Musique imprimée, méthodes, etc..

Catalogues et devis gratuits sur demande

Et... Si vous parlez Musique...

Dites toujours : Paul BEUSCHER !

NOTULES MUSICALES

Le 12ème volume de l'Histoire de la Musique de Román Goldron (Edit. Rencontre Lausanne 1966) s'achève par ces deux phrases : La musique aspire, de nombreux signes en témoignent, à un retour à l'humain. Y sera-t-elle une fois encore, ramenée par un grand mouvement populaire ?
J'ai eu un moment l'idée d'écrire, sous le titre « Humaniser la Musique », quelques articles pour favoriser ce retour à l'humain, mais je préfère me servir de ces trois mots comme slogan afin que l'effet en soit plus efficace. Dans le mot Musique, il faut entendre les musiciens, ceux qui créent la musique, ceux qui la jouent, ceux qui la chantent, ceux qui en vivent.
Humaniser : Rendre plus à la portée des humains, plus enrichissant pour eux; faciliter la connaissance d'un sujet par des connaissances parallèles qui en faciliteront la conscience tout en l'approfondissant. Tâche très vaste, mais combien passionnante.
Humaniser la musique n'est-ce pas réunir la musique vocale à la musique instrumentale tel que l'a fait Beethoven (et d'autres depuis) dans sa 9ème symphonie. Au concert de la Musique de la Garde Républicaine de la salle Gavau, qui clôturait le 65ème congrès de la C.M.F. notre directeur, le commandant M. J. Semiez-Collery a dirigé sa belle harmonisation du chant breton « Dors ma Bretagne », pensez-vous qu'il aurait été difficile de présenter une fois à la fin par exemple le thème chanté par l'unisson d'une dizaine de musiciens ? A plusieurs voix cela aurait été encore plus beau. Je suis allé jusqu'à penser que la Marsillaise fluide, jouée par ce magnifique orchestre, aurait pu avoir son refrain chanté par la foule. Hélas ! Il faut se rendre à l'évidence, si la musique est encore bonne, le texte est devenu terriblement anachronique. Au temps des avions supersoniques, de la bombe atomique, on ne peut pas chanter : Aux armes, citoyens. Formez vos bataillons. Marchons... Un autre texte s'impose qui pourrait provenir d'un concours ouvert à tous. Peut être en est-il ainsi dans d'autres hymnes nationaux. Si l'Anzélterre devenait une république, « Dieu sauve le Roi » ne serait plus valable. La Marsillaise sert d'ouverture aux émissions de France-Musique, dans sa version avec chœurs, qui est le crois celle de Berlioz, ce qui est un document très beau et très intéressant.
Humaniser la musique, c'est redonner à la voix (source de toute musique) la place qui lui revient et qui est encore, trop souvent, sous le boisseau.
L'enseignement actuel de la musique est axé sur la musique instrumentale : Devoirs d'harmonie, de contrepoint, de fugue, écrits pour les voix, mais seulement joués au piano. Pas plus que pour les voix, la réduction au piano d'une partition d'orchestre n'apprend l'orchestration. De cette pratique unique instrumentale viennent des abus dans les recherches actuelles : série, musique concrète etc. dans lesquelles on n'a jamais pu écrire une chanson.
L'Education Musicale est plus « humaine » dans les Maîtrises que dans les Conservatoires; celui de Paris a été créé par Bernard Saret, en 1797 dans le but de recruter des musiciens pour les musiques

militaires; les classes de déclamation datent de 1806. J'ignore l'année d'admission des chanteurs et je ne pense pas qu'il y ait eu des chorales. Sous l'ancien régime les compositeurs étaient formés par les Maîtrises religieuses. L'école de musique religieuse et classique Niedermeyer fut fondée en 1853, les élèves chantaient; G. Faure, Messager et d'autres en sont sortis.
Il y eut un mouvement choral (1.200 chorales environ) qui fut fondé en 1842 par Bocquillon-William; Gounod dirigea le 1er orphéon « Les Enfants de Paris » de 1852 à 1860, il avoue, dans ses mémoires, avoir appris l'écriture vocale (malgré ses devoirs d'élève) mais le niveau artistique était trop faible par manque de répertoire (aucun chœur de la Renaissance) et, sans doute, par l'inhabileté de trop de chefs. Le Musée de Vieux-Saint-Ouen contient deux bandières de cette époque. Je reviendrai sur ce sujet dans mon prochain article. Doubler le Conservatoire par une Maîtrise serait parfait; le musicien pourrait ainsi choisir.
Au début de mes articles sur la musique vocale, en 1959, j'avais insisté sur la nécessité de savoir déchiffrer avec le texte (et non en soufflant d'abord) comme le faisaient tous les choristes professionnels de mon ensemble Vocal de la Radio. Quelque temps après je disais que le professeur, le chef de chœur, devaient savoir déchiffrer avec le texte et qu'il serait bon de l'apprendre aux étudiants qui se destinent au professorat. Après avoir lu cet article M. Robert Planel, inspecteur général de l'Enseignement Musical de la ville de Paris, a fait cette expérience; sans prévenir, les élèves professeurs, il leur a fait déchiffrer un chant, paroles et musique; certains ne firent pas de fautes (peut-être avaient-ils une pratique chorale ?) d'autres se trompèrent sur des syllabes, d'autres sur les intervalles, il y avait donc matière à réflexions. Si je rappelle cette anecdote c'est que je viens de connaître le déchiffrage (musique et paroles) du CAEM 1972; cela me donne à penser que me remarques et leur diffusion par ce Journal n'aurait pas été inutiles. Je suis loin d'avoir épuisé l'« humanisation » de la musique vocale, et pour terminer je voudrais parler un peu de métrique.
Un jeune professeur me demandait mon avis sur sa conception de la mesure à 3 temps que l'on peut, suivant le cas, considérer comme une mesure ternaire (composée) à 1 temps. Je lui ai répondu qu'à mon avis c'était tout à fait exact, la mesure à 1 temps, binaire et ternaire existe dans la pratique puisque tous les chefs d'orchestre battent à 1 temps les galops rapides et les valses vives, elle devrait donc figurer dans l'enseignement musical. Dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, il y a aussi à « humaniser ».
Saint-Ouen, décembre 71.
Georges AUBANEL.
Reproduction interdite.
N.R. - Nous sommes heureux de signaler la parution d'un recueil pour 2 flûtes à bec et guitare (ad lib.) « Au temps des chandelles et des chaises à porteur » aux Editions Hy Lemoule, Paris, ainsi que la sortie d'un disque Chappell (ch 33516) distribué par DPI (Noëls Pittoresques de France) harmonisés et orchestrés par Georges Aubanel enregistré par les Chœurs de l'Île-de-France, sous la direction de René Pierre Chouteau. Dans ce disque notre ami Georges Aubanel a utilisé, pour certains Noëls, une façon moderne de se servir à Voix Mixtes d'une version à 3 Voix Egales.

COMMUNIQUE ACTIVITE MUSICALE SCOLAIRE DANS LE CANTON DE VALREAS

Sur l'initiative de M. l'Inspecteur départemental de l'Education Nationale de Bollène, une expérience de concerts scolaires a été tentée au cours de l'année 71-72.
Ces spectacles eurent pour auditeurs les enfants du canton de Valréas, âgés de 10 à 12 ans (pour avoir une homogénéité d'âge), regroupant les élèves de cours moyen 1 et 2 et de 6ème de toutes les écoles de Valréas.
Au cours de commentaires préliminaires sur des documents mis à la disposition par les J.M.P. et les divers professeurs, les enfants ont préparé des questions qu'ils ont posées aux artistes lors de l'exécution du concert.
Chaque fois, 500 enfants environ, ont suivi ces concerts. Ils ont été fortement sensibilisés par le contact direct avec des musiciens de valeur qui surent se mettre à leur portée.

# Manifestations 1972

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
10 et 11 juin 1972	VICHY (Allier)	CONCOURS Concours international de musique C.I.S.P.M. Attribution de la Lyre d'Or de Vichy réservé à cinq ou six harmonies désignées par leur Fédération nationale respective (une par nation).	Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris-10ème.
11 juin 1972	FLORANGE (Moselle)	CONCOURS et Festival.	M. Pierre Jacquillet, 11, rue Neuve, Florange (57).
16, 17, 18 juin 1972	LES SABLES-D'OLONNE (Vendée)	CONCOURS international de Musique organisé par l'Harmonie Municipale des Sables-d'Olonne	M. Jean Jeannier, Président de l'Harmonie, Résidence du Palais, Les Sables-d'Olonne
18 juin 1972	BORDEAUX-CAUDERAN (Gironde)	CONCOURS de batterie-fanfars	M. Loubal, 20, rue Pierre-Nogey, Bordeaux.
23, 24 et 25 juin 72	NEVERS (Nièvre)	CONCOURS international de musique. Fête fédérale de la Fédération musicale du Centre.	Mairie de Nevers (Nièvre).
5 mai 1973	MESLAY-DU-MAINE (Mayenne)	Pour le centenaire de la Société Sainte-Cécile. Concours international de musique. Toutes sociétés fédérées.	Secrétariat : M. A. Pelourdeau, boulevard du Collège, à Meslay-du-Maine (53). Tél. 45.
2, 3, 4 juin 1972	SOCHAUX (Doubs)	CONGRÈS de la Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort, puis défilé-concerts.	M. Ravello Henri, président de l'Harmonie des Automobiles Peugeot à Sochaux (Doubs).
4 juin 1972	COURS (Rhône)	Festival et Assemblée Générale des Sociétés Musicales du Groupement des Vallées du Rhin et de la Trambouze.	P. Frajoux, * Bourg-de-Thizy (Rhône)
17 et 18 juin 1972	LES SABLES-D'OLONNE (Vendée)	Congrès de la Confédération musicale de France et concours international de musique	M. Jean Jeannier, président de l'Harmonie, Résidence du Palais, Les Sables-d'Olonne (Vendée).
24 et 25 juin 1972	MONTELMAR (Drôme)	Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est et Festival de Musique	Secrétariat, 234, rue Vendôme Lyon (3ème).
24 septembre 1972	CIVRAY (Vienne)	Congrès de la Fédération de l'Ouest.	
		<b>FESTIVALS</b>	
2, 5 juin 1972	LE TOURNE (Gironde)	Festival des Batteries et Batteries-Fanfars organisé par l'Amicale Tournaise.	Mme Nicole Barreau-Larroudey à Tabanac (Gironde).
4 juin 1972	MANOM (Moselle)	Festival de musique.	Mme Josiane Bouge, 10, route de Manom, Tiltonville.
4 juin 1972	SAINT-AULAYE (Dordogne)	Festival national de musique à l'occasion du centenaire de la Société Musicale et Artistique (ouvert à toutes sociétés, ainsi qu'aux groupements de majorettes).	M. Yves Rebière, secrétaire-directeur de la Société à Saint-Aulaye (24).
4 juin 1972	HIRSON (Aisne)	Festival départemental de musique.	M. Pichelin, secrétaire général, (02) Notre-Dame-de-Liesse.
4 juin 1972	PUILBŒREAU (Ch.-Maritime)	Festival de musique et de majorettes organisé par l'Harmonie.	M. Margot, maire.
4 juin 1972	FAMECK (Moselle)	Festival.	Mme Lucile Laurent, 1, r. de Flandre, Fameck (57).
4 juin 1972	MOYEUVRE-FROIDCUL (Moselle)	Festival.	M. André Titotto, 1, rue Hector-Berlioz, Moyeuve, Froidcul (57).
4 juin 1972	SAINT-LEGER-LES-DOMART (Somme)	Festival	
4 juin 1972	FONTAINEBLEAU (Sne.et-Marne)	Festival départemental.	
4 juin 1972	TALANGE (Moselle)	Festival.	
4 juin 1972	REIMS (Marne)	Festival organisé par l'Harmonie du 3ème Canton.	
4 juin 1972	SERMAIZE-LES-BAINS (Marne)	Festival organisé par « Le Reveil de Sermaize ».	
4 juin 1972	COURS (Rhône)	Festival National du Centenaire de la Société pour toutes Sociétés y compris les Majorettes.	M. le Président de la Fanfare de Cours (69)
4 juin 1972	LOIRE (Rhône)	Festival groupement Rhin et Trambouze.	M. le Président de la Fanfare de Loire (69)
4 juin 1972	BELLEVILLE-sur-SAONE (Rhône)	Festival groupement St-Genis-Laval.	M. le Président de la Batterie - Fanfare, Belleville-sur-Saône (69)
4 juin 1972	BEYSSEL (Savoie)	Festival de la Fédération Musicale de Bugey.	M. Brillon, rue de Crétilion, à Serresal (Savoie) ou à M. Dupont, « Les Sapins », à Vireux-le-Grand (Ain).
4 juin 1972	LOCHES (Indre-et-Loire)	Festival Concours départemental.	M. Froidfond, président de la Fédération d'Indre-et-Loire.
4 et 11 juin 1972	CANNES (Alpes-Maritimes)	Festival de Musique.	M. Daumas Georges, Conseiller Municipal, Mairie de Cannes (06).
10 et 11 juin 1972	AUXERRE (Yonne)	Fête Fédérale Départementale	M. CHABRIER, Théâtre Municipal.
10 et 11 juin 1972	VICHY (Allier)	Festival international C.I.S.P.M. Attribution de la Lyre d'Or de Vichy. Réservé à cinq harmonies désignées par leur Fédération nationale respective (une par nation)	Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette Paris-10ème
11 juin 1972	CRAPONNE-SUR-ARZON (H.-L.)	Festival et concours batteries	M. Georges Bessac « Rechimas », Craponne-sur-Arzon (Haute-Loire).
11 juin 1972	TONNAY-CHARENTE (Ch.-Mme)	Festival organisé par la fanfare.	M. Martin
11 juin 1972	CHAVANAY (Loire)	Festival de musique.	M. René Crotte, Verlieu, Chavanay.
11 juin 1972	SAINT-ASTIER (Dordogne)	Festival de l'Union d' Sociétés Musicales de la Dordogne organisé par l'Union Musicale Astérienne	M. Galéa, président, rue du Mal-de-Lattre-de-Tassigny, Saint-Astier (24).
11 juin 1972	PAGNY-SUR-MOSELLE (Meurthe-et-Moselle)	Festival Quarantenaire	M. Roland Ummerhoyer, 41 rue Anatole-France, Pagny-sur-Moselle (54).
11 juin 1972	CHAZAY-D'AZERGUE (Rhône)	Festival du Groupement de Limonest.	M. Godard, Le Bois-d'Arz à Limonest (69).
11 juin 1972	ST-SYMPHORIEN D'OZON (Rhône)	Festival du Groupement St-Symphorien-d'Ozon.	M. Desserand, St-Symphorien - d'Ozon (69)
18 juin 1972	WOIPPY (Moselle)	Festival Fête des Fraises.	M. Norbert Schaeffer, cité Lemartet, 23, allée A. Woippy (57).
18 juin 1972	BASSE-HAM (Moselle)	Festival.	M. Gabriel Spauter, 2 bis rue du Fort, Basse-Ham (Moselle).
18 juin 1972	ANTONY (92)	Festival de musique, dans le parc municipal Bourdeau, organisé par l'Harmonie Municipale d'Antony.	M. le Président de l'Harmonie Municipale d'Antony (Hauts-de-Seine).
18 juin 1972	AUMETZ (Moselle)	Festival Cinquantenaire.	M. Louis Rennie, 7, rue du Puits, Aumetz (Moselle)
18 juin 1972	FEUQUIERES FRIVILLE, WOINCOURT (Somme)	Festival-Concours de la Fédération de Picardie-Vimeu.	
18 juin 1972	BOULIGNY (Meuse)	Festival organisé par l'Harmonie Municipale.	M. Armand Gedon, mairie de Boulligny (Meuse).
18 et 19 juin 1972	EPERNAY (Marne)	Festival international à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Société Philharmonique de Champagne	M. André Jubreaux, 2, rue Malakoff, 51-Epernay
23, 24 et 25 juin 1972	AUDINCOURT (Doubs)	Festival régional de l'Harmonie Municipale du Pays de Montbéliard.	M. Albert Cordier, 102, route d'Audincourt, Montbéliard (25).
24 et 25 juin 1972	MOREZ (Jura)	Festival de musique et de majorettes, avec la participation de la Batterie-Fanfars de la Garde Républicaine, organisé par l'Harmonie Municipale à l'occasion du centenaire de sa fondation.	M. C. Chevassus, président, « Les Fresses », (39) Morez ou mairie de Morez.
25 juin 1972	METZ-DEVANT-LES PONTS (Moselle)	Festival.	M. Pierre Preis, 19, rue des Framboises, Metz-Devant-les-Ponts (57).
25 juin 1972	FORBACH (Moselle)	Festival Cinquantième.	M. G. Lerch, 25, rue d'Emmersweiler, Forbach (57).
25 juin 1972	METRICH (Moselle)	Festival.	M. Fernand Nousse, route de Sierck, Koentzsmacker (57).
25 juin 1972	FOURAS LES BAINS (Ch.-Mme)	Festival de Musique organisé par la Fanfare « La Lyre ».	M. Giraud, maire.
25 juin 1972	CHALAIS (Charente)	Festival départemental.	M. Delase, président, Chalais (Charente).
25 juin 1972	L'HOPITAL (Moselle)	Festival de l'Harmonie St-Louis.	M. Pahler Eric, 34, rue Lyautey-Hopital (57).
25 juin 1972	AMBOISE (Indre-et-Loire)	Festival cantonal.	Mairie
25 juin au 2 juillet 1972	MAIZIERES-LES-METZ (Moselle)	Festival.	M. Babault, secrétaire.
1er et 2 juillet 1972	FAREBERSVILLER (Moselle)	Festival.	
2 juillet 1972	ST-NICOLAS-DE-PORT (Meurthe-et-Moselle)	Festival.	Mairie.
2 juillet 1972	RESTIGNE (Indre-et-Loire)	Festival canton de Bourgueil.	M. François Ribera, 1, Allée Cloques, Saint-Nicolas-de-Port.
2 juillet 1972	VERDUN (Meuse)	Festival international organisé par l'Harmonie Municipale.	M. Petit Jean.
2 juillet 1972	SURGERES (Ch.-Mme)	Festival de musique organisé par l'Harmonie et la batterie-fanfars.	M. Kirakdjian, président, 41, r. Mirbel, Verdun (55).
2 juillet 1972	THIÈZE (Rhône)	Festival du Groupement Val d'Azergues.	M. Thebaud, directeur.
9 juillet 1972	SAINT-CIERS-DE-CANESSE et VILLENEUVE (Gironde)	Festival de musique et majorettes organisé par « La Cocarde » de Saint-Ciers-de-Cannesse.	M. Chapuis à Thièze (69).
9 juillet 1972	KIRCHNAUMEN (Moselle)	Festival.	M. Biramben, maire et président de « La Cocarde », Villeneuve-Plassac (33).
9 juillet 1972	HAUTE-YUTZ (Moselle)	Festival.	M. René Michels, Obernaumen-sur-Sierck.
9 juillet 1972	SAINT-AIGULIN (Ch.-Mme)	Festival de musique organisé par l'Harmonie.	M. Jean-Marie Mellinger, rue du Stade, Haute-Yutz (57).
9 juillet 1972	CHAILLEVETTE (Ch.-Maritime)	Festival de musique organisé par « Les Majorettes ».	M. Bui, directeur.
13 juillet 1972	DANNE-ET-QUATRE-VENTS (Moselle)	Festival.	Mme Bricou responsable.
16 juillet 1972	GARCHE (Moselle)	Festival.	M. Eug. Gehringer, 36, rue Principale, Danne (Moselle).
16 juillet 1972	CROTELLES (Indre-et-Loire)	Festival canton Château-Renault.	M. Gérard Gacher, 114, rue de Mellbourg, Garche-Thionville (57).
16 juillet 1972	SAUJON (Charente-Maritime)	Festival de musique organisé par « L'Amicale Saujonnaise ».	M. R. Branchu.
28 juillet 1972	ROCHECORDON (Indre-et-Loire)	Festival canton Vouvray.	M. Bureau, maire.
23 juillet 1972	COUR-CHEVERNY (Loir-et-Cher)	Festival de musique, dans le cadre et sur la pièce d'eau du Château de Cour-Cheverny.	M. Cartier.
30 juillet 1972	LA TREMBLADE (Ch.-Mme)	Festival organisé par Les Amis de l'Ecole Laïque.	M. Gilbert Sommière, secrétaire de la « Lyre » de La Trambade (17).
30 juillet	PROPIERES (Rhône)	Festival du Groupement Beaujeu-Marsols.	M. Larraude Francis, président, B.P. 53 - La Trambade (17).
15 août 1972	ILE DE RE (Charente-Maritime)	Festival de musique réservé aux sociétés de l'Ile de Ré.	
1er juillet 1973	SAVIGNE-SUR-LATHAN (Indre-et-Loire)	Festival de musique organisé par la Fanfare « l'Echo du Lathan ».	M. le Président de la Fanfare de Propières (69)

Pour les Sociétés de Musique

## S.C.T.T.V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à Paris de trois jours

avec visite de Paris et de Versailles, en autocar avec guide, tour sur la Seine en Bateau-Mouche, hôtel et un repas par jour. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre, sur demande au prix de 129 francs (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements :

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

34, rue de Lisbonne - PARIS-8ème - Lic. 183 - Tél. 522.33.37

## FESTIVAL

Un festival de musique organisé par l'Harmonie municipale d'Antony, se déroulera, sur invitations, dans le parc municipal Bourdeau, le dimanche 18 juin 1972, à 15 h.

Y seront invités les sociétés suivantes : La Bouonnaise, l'Harmonie Municipale de Chateaufort-Malabry, l'Harmonie Municipale d'Ingré (Loiret), La Renaissance - Haulles, La Banda de Collegno (Italie).

## ŒUVRES POUR HARMONIE

Marche des Pelotaris  
Prélude Liturgique  
Offertoire

Georges RAZIGADE  
Desiré DARMENTE  
Desiré DARMENTE

Editions Georges RAZIGADE

44, Cours Gambetta TALENCE (33)

### LA MUSIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT GENERAL POUR QUE LA MUSIQUE AIT SA PLACE DANS L'EDUCATION DES FRANÇAIS

Le compositeur Henri Sauguet, président du Comité national de la Musique, a remis à M. Olivier Guichard, ministre de l'Éducation Nationale, une résolution en cinq points pour la mise en application rapide des dispositions prévues pour l'enseignement de la musique, dans le second cycle et dans les Universités en particulier.

Rédigée par la Commission de l'Enseignement du Comité National de la Musique, cette résolution a été discutée, mise au point et votée à l'unanimité par trente-trois organismes nationaux représentant toutes les catégories professionnelles de la musique, les mouvements de jeunes, les parents d'élèves, etc. Citons notamment :

- La Fédération des Associations des Parents d'Élèves ;
- L'ensemble des syndicats d'enseignants de la musique ;
- Les Jeunesses Musicales de France, les Fédérations de Chorales ;
- La Confédération Musicale de France ;
- La SACEM ;
- L'ensemble des chambres syndicales des commerces et industries de la musique et de l'édition musicale ;
- La Confédération des Travailleurs Intellectuels ;
- L'Institut de Musicologie ;
- La section française de la Société Internationale pour l'Éducation Musicale ;
- La Société Internationale de Musique Contemporaine, etc.

Parmi les recommandations formulées dans la résolution, retons notamment les suivantes :

a) La fin de la mise en sommeil de la Commission Musique et Enseignement, au ministère de l'Éducation Nationale.

b) La désignation d'un représentant permanent du ministre de l'Éducation Nationale auprès du Comité national de la Musique, conformément aux statuts de ce dernier.

c) La mise en œuvre du baccalauréat musical pour 1973.

d) L'organisation d'une vraie coopération entre les universités et les conservatoires.

Rappelons que le ministère de l'Éducation Nationale, fondateur du Comité national de la Musique avec le ministère des Affaires Étrangères en 1956, avait cessé d'y être représenté quand les Beaux-Arts ont été détachés de ce ministère pour former le ministère des Affaires Culturelles.

À la suite de ces démarches, le ministre de l'Éducation Nationale a désigné, pour le représenter au Comité national de la Musique, les deux personnalités suivantes :

M. Alain Chastagnol, conseiller technique ; M. Georges Bonnet, inspecteur général.

Dès le 24 février, une rencontre entre ces personnalités, le président du CNM, Henri Sauguet et le professeur Jacques Challey, président de la Commission de l'Enseignement du CNM, a permis de constater l'identité des vues et la volonté commune d'aboutir.

#### BACCALAUREAT MUSICAL

Un calendrier de travail a été fixé, le premier objectif étant de préparer, pour 1972, une épreuve de musique de niveau convenable, dans le cadre d'un baccalauréat technique. Décision est prise, au niveau ministériel, d'instituer dès 1973, un « baccalauréat musical » qui devra ouvrir l'accès à toutes formes d'enseignement supérieur.

#### UNE CITE UNIVERSITAIRE POUR LES MUSICIENS

Il semble qu'on puisse maintenant en parler. Cela va se faire : à une trentaine de kilomètres au Sud de Paris, une petite ville en passe de devenir une grande ville ; et une municipalité qui tient pour ordinaire que la musique soit un élément naturel de la culture des citoyens, et même de leur vie quotidienne.

Dans le très grand programme de constructions où la ville va s'arrondir, quelques centaines d'hectares doucement vallonnés, ombragés de quelques bosquets d'arbres, vont garder leur caractère pour recevoir d'harmonieux bâtiments — et le mot « harmonieux » prend ici tout son sens, puisqu'il s'agit d'une cité universitaire pour les musiciens.

Dans chacun des 500 logements prévus, un studio sera spécialement insonorisé. Chaque bâtiment d'habitation disposera d'une salle pour les répétitions d'ensemble. Tout cela, bien entendu, s'ajoute aux dispositions générales aux cités d'habitation. Divers types de logements sont prévus, pour que des couples, voire avec enfants, puissent s'y établir. L'ensemble est à proximité des centres scolaires, administratifs et commerciaux.

La Cité Universitaire pour les musiciens comprendra, bien entendu, une salle de concerts et une salle de théâtre, ouverts au public de façon normale. Il y aura également deux salles d'orgue.

Un organisme consultatif a été constitué, qui réunit des représentants de la municipalité et des membres de la Commission du Logement du Comité National de la Musique, pour participer aux études préparatoires.

### ATTRIBUTION DE LA LYRE D'OR DE VICHY Vichy, les 10 et 11 juin 72

Ce concours est organisé par la ville de Vichy et son comité des fêtes, sous l'égide de la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique (CISPM), de la Confédération Musicale de France (CMF) et de la Fédération Musicale du Centre (FMC).

Présidence de monsieur le maire de Vichy.

Réunir à Vichy les 10 et 11 juin 1972, cinquante à six sociétés populaires de musiques internationales, de nations différentes, possédant les qualités suivantes :

- 1) Sociétés de « premier plan » au point de vue valeur musicale, qui seront présentées et déléguées par leur Fédération Nationale respective et du niveau minimum des divisions supérieures ;
- 2) Etre de formation harmonie ;
- 3) Avoir une tenue costumée de musicien et d'excellente présentation.

REGLEMENT :

Les sociétés (au minimum six et une par nation) seront désignées parmi les nations affiliées à la CISPM.

Le règlement du concours sera celui appliqué dans les concours de la CISPM.

Jury. — Le jury sera composé de trois personnalités de la musique prises en dehors des nations représentées au concours.

Attribution de la Lyre d'Or de Vichy. — La Lyre d'Or sera attribuée à la société ayant obtenu le plus grand nombre de points aux épreuves imposées et de choix.

Prix et Coupes. — Des prix et coupes seront attribués à toutes les sociétés selon leur classement.

Morceau imposé. — Le morceau imposé sera désigné par la CISPM. Le titre de ce morceau et le nom de l'éditeur seront communiqués aux sociétés participantes deux mois à l'avance.

Morceaux de choix. — Les sociétés devront préparer deux autres morceaux agréés par la CISPM afin de permettre au jury de choisir l'œuvre à exécuter.

Morceaux d'ensemble. — Les sociétés devront se procurer et étudier les deux morceaux suivants :

- CONCORDIA, « Hymne de l'Amille Internationale », de Jules Semler-Collery ; Editions transatlantiques, 14, avenue Hoche, Paris (8<sup>e</sup>)
- HYMNE OFFICIEL de la CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE, de Roger Boutry, Editions Leduc, 175 rue Saint-Honoré, Paris (1<sup>er</sup>).

### Programme de la tournée de la Musique de la Police Nationale dans le Sud-Est de la France

Lundi 10 juillet 1972. — Chalon/ Saône (71) : Concert au Théâtre de Verdure, à 21 heures.

Mardi 11 juillet 1972. — Avignon : Concert Cloître des Célestins, à 21 heures.

Mercredi 12 juillet 1972. — Nîmes : Concert Jardin des Fontaines, à 21 heures.

Jeu 13 juillet 1972. — Marseille : Concert Jardins du Pharo, à 21 heures.

Vendredi 14 juillet 1972. — Aix-en-Provence : Concert Parc Jourdan, à 22 heures.

Samedi 15 juillet 1972. — Narbonne : Concert à Narbonne-Plage, à 21 heures.

Lundi 17 juillet 1972. — Toulon : Concert place de la Liberté, à 21 heures.

Mardi 18 juillet 1972. — Nice : Concert Jardin-Albert-Ier, à 17 heures.

Mercredi 19 juillet 1972. — Saint-Raphaël : Concert à 21 heures.

Jeu 20 juillet 1972. — Cannes : Concert Jardin du Casino, à 21 heures.

Samedi 22 juillet 1972. — Menton : Concert Théâtre du Palais de l'Europe.

Dimanche 23 juillet 1972. — Grasse : Concert au Théâtre de Verdure, à 21 heures.

Lundi 24 juillet 1972. — Montpellier : Concert Rond-Point du Jardin, à 21 heures.

### VIENT DE PARAITRE

«SAXOPHONIE» de Carlo Gilbert Layens, solo pour saxophone-alto, où vous aurez l'occasion de montrer votre interprétation, sonorité, dextérité et technique.

Editions CHAMPEL (01) Neuville-S/Ain.

Existe : (force moyenne) saxo-alto et piano ; saxo-alto et harmonie-fanfare ; saxo-alto et symphonique, et en quintette de saxophones.



# CONCOURS D'EXCELLENCE 1972

TITRES DES MORCEAUX	AUTEURS	EDITEURS
<b>PIANO</b>		
UNE INVENTION A 3 VOIX	J.-S. BACH (au choix)	LEMOINE
HEURE MAUVE	J. SEMLER-COLLERY	
<b>VIOLON</b>		
FANTAISIE-IMPROMPTU	Gabriel PIERNE	LEDUC
<b>ALTO</b>		
2ème CONCERTO (1er solo)	WIENAWSKI, tr. GINOT	JOBERT
<b>VIOLONCELLE</b>		
TOCCATA	FRESCOBALDI arrgt. Gaspar CASSADO	UNIVERSAL 8282
<b>CONTREBASSE A CORDES</b>		
RAPSODIE	Pierre BROUSSE	LEDUC
<b>CHANT</b>		
A - VOCALISE - Au choix du professeur		
B - LE TEMPS DES LILAS - Extrait du poème de l'Amour et de la Mer	E. CHAUSSON	SALABERT
C - MELODIE OU AIR CLASSIQUE - Au choix du professeur		
<b>FLUTE</b>		
CONCERTO da CAMERA (1er mouvement ; 2ème mouvement avec une coupure de 12 à 22 ou de 15 à 22)	Serge LANCEN	TECHNISONOR
<b>HAUTBOIS</b>		
SONATE (no 1 allégo moderato ; no 2 andante ; no 4 vif)	Félicien FORET	BILLAUDOT
<b>CLARINETTE</b>		
PROMENADE EN BOURGOGNE	André AMELLER	LEDUC
<b>BASSON</b>		
VARIATIONS CONCERTANTES	Ida GOTKOWSKY	TRANSATLANTIQUES
<b>COR</b>		
CAPRICE	Robert PLANEL	LEDUC
<b>SAXO-ALTO</b>		
SUITE d'après RAMEAU	AMELLER	TRANSATLANTIQUES
<b>SAXO-TENOR</b>		
PRELUDE ET DIVERTISSEMENT	R. CLERISSE	MARTIN
<b>TROMPETTE</b>		
EVOCATION ET SCHERZETTO	J. SEMLER-COLLERY	ESCHIG
<b>CORNET-BUGLE</b>		
PIECE DU CONCOURS	G. BALAY	LEDUC
<b>TROMBONE</b>		
FANTAISIE LYRIQUE	J. SEMLER-COLLERY	ESCHIG
<b>TUBA, SAX/HORN - Basse sib</b>		
PRELUDE ARIOSO ET RONDO	Maurice FRANCK	TRANSATLANTIQUES
<b>MANDOLINE</b>		
TARENTELE DE CONCERT	Narlio MACCIOCHI	B.G. ADOFE
<b>GUITARE</b>		
ETUDE No 1	Villa LOBOS	ESCHIG
<b>ACCORDEON</b>		
Le titre du morceau sera indiqué dans le prochain numéro du journal.		
<b>CLAIRON</b>		
Les titres des morceaux seront indiqués dans le prochain numéro du journal.		
<b>TAMBOUR</b>		
Les titres des morceaux seront indiqués dans le prochain numéro du journal.		

#### LENS COURRIERES :

Le jubilé Omer DUFOUR.

Le dimanche 9 avril 1972, l'Harmonie «L'Union fait la force» de Courrières et l'Harmonie des Mines d'Ostricourt fêtaient ensemble un grand événement : le jubilé Omer Dufour.

Directeur talentueux et exemplaire des deux sociétés pendant de très nombreuses années, M. Dufour, vice-président de la C.M.F. et administrateur honoraire de la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais, est toujours au pupitre de bugle solo à l'Harmonie des Mines d'Ostricourt à 78 ans et il méritait bien l'hommage qui lui a été rendu.

Un petit millier de personnes étaient réunies dans la salle de l'Harmonie pour entendre le concert préparé en son honneur par les deux sociétés.

En première partie, l'Harmonie «L'Union fait la force» que dirige à présent M. Jean Zehalo interpréta «Le Grondeur», «Ouverture solennelle», morceau choisi pour la circonstance puisqu'il fut dirigé par M. Dufour au concours de Luxembourg de 1949. «Le Roi s'amuse», et enfin la suite de «La Feria», de Lacombe.

La deuxième partie fut animée par l'Harmonie des Mines d'Ostricourt dirigée par notre ami Robert Hazard. Ce fut l'occasion d'entendre l'ouverture de «Coriolan» et une œuvre trop peu jouée alors qu'elle a été écrite spécialement pour nos sociétés : la «Symphonie pour musique d'harmonie», de Fauchey.

Pour le final, les deux sociétés s'en formant plus qu'une sous la direction du jubilaire se firent apprécier dans l'ouverture de «Patrie» avec une interprétation magnifique qui souleva les ovations unanimes de l'assistance émue de retrouver le tonus et la fougue de M. Dufour.

À l'issue du concert, M. Delabre, maire de Courrières et vice-président de l'Harmonie «L'Union fait la force», remit à M. Dufour la plaquette aux armes de la ville au cours d'une allocution où l'ex-clarinette était aussi touché que l'ancien directeur.

M. Rose, secrétaire administratif de la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais, rappela l'activité de M. Dufour en tant qu'administrateur fédéral et se réjouit de lui remettre une plaquette gravée à son intention.

Une réception devait terminer cette soirée tout entière vouée à la fidélité.

#### ADRESSES DES EDITEURS

- ADOFE, 14, rue Saulnier, Paris-11e.
- BILLAUDOT, 14, rue de l'Echiquier, Paris-10ème.
- ESCHIG, 48, rue de Rome, Paris-8e.
- JOBERT, 44, rue du Collège, Paris-8e.
- LEDUC, 175, rue Saint-Honoré, Paris-1er.
- MARTIN, 106, La Coupée, Charnay-les-Macon (71).
- SALABERT, 22, rue Chauchat, Paris-8ème.
- TRANSATLANTIQUES, 14, avenue Hoche, Paris-8ème.
- TECHNISONOR, 1, rue Magellan, Paris-8ème.
- UNIVERSAL, Editions Amphion, 8, rue d'Artois, Paris-8ème.

#### CONCOURS DE COMPOSITION MUSICALE C.M.F.

**Palmarès**  
**PREPARATOIRE**  
 Flûte : Intermezzo, Leo Reinca.  
 Clarinette : Andante de concours, Jean-Pierre Boumy.  
 Saxo-alto : Conte de Versailles (Menuet), Willy Van Dorsselaer.  
 Trompette : Pas attribué.  
 Trombone : A Longchamp, Willy Van Dorsselaer.

**ELEMENTAIRE**  
 Flûte : Bourgeois modale et scherzetto, Jean Gallet.  
 Clarinette : Historiettes, René Mignon.  
 Saxo-alto : Elégie et Pastorale, René Mignon.  
 Trompette : Lente barcarolle et Ronde, René Mignon.  
 Trombone : Andante et Allegro, René Mignon.

**ASSUREZ VOS SOCIETES A LA C.M.F.**

## CHEFS DE MUSIQUE

du «Centre-Ouest» confiez-nous

vos REPARATIONS de TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS TRAVAIL GARANTI

Toutes fournitures d'instruments neufs et occasions aux meilleurs prix — Grand choix

**Ets DESCHAUX 79-NIORT**  
 40, rue St-Jean Tél. : (48) 24.34-67

REGION BRETAGNE MEME MAISON A RENNES  
 9, rue de la Visitation — Tél. (99) 30.34.48

# Consortium Musical - Editions Philippo

24, boulevard Poissonnière — PARIS (9e)

## VIOLONCELLE ENSEIGNEMENT

BAUDIOT  
BRIZARD

Méthode complète en 2 volumes.

Le violoncelle classique en 5 cahiers de A à E.

### VOLUME A

- 1. Ariette do M. AUTEUR INCONNU
- 2. Allegretto do M. J.-B. CUPIS
- 3. Romance fa M. F. FROELICH
- 4. Menuet do M. J.-B. BREVAL
- 5. Andante do M. A. CHEVILLARD
- 6. Allegro do M. J.-B. BREVAL
- 7. Petit romanço la m. R. SCHUMANN
- 8. L'homme au sable sol M. J. BRAHMS
- 9. Printemps sol M. H. WOHLFAHRT
- 10. Air do M. J.-B. BREVAL
- 11. Air de bravoure do M. G.-G. CARISSIMI
- 12. En fredonnant do M. R. SCHUMANN
- 13. Allomando sol M. P.-H. AZAIS
- 14. Ecossaise do M. J.-N. HUMMEL
- 15. L'étranger sol M. R. SCHUMANN
- 16. Menuet en rondeau do M. J.-Ph. RAMEAU
- 17. Ariette fa m. G. FRESCOBALDI
- 18. Danse russe fa m. P. TCHAIKOWSKY
- 19. Divertissement sol M. Ch.-W. GLUCK
- 20. Chant de la Forêt fa m. H. WOHLFAHRT
- 21. Sarabande sol M. Fr. DUVAL
- 22. Joie sol M. J. BRAHMS
- 23. Menuet fa m. L. de CAIX D'HERVELOIS
- 24. Menuet do M. P.-H. AZAIS

### VOLUME B

- 1. Borceuse ré M. J. BRAHMS
- 2. Maestoso do M. A. CHEVILLARD
- 3. Rigaudon do M. M. PURCELL
- 4. Menuet fa m. M. MARAIS
- 5. Gavotte do M. N. CHEDEVILLE
- 6. Le petit Rien ré M. F. COUPERIN
- 7. Menuet sol M. P.-H. AZAIS
- 8. Pastorale fa m. H.-Fr. RABAUD
- 9. Musette sol M. A. CAMPRA
- 10. Grotesque fa m. M. MARAIS
- 11. Le sommeil des Fleurs si b m. H. WOHLFAHRT
- 12. Les Joles de l'Hiver sol M. H. WOHLFAHRT
- 13. Ecossaise sol M. L. Van BEETHOVEN
- 14. La Villageoise mi m. J.-Ph. RAMEAU
- 15. Le Printemps do M. J.-Fr. RABAUD
- 16. La Truite do M. Fr. SCHUBERT
- 17. Menuet mi m. M. MARAIS
- 18. Chant du Matin do M. Fr. KUMMER
- 19. Andante sol M. A. CHEVILLARD
- 20. Menuet ré m. W.-A. MOZART
- 21. Les tendres Plaintes ré m. J.-Ph. RAMEAU
- 22. Scherzetto sol M. A. PIATTI

### VOLUME C

- 1. Aria ré M. M. BERTEAU
- 2. Allegretto la m. P.-H. AZAIS
- 3. Air-gay ré M. M. BERTEAU
- 4. Allegro fa m. T. LATOUR
- 5. Amoroso fa m. M. BERTEAU
- 6. Passe-Pied do M. M.-R. de La LANDE
- 7. Gigue fa m. M. BERTEAU
- 8. Grazioso ré M. J.-B. CUPIS
- 9. Menuet do M. B. ROMBERG
- 10. Forlane do M. J.-B. CUPIS
- 11. Menuet ré M. L. de CAIX D'HERVELOIS
- 12. Sarabande do M. M. LOCKE
- 13. Larghetto do M. P.-H. AZAIS
- 14. Scherzo do M. A. DIABELLI
- 15. Sarabande ré m. L. de CAIX D'HERVELOIS
- 16. Noël ré m. Cl. BALBASTRE
- 17. Air gracieux do m. J.-B. CUPIS
- 18. Sarabande ré m. M. LOCKE
- 19. Larghetto la m. J. MUNTZ-BERGER
- 20. Sérénade sol M. Ch. GOUNOD
- 21. Les Joyeux Laboureur fa m. R. SCHUMANN
- 22. Menuet sol M. J.-S. BACH
- 23. Pièce en rondeau do M. P.-H. AZAIS

### VOLUME D

- 1. Menuet ré M. L. de CAIX D'HERVELOIS
- 2. Confiance la m. F. MENDELSSOHN-BARTHOLDY
- 3. La du Vaucel ré m. J.-B. FORQUERAY
- 4. Gavotte la m. L. de CAIX D'HERVELOIS
- 5. Tango ré m. J. ALBENIZ
- 6. Sarabande ré m. M. MARAIS
- 7. Chant mi m. R. SCHUMANN
- 8. Tema con variazioni sol M. Er. NATHAN
- 9. Allegro fa m. P.-H. AZAIS
- 10. Presto ré m. P.-H. AZAIS
- 11. Caprice ré m. M. MARAIS
- 12. Gigue ré m. M. MARAIS
- 13. Sarabande ré m. L. de CAIX D'HERVELOIS
- 14. Allegro ré m. K. Fr. ABEL
- 15. Fantaisie la m. J. MUNTZ-BERGER
- 16. Valse ml b m. P. TCHAIKOWSKY

### VOLUME E

- 1. Adagio si m. Ar. CORELLI
- 2. Tema-variazione la m. J. MUNTZ-BERGER
- 3. Histoire curieuse ré M. R. SCHUMANN
- 4. La Bruno ré M. L. de CAIX D'HERVELOIS
- 5. Chant sans paroles la m. F. MENDELSSOHN-BARTHOLDY
- 6. Bourrasque ré m. M. MARAIS
- 7. Adagio mi m. K. Fr. ABEL
- 8. La Mariée la m. M. MARAIS
- 9. Allegro si b m. P.-H. AZAIS
- 10. Cinnson indoue sol M. N. RIMSKY-KORSAKOW
- 11. Le Basque la m. M. MARAIS
- 12. Marche à 3 temps sol M. Er. NATHAN
- 13. Allegro sol m. K. Fr. ABEL
- 14. Sicilienne si b m. J.-L. DUPORT
- 15. Allegro do M. J.-L. DUPORT

DOTZAUER  
KREUTZER  
MERK  
TOLBECQUÉ

Etudes (en 4 cahiers).  
Etudes (révision Fievét).  
20 Exercices.  
Gymnastique du violoncelliste (en 3 cahiers).

FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE MILITAIRE, à PARIS — Les 23, 24 et 25 juin, 17 Formations groupant 1 200 exécutants donneront des Concerts publics dans les kiosques de la capitale. 27, 28, 29 et 30 juin : Festival

Place Vendôme avec Musique de la 7ème Armée Américaine, Sécurité de Moscou, Bersaglieri de Rome, Guides de Belgique, Musique de la Flotte Néerlandaise, Royal Dragons de la Reine Elisabeth, l'Infanterie de Singapour, Légion Etrangère.

Fanfare de la Garde Républicaine, et Fanfare du 6ème Chasseurs Alpins.

## LES MUSICIENS DU SOIR

1er Avril : Rares sont les chœurs uniquement masculins. Nous entendons avec grand plaisir la réputée phalange « Les XXX de Lille », que dirige depuis 5 décades M. Robillard. Au programme, entre autres : « Le tilleul » de Schubert (beau solo de basse), chœur de matelots du « Vaisseau fantôme ». Bravo !

15 Avril : L'Harmonie de Liévin, dirigée par M. Barthélemy, est un magnifique ensemble : présentation impeccable, jeu précis. Tous les pupitres sont à féliciter (notamment clarinettes, flûtes, hautbois). La plupart des musiciens sont des mineurs : l'un d'eux a 85 ans et joue depuis 1901 ! Beau programme : Suite de « Diane de Poitiers » (Ibert), ouverture de « La force du destin » (Verdi). La batterie-fanfare avait auparavant exécuté une marche (tambour-major : H. Citras).

29 Avril : Conduite par M. Dupont, l'Harmonie municipale de Héthune joue la Marche des Apprentis marins (Farigoul), la Marche honnoroise de « La Damnation », une fantaisie sur « My Fair Lady » (Lowe). Beaucoup de jeunes : donc justesse et sonorité s'amélioreront. Le doyen, M. Conin, 73 ans, est tambour depuis 40 ans : bel exemple de fidélité !

## DISTINCTIONS

Nous sommes heureux d'apprendre la nomination au grade de Chevalier dans l'ordre des Arts et Lettres, de M. Roger Chabrier, président de la Fédération Musicale de l'Yonne.  
M. Jean-Marie Londeix, professeur de saxophone au Conservatoire de Bordeaux.  
M. Lucien Mora, chef de la Musique Municipale de Bordenex.  
A ces nouveaux promoteurs, la C.M.F. adresse ses chaleureuses félicitations.

# PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 3 F la ligne des 32 lettres  
signes ou intervalles + T.V.A. (23 %)

(Nous ne transmettons que les lettres avec enveloppe timbrée)

## OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise DUBOST, BP 50 (89) ST-FLORENTIN, recherche 20 électriciens jouant tambour et clairons et connaissant la musique. Possibilité de logements.

Ville de SASSENAGE (Isère) 6.000 habitants, 3 km de GRENOBLE, recrute rédacteur de mairie par voie de mutation. Préférence à excellent musicien. Age limite 40 ans. Ecr. au maire avant le 30 juin.

Mairie d'EVRON (53) recherche un commis ou agent principal comptable avec possibilité d'avancement. Préférence sera donnée à un bon musicien. Logement assuré, à titre onéreux. Ecr. au journal sous No 966 qui transmettra.

Harmonie municipale de GIEN rech. instrumentistes. Logement et travail assurés. Ecr. à M. COURET, 2, rue du Bourdeau (45) GIEN.

SAINT-SOUPPLETS (77) commune rurale en expansion, cherche secrétaire de mairie, chef de musique. Logement assuré. Se présenter ou écr. au maire.

Harmonie de LOUHANS (71) recherche chef de musique, direction harmonie, sérieuses références exigées. Logement, emploi possible. Adress. candidature avec C.V. à M. GAUTHIER, secrétaire général, BAS DU CHAMP DE FOIRE, CHATEAU - RENAUD près LOUHANS (Saône-et-Loire).

TRES URGENT. Fanfare de CABOURG (Calvados) recherche d'urgence, musicien militaire retraité pour former jeunes musiciens cuivres, tambours, clairons et diriger éventuellement la Société. S'adresser : M. Jacques CHAMPEAUX Président de la Fanfare, 36, av. des Dunettes, 14 - CABOURG.

Ville 115 km de Paris, 25 000 H., recherche chef de musique pour direction Harmonie Municipale. Ecr. au journ. sous n° 972.

« LYRE BEAUMONTOISE » 82 - BEAUMONT-DE-LOMAGNE, Chef-lieu de canton, 4038 H. - C.E.S., recherche Chef de Musique pouvant également diriger école de musique et assurer la formation des élèves. Ecr. avec curriculum vitae détaillé, titres et diplômes à M. le Maire de BEAUMONT-DE-LOMAGNE (Tarn-et-Garonne).

URGENT : Harmonie Municipale 88 - LE THILLOT, recherche personne susceptible de diriger clique de tambours et clairons. Cause : départ titulaire. Logement et emploi assurés. Rémunération : Ecr. à M. ECKENSPILLER, rue de la Mouline, 88 - LE THILLOT. Tél. : (29) 61.00.77.

Chef de Musique demandé pour Direction Harmonie et Ecole Municipale de Musique. Adresser C.V., titres et référ. Préférences à Mairie de BAUGE (49).

Harmonie Union Musicale de RODEZ cherche Musicien qualifié pour assurer Direction Ecole de Musique. Adr. référ. et conditions à M. TRANIER, Directeur UNION MUSICALE, 5, bd Paul-Ramadier, RODEZ (12).

## CONCOURS

ANNECY : Concours sur épreuves pour recrutement d'un chef de pupitre, tambour - percussion à l'Harmonie municipale, prof. percussion Conservat. municipal. Poste de 18 h. heb. avec obligation d'assurer un service de chef de pupitre à l'Harmonie et sapeurs-pompiers (instrument et solfège rythmique). Cours de percussion au Conservatoire. Concours le 30 juin 1972, inscriptions closes le 19 juin. Ecr. Service Affaires Culturelles, Mairie d'Annecy (74).

## DEMANDES D'EMPLOIS

Directeur Ecole de Musique, Harmonie, Premier Prix Conservatoire, Chef d'orchestre, grande expérience pédagogique, cherche place similaire. Ecr. journal sous le numéro 970.

Directeur Harmonie et Ecole de Musique, excellentes références, cherche place similaire. Région indifférente. Ecrire au journal sous numéro No 971 qui transmettra.

Diplômé E.S.C., 27 ans, 2 ans expérience adjoint de direction, 1er bugle pendant le service militaire, Aimerais éventuellement animer une petite société. Etudierait toutes propositions. Ecr. journal sous No 967 qui transm.

## OCCASIONS

Important matériel symphonique à céder, parfait état. Très bonnes éditions. S'adresser à M. LYS-SANDRE, 125, avenue Carnot (93) BONDY.

AVENIR MUSICAL DE FIRMING (42). Rech. trompettes, saxo-alto, clarinettes et flûte d'occasion. Faire offres à M. Claudius TARDY, 7, rue Courbon Brioude à FIRMING (Loire).

Recherchons bassons d'occasion. Faire offre à : Ecole Municipale de Musique de LA SEYNE-SUR-MER (83).

A VENDRE intéressant répertoire pour musique d'harmonie. S'adresser au journal sous No 969.

A VENDRE : matériel de graveuse musicale (simili), Ecr. M. BACHELARD, VERDUN - SUR - LE-DOUBS (71).

A VENDRE PIANO 1/4 de queue GAVEAU, bois palissandre, garniture intérieure sycamore blanc, excellent état, propriétaire d'origine. Ecr. Mme M. OZEREE, 33, avenue de Villiers, PARIS-17e. Tél. MAC. 00-52. 1er étage.

## DIVERS

Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits. F.-P. LOUP, Roquefort-les-Pins (Alpes-Maritimes), timbre réponse.

## MUSIQUE MILITAIRE

La Musique du 42ème Régiment de Transmission, en garnison en Allemagne, réserve des places à de bons musiciens jouant la flûte, le hautbois, le cor et tous autres instruments à vent.

Possibilités de suivre les cours du Conservatoire de Strasbourg. S'adresser au chef de musique : Lieutenant PANNIER S.P. 69.198.

# FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

## HAUTE-SAÏNE

Extraits de Presse concernant le concert annuel des Sociétés Musicales de Tergnier (Aisne)

Mardi soir 19 avril, dans une salle des Arts et Loisirs occupée par un public très nombreux, l'annuel gala des Sociétés Musicales Ternoises « La Lyre » et « l'Union Musicale » a connu un succès sans restriction. Que ce soit les deux sociétés toujours magnifiquement dirigées par M. Locqueneux, dont on ne dira jamais assez tout le mérite, l'ensemble de flûtes douces du CES dirigé par M. Naturel et accompagné au piano par Mme Périé, leur directeur, les élèves de Mme Kurman et M. Lopez et tous les autres, la qualité fut certaine et chacun de nous se réjouit de cette rare occasion d'apprécier un programme musical de tenue.

Le spectacle fut présenté avec humour par M. Andrieu (encore un talent caché).  
Nombreuses étaient les personnalités présentes. Nous avons remarqué : M. le docteur Cerf, maire de Tergnier ; M. Dufour, maire de Vouël ; M. Doffin, adjoint au maire ; M. Charbonnier, président de l'Harmonie de Chauny ; Mme Machuelle

et M. Deniz, conseillers municipaux ; MM. Fontaine et Bourdon, présidents de l'Harmonie et de la Symphonie ; MM. Legrand et Debarre, vice-présidents, etc.

Le choix des morceaux, ainsi que la qualité des numéros les accompagnant, donnèrent satisfaction au nombreux public qui n'avait pas craint de braver le mauvais temps pour profiter d'une bonne soirée musicale.

Après l'entracte, M. Fontaine devint, au nom des 2 sociétés, remerciements les personnalités, les spectateurs, le CES, les musiciens de Chauny, Fargniers, La Fère, Saint-Gobain et même Laon qui étaient venus renforcer les sociétés locales, prouvant ainsi que la meilleure entente régnait entre les sociétés pour le plus grand bien de la musique ; il devait aussi faire remarquer qu'il se trouvait de plus en plus de jeunes dans les rangs des sociétés, ce qui laisse le meilleur espoir pour que vive la musique. L'importance du programme amena une clôture bien tardive à la soirée.

Parmi les morceaux de musique interprétés, notons :  
Pour la Symphonie : « Le Trouvère » de Verdi ; « La Princesse Czardas » de Kalman.  
Pour l'Union Musicale : « Frasquita » de F. Lehár ; « Le Ballet de la Source » de Léo Delibes.

# CHORALES D'ALSACE

### Congrès de l'Association des Chorales d'Alsace

C'est à Saint-Louis, Porte de France, chef-lieu aussi du coin des trois frontières, que le congrès de l'Association des Chorales d'Alsace a tenu ses assises le 23 avril 1972.

Dès la veille, après un geste rituel au monument aux morts, le conseil de l'Association et sa commission de musique s'étaient réunis pour préparer l'assemblée générale et discuter de divers problèmes.

Le dimanche, dans le cadre si confortable de la Maison des Jeunes et de la Culture, une soixantaine de délégués accourus de toute la province, écoutèrent les divers rapports. Sous la direction avisée et dynamique du président Moeren, l'ordre du jour défila rapidement. Remarquons le rapport de trésorerie présenté de façon magistrale par M. Aimé Moser. Malgré les lourdes charges des concours scolaires organisés chaque année à Mulhouse et à Strasbourg, malgré le prix de revient élevé de notre bulletin, ce magnifique organe de liaison entre les chorales, notre budget révèle une situation financière saine : voilà le résultat des efforts inlassables de M. Moser.

Le congrès ne s'y trompa pas et des applaudissements prolongés exprimèrent au trésorier l'approbation et la gratitude de tous.

En présentant le rapport des distinctions honorifiques, M. André Jung eut la joie de faire état de la remise de 47 distinctions au titre de l'Association ou de la Confédération Musicale de France.

Le prochain congrès ayant été fixé au 20 mai 1973 à Haguenau et un concours international prévu pour le 17 juin 1973 dans une localité encore indéterminée, la parole fut donnée à M. Joseph Müller, président de la Commission de Musique. Il nous entretint d'abord du festival de chant choral de la jeunesse prévu pour le 7 mai prochain à Colmar. Plus de 580 enfants y chanteront leur joie et démontreront la vitalité des chorales scolaires.

M. Müller développe ensuite le sujet : « L'éducation musicale de nos chorales ». Partant d'un tour d'horizon choral européen, l'orateur analyse les raisons qui nous font chanter, qui nous poussent à faire vibrer nos cœurs à l'unisson par l'expression d'accords mélodieux. Mais d'autre part, de nombreux dangers guettent chorales et chanteurs et M. Müller indique aux chefs de chœurs les moyens de les éviter. Entrant ensuite dans le détail de la culture vocale, il parle des divers rythmes en vogue à l'heure actuelle; certains risquent d'ailleurs de nous entraîner loin de la vraie musique. L'éducation musicale du choriste passe également par l'étude de la mesure des intervalles et il est essentiel que l'oreille soit habituée à en reconnaître les principaux.

Après quelques recommandations aux chefs de chœurs et quelques mots sur divers recueils d'harmonisation récemment parus, M. Müller termine en rappelant l'intérêt du chant choral et de l'éducation musicale pour l'individu et pour la société.

Vient ensuite le rapport sur le bulletin de l'Association : M. Müller qui en est le rédacteur demande instamment aux délégués de participer de leur mieux à la rédaction de cette revue qui est notre meilleur trait d'union.

Il serait impensable qu'un congrès de chanteurs se passe sans audition chorale. C'est pourquoi l'Union chorale 1882 de Saint-Louis qui l'organisait avait aussi ouvert la séance par l'interprétation de deux chœurs bien enlevés. Plus tard, entre deux rapports, les membres de la commission de musique présentèrent « Dans les prisons de Nantes » et le canon « Dona nobis pacem ». Ce canon, dont le thème est tout un programme, fut repris par tous les délégués qui terminèrent ainsi la partie administrative de ce magnifique congrès.

Au vin d'honneur offert par la municipalité de Saint-Louis, divers toasts furent portés au chant choral et le président Moeren en profita pour remercier chaleureusement les organisateurs de cette belle journée.

Comme de tradition, on passa ensuite au banquet qui réunit fraternellement tous les délégués et se termina comme il se doit, par des chansons.

# ARDENNES

### Avril à la FMA

Le mois d'avril a été relativement peu chargé pour notre Fédération vu le report à l'Ascension (du fait du référendum) des examens fédéraux de division élémentaire.

Seuls ceux des divisions supérieure (3 candidats en solfège et 8 en instrument) et moyenne (28 candidats en solfège) ont donc eu lieu le 16 avril sous la présidence de MM. Pihet et Thomé, vice-présidents de la FMA (en l'absence du président P. Dauchy) et sous le contrôle de la Commission technique et du secrétaire général Robert Demay.

10 candidats de l'HM de Charleville-Mézières; 7 de l'HM de Vouziers; 5 de l'HM de Rethel; 5 de Carignan; 4 de l'HM Sedan; 2 de l'UM Nouzonville; 2 de l'HM SNCP de Charleville-Mézières et 1 de l'HM de Givet (soit 36 en tout) se sont partagés :  
— Solfège supérieur : 2 2èmes et 1 3ème prix.  
— Solfège moyen : 4 1ères, 11 2èmes, 11 3èmes mentions.  
— Instrument supérieur : 2 1ers (avec félicitations), 3 1ers, 4 2èmes prix.



# PLANCHES & IMAGES LEDUC

### Collection d'images documentaires et décoratives

- Les Grands Compositeurs et leurs œuvres (67 planches doubles 32 x 49 sur cartoline blanche surglacée), chaque . . . . . 4,75 F
- Les Grands du Jazz, 9 portraits en couleurs 27 x 34, chaque . . . . . 2,15 F
- Les Instruments de Musique en couleurs : Classiques, Anciens, Extra-européens, 38 planches 27 x 34, chaque . . . . . 2,15 F

Planches doubles séparées : La Disposition de l'Orchestre . . . . . 2,15 F  
 La Percussion . . . . . 4,75 F  
 Les instruments en livrets à découper, chaque . . . . . 2,15 F

Catalogue détaillé sur demande

Editions A. LEDUC 175, rue Saint-Honoré - PARIS-1er - Tél. 073-48-61

— Instrument moyen : 2 1ères (avec féli.), 6 1ères, 8 2èmes, 2 3èmes mentions.

— Instrument élémentaire : 1 1er, 3 2èmes, 1 3ème prix.

Une centaine de candidats sont inscrits pour la division élémentaire et près de 400 en division préparatoire (4 juin), toutes les épreuves se subissant sur celles de 2ème année de chaque division.

Sur le plan musical proprement dit, le mois a été marqué, après un brillant concert du Conservatoire de Givet, fin mars, par un déplacement de l'HM de Charleville-Mézières à Innsbruck (Autriche).

— Une messe en musique par la Société Philharmonique de Charleville-Mézières à l'église de Vireux-Wallerand (chœurs et orchestre de chambre) sous la direction de P. Dauchy, avec un programme de choix : « Messe brève » de Palestrina, extraits de la « Suite en Ré » de J.-S. Bach, « Pièces pour cordes » du compositeur anglais H. Purcell et pour péroraison, le « Choral de la Cantate 147 » (chœurs et orchestre) de J.-S. Bach.

— Des Pâques musicales avec l'Harmonie des Deux-Vireux.

— L'AG de l'HM de Rethel (59 services en concerts, défilés et répétitions en 1971 : 76 exécutants; 83 solfégistes et 23 élèves instrumentistes), M. Duval et ses 2 meilleurs élèves (J.-M. Fay, clarinettiste; F. Légée, trompette d'harmonie et pistolet) ayant reçu la médaille d'honneur de la ville de Rethel.

Faut-il ajouter que :  
Choriste à Strasbourg, le clarinettiste yverisien Francis Harbulot a passé le mois en tournée avec sa chorale, représentant la France au « Festival Mondial 1972 des Chorales Universitaires » et, vu ses 19 ans, a eu l'honneur de remettre le cadeau français à Mme Nixon, à la Maison Blanche. De beaux souvenirs après 10 ans d'étude de la musique.

oOo

Et maintenant la saison des défilés, concerts, congrès bat son plein, mettant en lice d'un bout à l'autre du département la quarantaine de sociétés fédérées auxquelles est parvenu le second bulletin fédéral de liaison.

# AUVERGNE

### Assemblée générale annuelle

Précédée d'une réunion de bureau en date du 6 février et d'une importante réunion du conseil d'ad-

ministration le matin même, à 9 h. 30, l'assemblée générale s'est tenue le dimanche 12 mars 1972, à 14 h. 30, à Chamalières.

A l'heure exacte le président Wegl ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux nombreux représentants des sociétés et accueille avec cordialité M. Robert Chabanne, récemment élu au conseil d'administration, président de la Philharmonique de Thiers en remplacement de notre très regretté collègue M. Thérèse.

Il donne la parole à M. Bernadet pour l'appel et la remise des pouvoirs; il est constaté avec satisfaction que 59 sociétés sur 69 sont présentes ou représentées, ce qui démontre l'intérêt porté par chacune à la vie fédérale.

Le président présente les excuses de M. Decouze, empêché; de Mlle Besson, retenue par un deuil récent et rappelle le décès tragique de M. Hygonneuc, vice-président du Cantal, et celui de M. Gabrat, président de la société de Jumeaux. Il fait observer une minute de silence à la mémoire des disparus.

M. Wegl remercie les nombreuses sociétés qui l'ont invité au cours de l'année, ce qui a permis de se mieux connaître et partant de s'apprécier encore davantage.

Il félicite chaleureusement tous les décorés et, en particulier les chefs qui ont obtenu une médaille d'or de direction : M. Charbonnier des Ancizes-Saint-Georges, créateur de la société il y a 36 ans et toujours au poste.

M. Magaud qui dirige tour à tour Châteaillon et Puy-Guillaume, après avoir été professeur de clarinette à l'école de musique de l'Harmonie de Clermont.

Le président fait part à l'assemblée de la création de la « Fédérale d'Auvergne » par le compositeur Maurice Morlat qui eut la délicate attention de dédicacer cette marche au président fédéral qui le remercie vivement.

Il note également les succès marquants de l'Harmonie d'Aurillac dirigée par le dynamique Paul Vidal au concours de Saint-Giron ainsi qu'à l'audition des « Musiciens du Soir ».

Le président traite ensuite en un large tour d'horizon des rapports avec la région, le département, les Affaires culturelles, Jeunesse et Sports, les collectivités locales, etc. et termine en remerciant avec chaleur ses précieux collaborateurs du conseil d'administration.

Rapport du secrétaire général. — M. Blazex donne lecture du compte rendu de la dernière assemblée générale qui est adoptée à l'unanimité, de la réunion de bureau du 6 février, de la réunion du conseil d'administration du matin, au cours

desquelles d'importantes questions ont été mises au point concernant notamment les examens fédéraux, la pédagogie nouvelle, le projet d'achat d'un local fédéral.

Rapport de trésorerie. — M. Bernadet fait avec l'autorité qui le caractérise un large exposé sur l'état de nos finances. Il attire l'attention des sociétés sur la nécessité absolue — l'année musicale commençant le 1er octobre — de régler dans le mois les cotisations et les timbres fédéraux sur la base de : cotisation 35 F par société + 0,50 par membre pour le timbre fédéral.

Les sociétés défaillantes ou ne justifiant pas de leur situation financière provisoirement difficile seront radiées après avis. Il insiste également sur le maintien de la « Carte d'identité fédérale » avec photo, seul moyen de lutter contre des présences déloyales aux concours de musique. Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport des assurances. — Le vice-président, M. Chartoire, chargé de ce service rappelle, lui aussi, l'intérêt impérieux qu'il y a de souscrire dès octobre un nouveau contrat d'assurances, l'ancien contrat ne bénéficiant pas de la tacite reconduction en raison de l'effectif plus ou moins mobile du nombre d'exécutants.

Il rappelle le nombre élevé de sinistres au cours de l'année, ce qui devrait motiver les dirigeants à couvrir leur responsabilité par la police multi-risques de la Confédération.

Rapport sur les récompenses. — M. Wegl, qui conserve le service qu'il occupe depuis 40 ans, fait part à l'assemblée de la décision confédérale de diminuer de 10 années la durée des services dans les différentes catégories de récompenses.

Le tableau s'établit donc ainsi :  
Fédération d'Auvergne : 1 insigne pour 5 ans de présence à la société accompagné diplôme du « Jeune Musicien »; 1 médaille d'argent « La Musique » pour 15 ans de service et 27 ans d'âge minimum.

Confédération : 1 médaille de bronze pour 20 ans de service et 32 ans d'âge minimum; 1 médaille d'argent pour 30 ans de service et 42 ans d'âge minimum; 1 médaille d'or pour 40 ans de service et 52 ans d'âge minimum; 1 médaille véteran au-delà de 65 ans d'âge à condition d'être titulaire de la médaille d'or.

Pour les chefs : médaille bronze, argent et or pour 15, 20 ou 25 ans de direction effective.

Pour les sociétés : médaille du cinquantenaire et du centenaire. 1 seule promotion par an; celle de Sainte-Cécile pour laquelle les dossiers devront parvenir le 1er juin au plus tard.

Rapport sur les examens féd-

raux. — M. Blazex, chargé de cet important service tient, avant toute chose, à remercier tous les chefs, professeurs, administrateurs qui lui ont apporté un concours spontané et sans réserve, ce qui a permis de mettre en fonction dix centres d'examens et d'atteindre le chiffre record de 842 élèves.

Il indique les dates pour 1972 et invite tous les chefs à présenter leurs élèves prouvant ainsi que le dévouement, associé au talent, peut amener d'heureux résultats.

Il précise que les élèves accordés doivent passer les épreuves confédérales.

Dates des examens :  
25 mai, jeudi matin, UAICF gare de Clermont après-midi, Chamalières.

1er juin : jeudi matin, Saint-Eloy-les-Mines; après-midi, Les Ancizes.

8 juin : jeudi matin, Issoire; après-midi, La Bourboule.

10 juin : samedi après-midi, Thiers.

15 juin : jeudi toute la journée, Riom.

Le concours supérieur sera fixé ultérieurement ainsi que les centres d'Aurillac et de Riom-es-Montagne. Rapport sur la pédagogie nouvelle :

Le président du Cantal, M. Vidal, directeur de l'école de musique et de l'Harmonie d'Aurillac, rapporteur du cours de Mme Pendleton, de Paris, nous fait bénéficier à nouveau de sa haute compétence en la matière et de sa foi inébranlable dans une étude d'approche psychologique de l'enfance qui prouve sa justification dans les résultats obtenus absolument convaincants.

Il démontre l'utilité de s'adapter à cette pédagogie et se propose d'établir des contacts personnels avec ceux qui désiraient s'initier à cette méthode.

Rapport sur le local fédéral. — M. Serre, vice-président, informe l'assemblée que M. Wegl devant quitter prochainement son vaste local de la rue du 11 novembre à Clermont-Ferrand dans lequel il abritait le secrétariat, les archives, le matériel, les récompenses, La Fédération se trouve dans l'obligation de rechercher un autre local et, si possible, de l'acheter.

Le conseil d'administration a donné son accord sur une proposition de l'Agence Duplax concernant un appartement de 2 grandes pièces (65 m<sup>2</sup>) au 1er étage d'un immeuble sis près la place Delille à Clermont. Les finances fédérales n'étant pas suffisamment fortes pour un tel achat, M. Serre sollicite le concours financier de chaque société et propose comme base de participation la somme de 5 F par musicien fédéré, ce qui est accepté à la quasi-unanimité. Le président reçoit pouvoir pour l'achat du local.

Adresser les versements au CCP 451-85 Clermont-Ferrand à l'initiative : Union départementale des Sociétés Musicales du Puy-de-Dôme.

Sociétés Nouvelles. — M. Morel propose à l'agrément de l'assemblée la Société Musicale de Saint-Beauzène et M. Chartoire celle d'Arlanc.

Tous les délégués forment des vœux pour la prospérité de ces 2 sociétés.

Renouvellement du 1/3 sortant. — MM. Chartoire, Serre, Chabanne, sont réélus. M. Bostmembre sollicite l'honorariat après 40 ans de présence et propose à sa place pour représenter la Montagne de Thiers, M. Bardet, chef de Chabreton.

Aucune candidature n'étant manifestée, M. Bardet est élu à l'unanimité.

Guide-chant. — Sept guide-chant « Organa » sont données en prêt aux sociétés suivantes : La Bourboule, Bourg-Lastic, Puy-Guillaume, UAICF, La Plaine, Riom, Jumeaux.

Disciplinée. — Plusieurs ouvertures classiques et marches militaires sont à la disposition des sociétés ainsi qu'un traité en 3 volumes de l'Histoire de la Musique et une méthode de Batterie-Panforte.

Journal Confédéral. — Véritable lien entre nos sociétés à l'échelon régional, national, voire international. Véritable organe de perfectionnement culturel par ses comptes rendus artistiques et ses articles documentés et d'une haute érudition le journal CMF devrait être votre journal et lu avec intérêt et profit.

Février. — En cours de constitution, il importe aux retardataires de répondre au plus tôt au questionnaire qui leur a été adressé.

Musique Militaire. — Pour la musique régionale de Lyon, en général 2 examens sont prévus en mars et septembre — avis est donné dans la presse. Pour le 92ème RI s'adresser à MM. Wegl et Blazex.

Livrets fédéraux — Classement des sociétés. Les demandes doivent être adressées au président, mairie de Chamalières.

Comptes rendus pour le journal CMF. Les adresser au président fédéral, mairie de Chamalières.

Un vin d'honneur offert par la municipalité de Chamalières a terminé cette journée de travail constructif dans une atmosphère de chaude cordialité.

CCP. Auvergne : CCP 294-50 Clermont-Ferrand, Fédération des Sociétés Musicales d'Auvergne.

Puy-de-Dôme : CCP 451-85 Clermont-Ferrand, Union départementale des Sociétés Musicales du Puy-de-Dôme.

Cantal : 1.760-45 Clermont-Ferrand Union départementale des Sociétés Musicales du Cantal.

Assurances : CCP 158-64 Clermont-Ferrand, Chartoire Marcel.

Composition du conseil d'administration :  
Président d'honneur, M. Tournel, compositeur de musique, Maison St-Joseph à Leroux; président, M. Jacques Wegl, 25, rue du 11-Novembre, Clermont-Ferrand; vice-présidents, M. Chartoire Marcel, 29, rue du Châteaun, Albert; M. Vidal Paul, mairie d'Aurillac; secrétaire général, M. Blazex, 23, route du Moulin-d'Est, Riom; trésorier, Mlle Besson, mairie de Chamalières.

Membres : M. Bernadet, La Bourboule; M. Bardet Marcel, Chabreton.



che: M. Collier André, Les Martres-de-Veyre; M. Gueydon, Le Mont-Dore; M. Roux, Chamalières; M. Serre, Les Ancizes-Saint-Georges; M. Pachot, Cournon; M. Chabanne, Thiers; M. Decouze, Beaumont; M. Tardieu, Issoire.

LES ANCIZES - ST-GEORGES

Le récital annuel de l'Union Musicale a remporté le premier dimanche de mars, un succès mérité. Sous la baguette de son chef M. Louis Charbonnier qui le dirige depuis 36 ans, l'Harmonie a successivement interprété « Ballet Egyptien » de A. Luligal; « Suite Ballet », de Popy, puis avec l'appoint de la Batterie-Fanfara, elle a exécuté avec brio « Marching Thro' Georgia », pas redoublé de Miller.

L'orchestre du variétés de M. Meunier Michel a permis au public d'apprécier un programme de choix dans lequel alternaient jazz classique et musique champêtre.

Chacun a pu se rendre compte que la société possède avec son harmonie, sa batterie et son orchestre trois ensembles musicaux de grande qualité.

Nous ne saurions passer sous silence la participation d'une troupe théâtrale d'amateurs « Les Jeunes Comédiens de Villefranche » qui donna une pièce de Plante avec un haut et indiscutable talent comique.

L'Union Musicale a une fois encore montré sa vitalité et fait honneur à M. Serre qui en assure depuis de longues années la présidence avec bienveillance et fermeté.

BOUCHES-DU-RHONE

Concert par l'Orchestre Symphonique SNCF de Marseille

Le 21 mars écoulé l'OSM donnait son premier concert à la bibliothèque municipale de la saison sous la direction de son nouveau chef, Jean-Pierre Couleau, compositeur.

Sous cette nouvelle baguette dynamique et très nuancée, nous avons entendu en première partie: - L'Ouverture de Coriolan, de Beethoven, dont les sombres accents ont été rendus avec justesse par l'orchestre.

Le Concerto en sol mineur, de Vivaldi, a permis au 1er pupitre des premiers violons (Mlle Roubaud et M. Delmas) de faire applaudir leur talent, sans omettre les différents pupitres de l'orchestre qui ont accompagné les solistes avec souci des nuances.

Cette première partie s'achevait par un extrait de Peer Gynt, de Grieg, qui nous permettait d'apprécier la cohésion de l'orchestre dans ces pages empreintes de folklore nordique immortalisées par le maître norvégien.

La deuxième partie du concert était consacrée à l'audition intégrale de la Symphonie numéro 41 de Mozart (La Jupiter). Ce chef-d'œuvre, l'un des derniers du Maître de Salzbourg, laisse bien présager l'avènement de la période beethovenienne et nous pouvons remercier J.-P. Couleau et ses musiciens d'avoir rendu cette impression par leur application à respecter de leur mieux les intentions de l'auteur.

L'auditoire, éclairé, qui assistait à ce concert, n'a pas ménagé ses applaudissements et ses encouragements à l'orchestre.

Les commentateurs de ce programme ont été assurés avec élégance et gentillesse par Mlle Roubaud. Parmi l'assistance nous avons remarqué la présence, aux côtés de M. Joffroy, président de l'OSM, de divers hauts fonctionnaires de la SNCF dont M. Vidal, ingénieur principal honoraire; M. Devillechaise, chef de la gare de Marseille Saint-Charles et Mme; de professeurs de musique parmi lesquels nous avons reconnu Mlle Collie, professeur de piano au Conservatoire.

Cette saison a donc commencé sous d'heureux auspices, nous espérons que l'OSM se fera entendre encore dans des programmes toujours intéressants, gages de la persévérance et du talent des musiciens et de leur chef Jean-Pierre Couleau à qui nous souhaitons de nouveaux succès.

CENTRE

JENZAT

Nécrologie

M. Jacques Antoine PAJOT, luthier, n'est plus

C'est avec une profonde tristesse que nous avons vu disparaître un des doyens des Luthiers de France Jacques Antoine Pajot, de Jenzat, particulièrement célèbre pour ses fabrications de vieilles. Nous le remercions dans toutes nos manifestations et il avait doté nos fêtes fédérales d'une coupe portant son nom, à l'intention des fanfares de 3ème division, car il aimait encourager les petites sociétés.

Elles perdent en lui un homme compétent, affable, un précieux conseiller et un ami. Ses obsèques se sont déroulées à Jenzat le 15 avril après-midi. Une foule d'amis l'accompagnait à sa dernière demeure, parmi laquelle nous avons remarqué beaucoup de dirigeants et membres des sociétés musicales de la région. La Batterie-Fanfara de l'Harmonie de Gannat, en tenue, rendait les honneurs en exécutant les sonneries réglementaires.

La Fédération Musicale du Centre, qui avait envoyé une gerbe de fleurs, était représentée par M. André Relin, son président; M. Henri

Lheroudeau, son secrétaire général, et M. Raouil James, son trésorier général.

Nous renouvelons nos sincères condoléances à sa famille et lui exprimons en cette douloureuse circonstance, nos sentiments de vive sympathie.

A. R.

VICHY

Les concerts du mois d'avril Concert donné au Centre culturel Valéry-Larbaud le dimanche 9 avril 1972, à 17 h., par la Société Musicale de Vichy. Direction, M. Paul Rollin.

- Programme: 1. Américain Patrol (morceau caractéristique), arrangement Laurent Delbecq. 2. La Bohémienne (célèbre ouverture de l'Opéra), M.-W. Balfe (clarinette solo, M. René Féon). 3. Tol et Moi (fantaisie-duo pour deux clarinettes), Auguste Bruniuau (solistes, MM. Maldan et Laplace). 4. Czardas numéro 1 (sur des airs nationaux hongrois), G. Michiels. 5. La Vie d'Artiste (grande valse), Johann Strauss. 6. Teenager (jazz-fantaisie), Mathieu Everaarts. 7. Nos képis blancs (défilé-marche pour tambours, clairons et trompettes, Paulle Nod (arrangement par André Semler-Collery).

Dimanche 16 avril 1972, à 17 h., théâtre du Centre culturel Valéry-Larbaud. 6ème concert de la saison d'hiver 1971-1972 par l'Harmonie Municipale de Vichy (direction André Relin), avec le concours de Gérard Gahnassia, pianiste.

Programme (présentation de Jean Joyeux, de l'ORTF):

- 1. Le Bal de Béatrice d'Este (Duchesse de Milan XVIème siècle), extraits de la suite pour instruments à vent de Reynaldo Hahn (transcription pour Harmonie des numéros 1, 4, 6 et 7, par Laurent Delbecq); 1) Entrée pour Ludovic Le More; 4) Ibérienne, trompette solo M. Victor Dutérel; 6) Courante; 7) Salut final au Duc de Milan. 2. Impressions et Images (1ère suite d'orchestre), Thierry Veneux (arrangement pour Harmonie de Désiré Doudeyoc): a) Assez lent, b) Moderato, c) Andantino, d) Calme, e) Choral. 3. Deux pièces pour piano seul: 1) Deuxième Ballade en Fa Majeur, Fr. Chopin; 2) Toccata (d'après le final du 5ème Concerto), C. Saint-Saëns (soliste, Gérard Gahnassia). 4. Guillaume Tell (ouverture du célèbre opéra), G. Rossini (transcription pour harmonie de Sellemeck) (flûte solo, M. René Farge; hautbois solo, M. Marco Papon; saxo alto solo, M. Joseph Masson). 5. Triptyque Moderne (arrangement pour Harmonie de Désiré Doudeyoc): 1) Amazone (Boleré), Roger Bourdin; 2) Sweet-Dolly (Swing) Camille Sauvage; 3) Poy-March (Marche), Bob Astor. 6. Les Gars de Provence, Henri Tomasi, pas redoublé sur des airs populaires pour Harmonie et Batterie-Fanfara (tambour-major, André Lafaye).

30 avril 1972

Concert de la Symphonie Vichysoise

Dimanche après-midi, une assistance record était présente au Centre Valéry-Larbaud où la Symphonie Vichysoise donnait son dernier concert avant la saison thermique.

Dirigé par M. Victor Dutérel, il fut un tout point remarquable.

Nous féliciterons tout d'abord le baryton Pierre Deloger qui, avec d'autres chanteurs de premier plan, fit pendant longtemps les beaux jours du Grand Casino de notre ville, au temps où opéras et opéramusiques tenaient une place de choix dans les programmes.

M. Deloger, qui fêtait ses 82 ans ce même jour, enthousiasma le public par une voix qui a conservé toute sa sûreté, tout son timbre et toutes ses nuances. Chantant seul ou en compagnie de Mme Janine Elyna, également très appréciée des mélomanes, il connut, de même que sa partenaire, un succès bien mérité.

M. Charles Lévy, professeur de violon au Conservatoire de notre ville, reçut également sa grande part de bravos après avoir interprété remarquablement un extrait du concerto « Les quatre saisons », d'A. Vivaldi.

Compliments également au compositeur Henri Thévenin qui était au piano d'accompagnement, à M. Roger Ragouzet pour son solo de cor et à tous les exécutants pour cette belle soirée.

A l'issue de ce concert, les membres de la société se retrouvèrent à un vin d'honneur. (La Montagne 3-5-72).

NEVRES

Société des Concerts Nivernais

Concert donné à la Maison de la Culture de Nevers le mercredi 15 mars 1972, avec le concours de Claude Bonneton, pianiste professeur au Conservatoire régional de Tours.

C'est devant une salle pleine — elle contient 1.000 places — que l'orchestre de la Société des Concerts Nivernais a donné le deuxième concert de sa saison musicale. Ce concert se caractérisait d'une part par le soliste qui avait accepté de prêter son concours; Claude Bonneton, pianiste professeur au Conservatoire régional de Tours et membre du Trio classique de Paris dont la renommée a largement dépassé nos frontières. L'œuvre qu'il avait inscrite à son programme ne figure pas au répertoire de tous les concertistes, car elle demande une classe, un talent, une virtuosité en même temps qu'une technique hors pair: il s'agissait du merveilleux concerto pour piano et orchestre de Tchaikowski. La mise au point de cette œuvre gigantesque demandait une sûreté tant de la part du soliste que

de celle des exécutants et de leur chef Georges Bardin, bien connu de notre Fédération. L'interprétation en fut telle que le public, dès la fin du premier mouvement, d'un élan spontané, manifesta sa satisfaction et son plaisir en applaudissant très vivement. Et, à la fin de l'œuvre, c'est une véritable ovation qui monta du public vers tous ceux qui avaient si bien rendu cette pièce si difficile.

Une autre innovation fut l'interprétation, par l'orchestre, en deuxième audition en France de la « Sinfonietta » de Serge Lancel, Prix de Rome. Cette petite symphonie en trois mouvements d'une exécution peu aisée a été admirablement sentie par Georges Bardin et ses exécutants, de l'avis même du compositeur qui se trouvait présent dans la salle et qui fut lui-même applaudi. Serge Lancel dans une lettre récente adressée à la société ne reconnaît-il pas avec plaisir qu'il eût « la merveilleuse surprise de n'être pas trahi dans l'interprétation que Georges Bardin donna de sa « Sinfonietta » et il ajoute que « c'est un événement rare dans la carrière d'un compositeur ».

A ce même programme l'orchestre interpréta une œuvre fort connue des mélomanes: « Les Préludes » de Franz Liszt. L'orchestre, dirigé de main de maître par Georges Bardin, se surpassa et en donna une exécution digne des plus grands orchestres.

A noter qu'après l'entracte et avant l'exécution du 1er concerto de Tchaikowski, Claude Bonneton, dans des styles très différents mais avec une connaissance approfondie de son instrument et des divers auteurs qu'il avait choisis, mit en valeur par un toucher gracieux et nuancé la « Nocturne en ut dièse » de Chopin, une technique agile et sûre dans « l'île Joyeuse » de Debussy et enfin une dentelle ételée dans la « Toccata de Saint-Saëns ».

En résumé, concert de plus réussis au cours duquel, dans le temple de la musique qu'est la Maison de la Culture, sa muse a été bien servie.

NEVERS

30 avril 1972

Brillante audition de la Philharmonie Municipale qui confirme son classement en division d'excellence.

La partie est gagnée pour la Philharmonie Municipale qui, après un long silence, affrontait, dimanche, un jury de classement afin de faire le point de ses possibilités et affirmer sa volonté de reconquérir le terrain perdu depuis une dizaine d'années, en raison des difficultés qu'elle a traversées.

Ainsi que nous l'avons expliqué dans un précédent article notre société qui, en 1955, au concours de Pau, se hissait au rang des meilleures formations de France en accédant à la division d'honneur, rétrogradait par la suite de deux échelons pour se retrouver en « excellence B ». Elle devait perdre le bénéfice de ce classement pour n'avoir pu participer, dans le délai de cinq ans, à un nouveau concours.

Il lui fallait donc pratiquement repartir de zéro pour reprendre dans cette hiérarchie une place que la Philharmonie n'aurait jamais dû quitter. On pouvait même craindre que notre société ne se retrouve en division supérieure, faisant en sens inverse le chemin parcouru depuis Dives-sur-Mer, en 1950, alors qu'elle commençait son ascension.

Dimanche matin, la Philharmonie — soixante exécutants — se présentait sous la direction de son chef, Georges Bardin, devant le jury d'examen composé du commandant Jules Semler-Collery, président de la Confédération Musicale de France, ancien chef de la Musique des Equipages de la Flotte; de MM. Albert Erhmann, président de la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique; et André Relin, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre.

En audition privée, notre société interpréta deux œuvres réputées difficiles: « Variations symphoniques sur un thème pieard » de M. Semler-Collery, et « Le Roi d'Ys », d'Edouard Lalo; la première du niveau de la division supérieure, la seconde en excellence.

Les musiciens donnèrent le meilleur d'eux-mêmes et produisirent une impression très favorable sur le jury qui, après délibération, décida, à l'unanimité, de confirmer la Philharmonie dans son classement acquis en 1964, c'est-à-dire en division d'excellence B.

Il ne s'agit pas, nous confie le commandant Semler-Collery, d'un jugement de faveur, car nous avons été sans complaisance mais la Philharmonie de Nevers, qui fait preuve de beaucoup de qualités, méritait ce classement.

Certes, cette remise en selle est l'aboutissement d'un long et sérieux travail de préparation qu'il conviendra de poursuivre pour assurer le maintien de notre phalange dans cette division.

L'audition achevée, le résultat proclamé en présence de M. Guin, maire adjoint, et de M. Jean Julien, président départemental de la Fédération musicale du Centre et de l'Union de la Nivèrre, les musiciens étaient conviés à un vin d'honneur servi au Conservatoire.

Ce fut l'occasion, pour les membres du jury, d'adresser des félicitations aux instrumentistes et à leur chef. Cette audition, déclara M. Relin, confirme ce que j'avais entendu au concert de Sainte-Cécile: sans conteste, la Philharmonie est l'un des plus beaux fleurons de notre Fédération. Encore mille fois bravo!

Pour sa part, le commandant Semler-Collery disait toute la joie qu'il avait eue d'assister à cette audition très satisfaisante. Pour autant, ajoutait-il, vous n'atteignez pas à la perfection, encore que la note obtenue vous ait permis de vous maintenir en division d'excellence B. A

vous de travailler sous la baguette experte de Georges Bardin pour accéder en excellence A. Tous nos vœux vous accompagnent.

Le représentant du maire, M. Maurice Guin, s'associait à ces propos et adressait des remerciements aux membres du jury et des félicitations à M. Georges Bardin, à ses musiciens, auxquels il souhaita bon vent.

Cette sympathique réception fut marquée par la remise de diplômes et médailles d'honneur de la Confédération Musicale de France et de médailles décernées par le ministère des Affaires Culturelles à une quinzaine de musiciens dont certains comptent cinquante ans et plus de services dans les rangs de la Philharmonie. Qu'il nous soit permis de leur témoigner la reconnaissance des Nivernais et leurs compliments pour leur attachement et leur fidélité à la cause musicale.

Médaille d'honneur de la Confédération Musicale de France

Bronze: MM. Roger Lardrot et Michel Bertrand (vingt-cinq années de services et plus).

Or: MM. Antoine Mengual (quarante-huit années de services); Georges Masson (quarante-sept ans); Roger Goldin (quarante et un ans); Pierre Vataire (quarante ans); François Minot (cinquante ans); René Duly (cinquante ans); Victor Perrot (cinquante-deux ans).

Vétérans: M. René Bardin, pour soixante années de services. Médailles d'honneur des sociétés musicales et chorales décernées par le ministère des Affaires Culturelles: MM. Michel Bertrand, Jacques Gullpin, Camille Joly, Roger Lardrot, Armand Potignon, Henri Pudet, Albert Ravelle, Pierre Vataire.

Journal du Centre (2 mai 1972).

CHAMPAGNE ET MEUSE

Audition de la Société Philharmonique au Théâtre municipal d'Épernay

Dimanche 23 avril, la Société Philharmonique de Champagne donnait sa 136ème audition au Théâtre municipal d'Épernay. Grâce à ses talentueux directeurs, Maître Robert Biot et René Fournier, qui ont su si bien modeler cette formation forte de 92 éléments, l'exécution des œuvres choisies fut d'une remarquable maîtrise; c'est ce que devait déclarer M. Jean Françaix, le compositeur et pianiste bien connu, qui honorait de sa présence cette matinée musicale.

Étaient inscrits au programme la 1ère et 2ème Suites de l'Arlésienne, de Bizet; Messidor, de Bruneau; le Ballet d'Isoline, de Messager; Une nuit sur le Mont Chauve, de Moussorgsky; et la Marche Hongroise de la Damnation de Faust, de Berlioz. Mais l'apothéose devait être l'exécution du Concerto pour harpe de Haendel, pour laquelle Mme Suzanne Cotelte, soliste du Théâtre national de l'Opéra de Paris, avait bien voulu prêter son concours. Elle reçut les acclamations d'un public venu très nombreux, et fit admirer, en interprétant quelques études, toutes les ressources de ce difficile instrument.

Le traditionnel vin d'honneur qui réunit, après le concert, les musiciens et leurs familles ainsi que les amis de la société, fut l'occasion pour le président de Vogüe de remercier M. Françaix, tous ceux qui ont fait de cette journée une réussite et les musiciens pour leur attachement à la Société Philharmonique qui fêtera les 17 et 18 juin prochain le cinquantième anniversaire de sa fondation.

Autour de M. Robert-Jean de Vogüe, en remerciant la présence de M. Françaix, de M. Ducellier, président adjoint, de MM. Biot et Fournier, directeurs; de M. Houllin, administrateur; de M. Foret, directeur honoraire; de MM. Dricot, Médard, Rapenue, Carletel, du comité artistique; de MM. Gillain et Lafforge, vice-présidents de la Fédération Musicale de Champagne et Meuse.

Festival de musique à Hautvillers

Haut lieu de la Champagne, célèbre par son abbaye qui abrita le moine Dom Pérignon, Hautvillers recevait le 1er mai dix sociétés de musique des cantons d'Ay et de Verzy à l'occasion du Festival international.

La Société Philharmonique de Champagne était, comme il se doit, l'invitée d'honneur.

La magnifique pare de l'Abbaye, mis exceptionnellement à la disposition de la Fanfare d'Hautvillers, la décoration de la commune, le temps idéal et la très belle participation à ce festival, ont fait de cette journée une réussite.

Une constatation s'impose, et elle fait plaisir: c'est le nombre de plus en plus important de jeunes éléments qui garnissent les pupitres. Certaines sociétés, nouvellement constituées, ne comprennent que des moins de vingt ans.

Participaient à cette journée les sociétés suivantes: Fanfares municipales d'Avenay-Vailly, d'Av. de Champllon, de Cumières, d'Hautvillers, de Magenta, de Mailly ainsi que l'Avant-Garde d'Épernay, le Club des Accordéonistes et la Société Philharmonique de Champagne. Parmi la nombreuse assistance, on remarquait M. Collery, sénateur-maire d'Ay; M. Crispin, député de la Marne; M. Coutten, maire d'Hautvillers; M. Bigotte, président de la Fédération Musicale de Champagne et Meuse ainsi que de nombreux représentants des Sociétés Musicales de la région.

ILE-DE-FRANCE

Renouvellement du Bureau du Comité de la Fédération

Le Comité de la Fédération de l'Ile-de-France, recomposé au cours de l'assemblée générale du 27 février 1972, s'est réuni le 14 mars 1972 pour procéder à la mise en place de son bureau.

Ont été désignés: président, M. Paul Pin; vice-présidents, MM. Boulanger, Grivot, Etienne Lozin; secrétaire général, M. le colonel Charollais; secrétaire général adjoint, M. Massucetti; trésorier, M. Gaston Pin; trésorier adjoint, M. Foynet.

Le nouveau président, M. Paul Pin, est né à Moulins (Allier) où il mena de front ses études au lycée et ses études musicales à l'école nationale de musique (classes de solfège et de violon) participant avec son père, président de l'Harmonie La Lyre Moulinoise, aux nombreuses activités musicales locales. Poursuivant ses études à Paris, il fut secrétaire puis directeur adjoint du Cercle Musical Universitaire.

Ingénieur civil des Ponts et Chaussées, M. Paul Pin a fait toute sa carrière au service des transports parisiens, sans jamais cesser de s'occuper de musique. Il est depuis 1969 directeur du personnel à la RATP et à ce titre, il apporte tout son appui aux trois brillantes formations musicales de cette grande entreprise, Orchestre Symphonique, Harmonie et Batterie-Fanfara.

M. Paul Pin est chevalier de la Légion d'Honneur, officier de l'Ordre National du Mérite, chevalier des Palmes Académiques. Il a reçu en 1971 la médaille d'honneur de la Confédération Musicale de France pour 50 ans d'activité musicale.

Le Secrétaire Général, Colonel CHAROLLAIS.

La Sirène de Paris

Le 9 avril 1972 recevait dans sa maison, 20, rue Daruau, Paris-14ème.

Y étaient conviés les diverses personnalités musicales et membres honoraires. Une audition fort agréable y fut exécutée.

Cette réunion familiale était présidée par le très dévoué et sympathique Maître Paul Fievet, président de l'Institut, et Mlle Fernande Millet, vice-présidente d'honneur.

Nous avons reconnu M. M. Masson de Melun; M. Vautrin, qui préside de aux destinées de la Musique Municipale de Château-Thierry et Mme, ainsi que M. le directeur de la Musique Municipale de Château-Thierry; de même diverses autres personnalités honorèrent cette réunion.

M. André Grébaud, président de La Sirène, qui avait pris la parole avant l'exécution du programme, convia toutes les personnes présentes à un vin d'honneur, lequel permit de se retrouver ou de faire connaissance.

Vraiment bon après-midi, La Sirène, avec ses 98 ans, est toujours bien active. Un auditeur assidu.

Estudiantina d'Argenteuil

Selon une tradition qui dure depuis plus de 12 ans, l'Estudiantina d'Argenteuil (division d'excellence) offre deux concerts par an à la municipalité et à ses membres bienfaiteurs, un concert d'automne et un concert de printemps.

Le dimanche 23 avril 1972, l'Estudiantina, sous la direction de Mario Monti, a présenté ses 40 musiciens dans la salle des fêtes d'Argenteuil devant un nombreux public d'habitants et de connaisseurs.

L'orchestre se composait de 10 premières mandolines, 10 secondes mandolines, 8 mandoles, 10 guitares, 1 mandoloncelle et 1 contrebasse à cordes.

On a pu remarquer dans l'auditoire, la présence des représentants municipaux; de M. Castanié, directeur de l'école de musique d'Argenteuil et de Mme Castanié, professeur à l'école de musique; de M. Baron, directeur de la Chorale municipale de Courbevoie; de Mme Adoré, éditeur et de bien d'autres personnalités que nous nous excusons de ne pas citer toutes.

Le public a pu apprécier les interprétations des œuvres suivantes: Alcède, ouverture de Gluck transcrite par M. Monti; la Dans. Japonaise aux lampions, de Yoshitomo; l'Ouverture de Cavallerie Légère, de Suppé, transcrite par Wolki; l'Audant en ut majeur de W.-A. Mozart, pour flûte et orchestre, avec en soliste Jean-Claude Voinin et dirigé par J.-P. Dubert qui en a écrit la transcription pour orchestre à plectre; un air de Turandot, de Puccini « Nessim Dorma », chanté par Jean-Pierre Volcke et accompagné par l'orchestre.

Deux jeunes musiciens de l'Estudiantina, âgés de 10 ans et 13 ans, interprétés, avec beaucoup de brio, un Allegro de Rossini, quo transcrit par C. Munnier, récital et duo, transcription de M. Monti, ténor J.-Pierre Volcke, baryton Jacky Vivant, soulèverent l'enthousiasme.

CHIEF DE MUSIQUE ECUSSONS BRASSARDS pour vos FANIONS BRASSARDS Attributs brodés mains métier suisse Les Brodeurs REUNIS 84, rue des Archives, PARIS-3 C.C.P. 76132 Tél ARC 62-50 Se recommander au journal

slisme du public. Faust-Fantaisie sur l'Opéra de Gounod, orchestré par Billi pour OAP termina ce concert. Devant les applaudissements frénétiques du public, l'Estudiantina dut bisser le dernier thème de la Fantaisie.

Mario Monti, à l'issue du concert, fit remarquer que beaucoup de jeunes apprennent la musique et qu'il est intéressant de les diriger vers nos sociétés afin que leurs études musicales puissent avoir un aboutissement dans la musique d'ensemble.

signé : Mme VALLEE.

**COURBEVOIE**

**Festival international pour orchestres à Plectres**

C'est sur une idée vieille de plus de deux années qu'est né ce festival auquel il nous fut donné d'assister, le samedi 18 mars 1972, en la salle des fêtes du stade municipal de Courbevoie.

Le président du Cercle Mandoliniste de Courbevoie, Monsieur Georges-Charles Bernard est en effet le père de cette manifestation pensée depuis de nombreux mois et son plus grand mérite est sans doute d'avoir su choisir, pour assumer la tâche de président ce festival, un homme dont les compétences en matière de plectres ne sont plus à démontrer : Monsieur Sylvain Dagosto, compositeur dont le talent a depuis longtemps franchi nos frontières, et directeur de l'Orchestre à Plectres de la S.N.C.F. de Paris.

La collaboration de ces deux animateurs dynamiques est pour beaucoup dans le succès de ce premier festival français qui aurait pu réunir davantage d'orchestres et se dérouler sur deux journées au lieu d'une, si un soutien officiel leur avait été accordé.

Malgré cette restriction d'ordre matériel, il nous plaît de souligner la qualité musicale d'ensemble ; tous les orchestres surent faire preuve d'une maîtrise certaine et le public quitta la salle avec regret mais convaincu que la mandoline pouvait être, entre des mains expertes, un excellent instrument concertant, qualité qui lui fut et lui est encore, à tort, contestée.

N'anticipons point et revenons au programme de cette soirée qui débuta par la présentation d'un ensemble de 72 musiciens constituant une sélection parisienne. Quatre sociétés avaient contribué à la constitution de cette sélection :

Le Cercle Mandoliniste de Courbevoie, Dr Mr Parmentier ; l'O.A.P.-S.N.C.F. de Paris, Dr Mr Dagosto ; La Napolitaine de Suresnes, Dr Mc Manceau ; Le Club Musical d'Orly, Dr Mr Michelot.

Le fait d'avoir réalisé cet ensemble de qualité constitue une manière d'exploiter car, depuis plus d'un demi-siècle, les sociétés musicales d'amateurs préservaient jalousement leur autonomie et cela au détriment de la qualité. Ce 18 mars, une barrière

importante a été levée et nous avons pu nous réjouir à l'audition de cet ensemble qui proposa...

« Paysage Suédois », de Pierre Dulos ; « Lovely Cab », de Pierre Jouvin, sous la direction de Monsieur Robert Parmentier ; « Le Roi Pasteur », de W.-A. Mozart ; « L'Ode au Caire », de W.-A. Mozart, sous la direction de Monsieur Sylvain Dagosto.

C'est une très bonne formation allemande qui succédait à l'ensemble parisien : l'Orchestre Rural 1928 de Kosiar (près d'Aix-la-Chapelle) est en effet très connu au plan international, d'une part en raison de ses succès, et d'autre part, en raison de son festival international qui attire de nombreux orchestres.

Animé par Monsieur Schmitz, son président, et dirigé par son fils et talentueux directeur, Monsieur Arnold Grandcrath le Rural 1928 nous fit entendre...

« Rapsodia Mandolinistica » d'Emil Kolher ; « Ouverture in C Dur », de A. Schmittlin ; « Continental Souvenir », de Joh.B. Kok.

L'un des grands moments de ce festival fut sans conteste la production à la fois brillante et pleine de finesse et de sensibilité de Monsieur Christian Schneider, concertiste de mandoline attaché à l'Opéra de Paris.

Deux œuvres figuraient à son programme...

« L'Adagio », de L.V. Beethoven ; « Capriccio Spagnuolo », de C. Muni-

er. Dans la première œuvre, Monsieur Schneider mit en évidence la délicatesse de son jeu ; dans la seconde, il nous fut donné d'apprécier son extraordinaire virtuosité. Ce qui caractérise ce merveilleux musicien est certainement l'harmonieuse communion qu'il parvient à réaliser entre une technique sûre et pleine de fermeté, et une profonde sensibilité qui est la marque de l'authenticité artistique.

Le public ne s'y est point trompé et lui a réservé une ovation ; en remerciement, Monsieur Schneider a interprété en supplément à son programme le 1er mouvement de la Sonate de Hummel.

Le piano d'accompagnement était tenu remarquablement par Madame Paulette Blacher qui sut faire apprécier un jeu à la fois ferme et discret, mettant en valeur les lignes mélodiques de la mandoline ; le public l'associa comme il convenait à ce brillant succès.

Une surprise attendait Monsieur Schneider en cette soirée. Après son exécution, il reçut des mains de Monsieur le Colonel Charollais, secrétaire général de la Fédération des Sociétés musicales de l'Ile-de-France, la médaille de bronze de la Confédération Musicale de France. Madame Blacher vit remettre par Monsieur Bernard, secrétaire général du festival, le diplôme d'honneur du festival et un souvenir offert par la Ville de Courbevoie.

Après un court entracte, c'est le Club des Mandolinistes de Remire-

mont qui, sous la direction de Monsieur Zaug, souleva l'enthousiasme des auditeurs. Cette formation est en effet constituée de 39 musiciens âgés de 12 à 18 ans, dont la technique, déjà très sûre, n'a rien à envier aux aînés. Faisant preuve d'une rare homogénéité et d'un scrupuleux respect des nuances demandées par leur chef, et professeur, ces jeunes surent séduire le public avec...

« Canon », de Pachelbel ; « Ungarische Skizzen », de Schmitt ; « Fiori Sparsi », de G. Sartori.

Le second grand moment de ce festival — moment attendu de tous, musiciens et public — arriva enfin avec l'entrée en scène de l'Orchestre Kansai de Kobe (Japon).

35 jeunes femmes et 10 jeunes gens, sélectionnés sur un orchestre qui comporte habituellement 168 musiciens composaient cette délégation japonaise habilement dirigée par un chef de très grande valeur, le maestro Kawaguchi.

Nous devons au docteur Isao Takahashi d'avoir vécu ce moment historique. En sa qualité de président de la Fédération Nationale Japonaise des Orchestres à Plectres, le Dr Takahashi a réussi le tour de force de conduire, pour la première fois, un orchestre japonais en France. Bien que membre du Jury du Concours International de la Guitare de l'O.R.T.F., il n'était point parvenu à ce résultat jusqu'à ce 18 mars 1972.

L'Orchestre Kansai fut un régal à la fois pour la vue et l'ouïe. Les tons pastels des kimonos des jeunes femmes constituaient un ensemble printanier particulièrement attrayant et transportaient chacun des auditeurs au pays du soleil levant. Que dire de l'exécution musicale qui valut à l'Orchestre trois rappels ; le public oublia complètement l'heure tardive et se laissa emporter par le rêve.

« Hatsuaki no uta », de Takei ; « Haru no Nosutaruzia », de Takei ; « Hamabe no Uta », de Nakano ; « Danza Cantabile », de R. Calace ; « I Mandolini a Congresso », de C.A. Bracco ; « Defune », de Kawaguchi.

Tels furent les titres des œuvres interprétées par le Kansai ; cet orchestre démontra de brillante manière la qualité de l'Ecole Japonaise. Une technique très sûre de tous les exécutants et un sens particulièrement aigu de l'homogénéité et des nuances sont les traits dominants de cette école. Ce fut pour tous les auditeurs présents une révélation quant aux possibilités expressives de la mandoline ; cette rencontre aura sans doute été très appréciée des mandolinistes français.

De nombreuses personnalités du monde musical assistaient à ce festival, lui donnant, par leur présence, un complément de prestige ; notons au hasard de notre regard dans une salle absolument comble : M. Lorentz, directeur des Editions Chappell ; M. Pierre Duclos, compositeur ; M. Pottiez, de l'Opéra de Paris ; M.

Tout ce qui concerne

**L'HABILLEMENT**

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES COIFFURES CHEMISES

**MAJORETTES**

S.A. DENIAU-PIQUET 30, rue de Lisbonne - PARIS-8<sup>e</sup> 522-34-00

le Colonel Charollais, secrétaire général de la Fédération des Sociétés musicales de l'Ile-de-France ; des personnalités officielles des municipalités de Courbevoie et Suresnes, etc...

Au lendemain de cette exceptionnelle soirée, un repas réunissait en un harmonieux et fraternel mélange, les Japonais, les Allemands et les Français. Ce fut sans doute le moment le plus profondément humain car de ces contacts directs naissent des amitiés fondées sur l'amour commun de l'art musical.

Ce festival devra être renouvelé car, si au plan musical, il a été un événement de portée mondiale en faveur de la promotion des orchestres à plectres et de la mandoline, au plan humain, il a été un grand moment de fraternité universelle.

TREMOLO.

**VINCENNES**

**Le « Grand Gala annuel » - 1972 de la Musique Municipale**

Notre excellente Musique municipale Vincennes, qui préside toujours avec autorité et grand dévouement, M. Daniel Leray, mélomane distingué, et maintenant dirigée par M. Jean Dardenne, son nouveau directeur, présentait, le vendredi 19 mars 1972, en soirée, son grand gala annuel, en la grande et belle salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville de Vincennes. Ce grand gala, placé sous la présidence de M. le maire, M. Jean Clouet, de M. A. Ehrmann, président honoraire de la C.M.F., et du Commandant J. Semler-Collery, son président actuel, comportait l'exécution d'un fort beau programme, divisé en deux parties. Je dois dire, tout d'abord, que M. Dardenne, directeur, n'ayant pu diriger lui-même, pour une cause indépendante de sa volonté, ce grand gala, ce fut M. Castelain, son excellent directeur adjoint, qui en assurera la direction.

La première partie de ce programme débutait par l'audition d'un joyeux Allegro de Concert, intitulé « Aieusement ! », une œuvre charmante de M. R. Blauwart, l'ancien sous-chef de notre belle phalange. Nous entendimes en suivant les : Danses Hongroises, la belle œuvre classique bien connue de J. Brahms, fort bien interprétée. Puis... nous eûmes l'agréable surprise d'entendre le Concerto pour Horn - Si b n° 1, de Mozart, exécuté avec art par le baryton-solo : M. Louis Faldherbe, qui fut chaleureusement applaudi par les auditeurs charmés. Il serait bien souhaitable de voir et entendre certaines grandes œuvres, dites classiques, ainsi transcrites et adaptées à ces instruments modernes qui ont aidé et facilité la formation et le développement de nos musiques populaires : harmonies ou fanfares, et dont nos musiques militaires en sont le meilleur des exemples... et la Musique municipale de Vincennes également !

Nous entendimes aussi la belle Valse de l'Empereur, de J. Strauss ; Moonlight - Sérénade, de G. Miller, et West-Side-Story, de L. Bernstein, œuvres très séduisantes en leur style moderne, fort bien interprétées... et que j'entendais pour la première fois. Je dois avouer que la finesse des sonorités bois et cuivres, exprimées par notre belle musique municipale, et leur justesse impeccable, firent grande impression sur un auditoire charmé, qui ne ménagea point ses applaudissements. Le Centre chorégraphique de Vincennes, dirigé par Madame O. Bonhème, fit deux présentations dans l'art de la danse, en interprétant deux ballets bien séduisants, en leur grâce féminine de haute tenue, et parmi lesquels figurait une œuvre chorégraphique originale de Annie Nahoun, 1er prix d'excellence au concours de la scène française 1972. Cette présentation très intéressante mettait un charmant point final à la première partie du programme.

La deuxième partie était réservée au théâtre. Un rendez-vous en 1900 ! Une histoire en trois parties : 1) la rencontre ; 2) le café ; 3) la fêle ; présentée et mise en scène par Catherine Brieux et réalisée par une charmante équipe artistique, acteurs et actrices, terminait ce grand gala annuel, offert par la belle et excellente Musique municipale de Vincennes à ses auditeurs et à ses nombreux admirateurs. Et nous nous devons d'en féliciter son dévoué président, M. Daniel Leray ; son excellent sous-chef, M. Castelain, et tous leurs chers collaborateurs, qui participèrent à la réalisation de cette belle et artistique manifestation.

Capitaine F. BOYER.

**Concert de Gala annuel de l'Orchestre à Plectre de la S.N.C.F.**

Pour la 26ème fois, l'Orchestre à Plectre de la SNCF affrontait en ce dimanche 12 mars 1972, le public de la salle Traversière... et quel public ! En effet, outre les personnalités de la SNCF, l'on notait dans la salle, la présence de MM. Monnerville, ancien président du Sénat ; José Bruyre, critique musical, et P.

M. Oudher, président de l'Association des Amis de la Musique Récréative, venu enregistrer ce concert pour le compte de l'ORTF.

La présence des micros de l'ORTF parut intimider les exécutants pour l'interprétation de la « Danza Dei Fiori » (M.S. Takei), mais tout rena dans l'ordre dès les premiers mesures de Paysage Suédois, de Pierre Dulos.

Après la « Célèbre Berceuse », de W.-A. Mozart, Raymond Pagot, soliste des grands concerts fit apprécier sa chaude et puissante voix de basse dans « l'air de Rocco », de Fidelio Touraine, est un pays (de Panurge) de Massenet et « L'Enlèvement au Sérail » (air d'Osmin), de W.-A. Mozart.

L'Orchestre enchaîna par l'exécution du Choral (de la Cantate numéro 147) de J.-S. Bach, puis Gérard Ganvert, jeune guitariste concertiste de l'O.A.P., interpréta, accompagné par l'Orchestre, un arrangement sur l'Etude No 17, de Sor. Cela n'était qu'un prélude, car au cours des cinq morceaux qu'il proposa ensuite à l'auditoire charmé, il démontra qu'il était possible de repousser très loin les limites de la virtuosité.

Les applaudissements s'élevèrent à peine lui quand S. Dagosto récompensa par un cadeau souvenir, le musicien le plus assidu, tant aux répétitions qu'aux concerts, en l'occurrence M. Lege, qui n'est autre, avec ses 81 ans, que le doyen de l'Orchestre... n'est-ce pas là un bel exemple pour les jeunes.

Nous avons vivement regretté l'absence de M. le Colonel Charollais, secrétaire général de la Fédération, retenu par ses très nombreuses occupations, et c'est M. Vincent, président de l'O.A.P., qui eut l'agréable mission de remettre les récompenses de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France, à savoir :

Diplôme d'honneur à Mlle Françoise Duval et à M. Roger Masia. Médaille de bronze à M. Michel Merat.

Médaille d'or à M. René Poitou. La médaille de bronze de la Confédération Musicale de France fut ensuite remise à Mme Janine Holant et à M. Emile Ricordel par M. Ollivier, président d'honneur de l'Orchestre et qui, à son tour, reçut de la part de tous les exécutants, un cadeau souvenir à l'occasion de son départ en retraite le 1er avril 1972.

C'est par l'interprétation de « Myrthalla », célèbre ouverture de Mario Macleochi que prit fin la première partie de ce concert.

« En traineau », une œuvre de Marc Vincent, fils de notre président, ouvrit la seconde partie. Puis ce fut tour à tour, « Le grand Tremolo » de Jean-François Gottschalk, « Il Re Pastor », de W.-A. Mozart et « Hamabe No Uta », une chanson japonaise de Jiro Nakano, reçue de Tokio il y a quelques semaines seulement.

Michel Merat, présentateur de la nuit, annonça le retour de R. Pagot. Après « Old Man River » (J. Kern), ce furent « La Cave Profonde » (Ludwig Fischer 1745-1825) et « Mon Village Chantera » (folklore russe), arrangés par Sylvain Dagosto pour permettre l'accompagnement par l'Orchestre.

Pour clore cette matinée, quatre œuvres bien différentes, mais toutes d'un grand effet mettant en valeur les possibilités trop souvent méconnues de la mandoline.

« Paysage Iberique », de Pierre Dulos, sur un rythme de boléro, « San Giusto », de Bitelli, évocation de la sonnerie du Carillon de l'Eglise de Trieste du même nom, le célèbre « Agnus Dei » de l'intermezzo de l'Arlesienne et pour terminer, « L'oca Del Cairo », de W.-A. Mozart, qui déclencha un véritable tonnerre d'applaudissements.

C'était une juste récompense, tant pour le directeur qui pour les exécutants qui n'avaient que peu de temps pour savourer leur réussite puisque le samedi 18 mars 1972, il fallait, au Festival de Courbevoie, se mesurer aux orchestres allemand et japonais.

A. HOINANT.

**Eclatant succès du deuxième Festival organisé par l'U.D.S.M. - 91**

Répondant au vœu exprimé l'an dernier par M. le maire de La Ville-du-Bois lors du premier festival de l'UDSM, 91 à Menecy, c'est le dimanche 23 avril dernier que s'est déroulé en cette localité le second festival qui groupait douze formations du département de l'Essonne.

Dès samedi 22 à 20 h., les rues de La Ville-du-Bois étaient parcourues par deux tréfilés auxquelles participaient « Les Cadets de La Ville-du-Bois » et la Fanfare de Boissey-sous-Saint-Yon. A l'issue de cette retraite qui draine plus de cinq cents personnes sur la place de Beaulieu, la Fanfare de Menecy dirigée par M. Gilbert Louet donna un beau concert au cours duquel cette formation exécuta :

Cherbourg (Paul Andcé) ; 76 Trombones (Méradith Wilson) ; Simple

fanfares et harmonies

**WELTKLANG**

Buffet-Crampon  
REPRESENTANT EXCLUSIF

18-20 Passage du Grand-Cerf / PARIS 2° / Tél. : 488 88 78

et Fier (Champel); Kamrad Wenn die Rosen Blühen (O. Bouling); Les Allobroges (A. Porot); La Fille du Régiment (Donizetti).

Dimanche 23 avril ce fut le grand festival; exécutants et public ne reculèrent pas devant le vent du Nord qui soufflait donnant des frissons malgré le soleil qui se montrait turlement.

Comme il se doit, c'est la société locale « Les Cadets de l'ASCVB » qui eut la charge de l'organisation de la manifestation, tâche dont elle s'acquitta très bien grâce à la bonne volonté et au dévouement de tous ses membres.

Dès 14 h. 30 et partant des communes avoisinantes, tous les participants se dirigèrent, clairons sonnant et tambours battant, vers la place de Beaulieu où M. Prioul, maire, entouré de MM. Botras, président de l'ASCVB, et Aurioi, président des « Cadets », recevaient aimablement les invités parmi lesquels nous avons reconnu M. le représentant du Préfet de l'Essonne; M. Prôdeau, député; M. Willemain, conseiller général; M. Pin, président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France; le colonel Charollais, secrétaire général de la F.S.M. Ile-de-France; M. Fossier, directeur de l'Harmonie de la RATP; le chef d'escadron Helzig, commandant la gendarmerie; MM. les maires du canton; les membres du conseil municipal de La Ville-du-Bois. De son côté, l'Union départementale 91 était représentée par le président Louet, entouré de son conseil d'administration.

Le programme de la journée, admirablement ordonné par MM. Massuchetti, secrétaire de l'UDSM - 91, A. Robert et A. Chaleroix, chef de sous-chef des « Cadets », fut quel que peu bousculé à cause du retard; plusieurs exécutants devant quitter assez tôt, il fallut au présentateur toute la diplomatie qu'on lui connaît pour permettre à chacun de se produire.

Dès 15 h. 30, ce fut la rentrée sur le terrain de tous les participants, frénétiquement applaudis par la foule évaluée à trois mille personnes. On assista alors à un magnifique concert où se produisirent successivement:

— Les Cadets de La Ville-du-Bois, avec leur groupe de majorités, direction Alfred Robert. Le passage du grand cerf (Blemant). Le jeu de trompette (Allier). Le défilé des bataillons (Blemant).

— La Fanfare d'Arpajon, direction P. Herbert; Colonel Bogey (K.-J. Alfort); L'Arlesienne (Bizet); American Patrol (Blemant).

— Accordéon-Club de Ohilly-Mazarin, direction M. Cautier; Salut J. Dassin); Pour un flirt (M. Delpech). Le monde meilleur.

— L'Amicale de Villabé, direction C. Sainsart; La fille du régiment (Donizetti); Marche des petits soldats (Tourneil); Tagada pau pau (Delbecq).

— Harmonie Afeubo Orsay, direction R. Renaud; Les basses en furie (Escudier); Ben banel polka (Delbecq).

— Groupe de Majorités de Dourdan évoluant au son de la Fanfare de Mennecey, direction G. Louet; Moskova (Minchettli); Kamrad Wenn die Rosen Blühen (C. Bouling); Simple et fier (Champel).

— Harmonie d'Athès-Mons, direction Baniel; Till (Danvers); Red rhythm valley (Ch. Lec'Hill); Rose de septembre (Ruelle); Loxi Boogie (Abel).

— Les Juniors Saint-Jean de Corbell-Essonne, accordéons; Les Juniors Saint-Jean (Fremont Saint-Jean); Les jeunes (F. Lebar); Union Philharmonique d'Etampes, direction R. Lofferon; Dansorama (fantasia jazz de Darling); Honneur à la musique (Champel).

— Harmonie de Viry-Châtillon, direction Comarlot; Poète et paysan (Suppé).

— Amicale des tambours et clairons de Corbell-Essonne avec son bataillon de Majorités, direction R. Romanelli; Marche de la Légion étrangère (Queru); Alouette (fantasia arrangée par R. Romanelli); Brave 95ème (J. Semler-Collery).

— Après l'audition de ces phalanges qui toutes rivalisèrent dans la présentation des groupes et l'exécution impeccable des morceaux interprétés qui furent ponctués par une salve d'applaudissements, le colonel Charollais remit à chaque président ou directeur une plaquette souvenir après quoi, sous la baguette avisée du président de l'UDSM - 91, M. Gilbert Louet, toutes les formations rassemblées au pied du podium firent résonner La Ville du son martial du pas redoublé Cherbours.

Ainsi prit fin vers 19 h. 30 une magnifique journée tout au long de laquelle la musique fut reine non sans que personnalités, dirigeants de sociétés et organisateurs aient échangé leurs impressions, verbes en mains, au cours du vin d'honneur offert sous la tente par l'Association sportive et culturelle de La Ville-du-Bois, organisatrice de ce festival où chacun se sépara en se donnant rendez-vous à l'an prochain.

côtés la présence de M. E. Marguerite, président de l'Harmonie Municipale et Mme, celle des vice-présidents MM. R. Pillou et R. Beaujean, M. Neveu, secrétaire, ainsi que de nombreuses personnalités locales.

Au programme, gentiment présenté par la gracieuse Martine Aubard qui cumule bien des talents, seize œuvres d'un grand éclectisme allant du pas redoublé au trio pour flûtes; un voyage dans l'espace et dans le temps puisqu'aussi bien, sur des rythmes et des ambiances divers, nous nous sommes promenés en musique de l'Amérique à la Grèce en passant par la Provence, l'Autriche, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie... L'Harmonie Municipale a présenté seule un tout nouveau répertoire qui a été très applaudi, et dans les morceaux d'ensemble, les 20 tambours et clairons ont fait merveille de dynamisme.

La partie la plus goûtée du programme a été celle où se sont produits les « Jeunes de l'Harmonie ». Ils sont plus de 20 au total (18 ans de moyenne d'âge) à représenter l'espoir de notre phalange municipale; Qu'il s'agisse de leur grande formation, de trios, de quatuors ou de l'ensemble des clarinettes, ils ont su conquérir le public tant par leur dynamisme que par la délicatesse de leur doigté dans toutes les œuvres interprétées, dont l'inédite « Brise Printanière » d'Albert Dauvergne pour trio de flûtes et clarinettes.

Cette composition due au talent du chef de l'Harmonie nous amène tout naturellement à parler de lui, et au lendemain de cette soirée unanimement appréciée et applaudie, à le féliciter à la fois pour son dévouement et sa réussite. Il a conscience lui-même de cette renaissance de la musique populaire en nos murs, et il en a exprimé sa satisfaction en présentant nominativement les jeunes de la « relève » à l'assistance. Il appartiendra au public d'encourager dans l'avenir, par sa présence indispensable, cet excellent « nouveau départ ».

Concert de Gala de l'Harmonie Municipale de Châteaurox

L'Harmonie Municipale de Châteaurox a donné son concert de gala le lundi 20 mars 1972, salle Jean Racine.

Il s'agissait d'une innovation dont le but était de montrer au public, et en particulier aux membres honoraires et à tous ceux qui de près ou de loin aident la société, le vrai visage de l'Harmonie Municipale.

C'est devant le représentant du Préfet de l'Indre, la presque totalité du conseil municipal de Châteaurox, les membres de la Fédération Musicale de l'Indre, de nombreuses personnalités locales et un imposant public que nos musiciens ont donné un brillant aperçu de leur talent.

Dès l'ouverture du rideau, les spectateurs pouvaient admirer un magnifique ensemble de 86 musiciens.

A son entrée en scène, le chef, M. Fourmeau, dirigeait la « Marche de la Légion », de Doering-Queru et le « Corso Blanc », polka de H. Tellam.

Puis le public attentif écoutait les solistes du quatuor de trombones, MM. Grasset, Chassignol, Prévost, Champlot qui interprétaient « Chant héroïque » et « Deux pièces brèves » du Commandant Semler-Collery.

Venaient ensuite les airs populaires des « Echos du Midi » de Kelsen, suivis par « Légende » de Georges Enesco interprétée par un jeune trompettiste, lauréat du concours d'excellence de la Confédération Musicale de France, Michel Batard, accompagné au piano par le chef, M. Fourmeau.

La « Marche d'Aïda » de Verdi soulève, avec ses fameuses « Trompettes » les applaudissements unanimes, de même que la « Danse du Sabre » de Katchaturian jouée au piano, de façon magistrale, par M. Fourmeau.

La « Marche Solennelle » de Haendel et la « Marche des Moussettes » de Farigoul terminaient la première partie de ce concert.

L'entracte terminé, les accents rajeunis et modernes de « Tiger Rag » résonnaient dans l'immense salle.

Puis six Groggnards en uniforme de la Garde Impériale, MM. Kryszak, Saladin, Rémy, Poirier, Maffre et Boucherat, sous la direction de M. Perronnin, tambour-major, faisaient entendre les « Batteries du 1er Empire ». Le public charmé et enthousiasmé admirait la virtuosité de cette batterie et de son chef.

Après les derniers roulements de tambours, les auditeurs écoutaient le quatuor de saxophones, solistes MM. Bounin, Marchand, Renaudat, Vincon, jouer avec brio et délicatesse le « Petit Nègre » de Debussy et « Histoires » de J. Ibert.

Revenant un court instant au 1er Empire, l'Harmonie et sa Batterie-Fanfane interprétaient la « Marche Consulaire de Marengo » de Furgot. Puis c'était le « Trio des Jeunes Ismaélites » magnifique page de Berlioz avec MM. Gerbex et Bozealis à la flûte et Fourmeau au piano.

« Tiroler Holzaker », marche de Wagner Mol, « Vive la Piste » de B. Hilda et A. Lasry, musique popularisée à la télévision par la Piste aux Etolles, et « Le Caïd », marche de E. Michel, terminaient la soirée.

Varlé, très au point, impeccable dans sa mise en scène et son interprétation musicale, rondement mené par un chef très en verve, ce concert a beaucoup plu au public châteaurois.

La présidente de l'Harmonie, Mme Cazala, ne manquait pas, au cours du vin d'honneur qui suivait le concert d'exprimer sa satisfaction personnelle et celle de l'auditoire tout entier devant la magnifique réussite de ce concert. Elle adressait ses plus vives félicitations à tous les musiciens et à leur chef, M. Fourmeau.

Ce dernier doit être félicité de ce premier concert de gala qui, pour un coup d'essai, fut un coup de maître.

INDRE ET-LOIRE Examens fédéraux

Les examens fédéraux ont eu lieu au Conservatoire, présidés par M. Froldefond, membre du Comité national de la C.M.F. et M. Beuregard, directeur adjoint du Conservatoire, sous le haut patronage de M. Albrès, directeur du Conservatoire régional. Celui-ci, comme les années précédentes, a mis fort aimablement les locaux à notre disposition. Nous l'en remercions vivement. Nos remerciements s'adressent également à M. le directeur du laboratoire de psychologie de la Faculté qui nous a également permis d'utiliser des salles rue Lavoisier. Nous exprimons notre gratitude à M. Dalron, administrateur du Grand Théâtre, représentant la ville de Tours, aux professeurs du Conservatoire, aux membres de la Fédération, aux jurés.

Cette année, nous avons beaucoup regretté l'absence de plusieurs professeurs du Conservatoire, retenus d'une façon impérative par un service.

EFFECTIFS : en 1970, 343 inscrits présentés par 34 sociétés; en 1971, 403 inscrits présentés par 37 sociétés; en 1972, 414 inscrits présentés par 39 sociétés.

Grâce aux possibilités qui nous ont été offertes d'utiliser les locaux de la rue Lavoisier, 19 jurys ont pu valablement examiner tous les candidats.

RESULTATS : Les 414 inscrits se répartissent ainsi: 196 en préparatoire (47%); 123 en élémentaire (30%); 87 en moyen, et 28 en division supérieure.

Les ascendances diminuent régulièrement en 1970, 58% en préparatoire, 61% en élémentaire; en 1971, 46% en préparatoire, 40% en élémentaire, 26% en élémentaire.

Ces pourcentages éloquentes montrent que le niveau des élèves tend à baisser. Une analyse des résultats locaux permettra de mettre l'accent sur les faiblesses afin de les surmonter. Trop d'élèves se présentent « insuffisamment préparés »; cette constatation est souvent relevée dans les observations des jurys.

LECTURE A VUE : Les notes révélaient une insuffisance de la lecture à vue; en solfège et en instrument. Personne ne niera l'importance de cette discipline. Il y aurait lieu d'en développer davantage la pratique. D'ailleurs on constate que les résultats sont assez homogènes par société, ce qui semble montrer que dans certains cours de musique, on enseigne avec efficacité le déchiffrage.

MOYEN ET DIVISION SUPERIEURE : En moyen, 10 élèves seulement obtiennent le C.A.M. (En 1971, 20). Cette chute est significative. Beaucoup d'enfants débutent mais peu persévèrent, et parmi ceux-ci les progrès sont insuffisants. Les cours moyens est difficile, il nécessite un travail soutenu et sérieux.

Les appréciations et les notes du jury de la division supérieure font apparaître une trop grande diversité des résultats. Si certains élèves ont brillamment remporté un succès, par contre d'autres étaient insuffisamment préparés pour affronter les épreuves (difficiles) imposées. A peine la moitié des candidats ont obtenu une note de lecture à vue au-dessus de la moyenne en solfège. Notons que pour être admis en division supérieure, il faut au moins avoir obtenu deux premières mentions en moyen ou leur équivalent.

Bodet Guy et Berrier Guy sont admis à concourir en excellence, nos félicitations à ces deux élèves et à leurs professeurs.

CONCLUSION : Les épreuves de nos examens fédéraux sont imposées par la Confédération musicale de France qui les homologue. Ils correspondent aux différents cours, lesquels s'évaluent normalement sur deux ans. (1ère et 2ème année). A l'avenir, les chefs de musique devront scrupuleusement tenir compte de cette précision pour le choix des morceaux.

Les examens 1972 n'ont pas apporté autant de récompenses que beaucoup l'auraient désiré. Souhaitons que l'objectivité des résultats ne soit pas un découragement mais, au contraire, un stimulant. Que les succès soient partagés par les élèves et leurs professeurs; tous méritent d'être félicités et encouragés. Pour le Comité de la Fédération, Le secrétaire aux examens, P. CAILLEAU.

Moselle et Meurthe-et-Moselle

DISTROFF C'est samedi 22 avril 1972 que la Société Musicale « Union » de Distroff (Moselle) a procédé à l'inauguration officielle du local qui sert aux musiciens de son harmonie pour leurs répétitions, ainsi qu'au comité pour ses réunions bimensuelles et abrite les cours de solfège et d'école de musique des jeunes.

M. Lafond, président de la Fédération des Sociétés Musicales de Moselle et de Meurthe-et-Moselle s'est fait un honneur et un plaisir à présider cette fête intime de la société. Il était accompagné d'un de ses vice-présidents, M. Jopin.

Dans tous vos Congrès et Manifestations n'oubliez pas de porter l'insigne de la Confédération Musicale de France

Etaient également de la fête :

M. Audras, directeur technique de la Société Thionvilloise de Ciments, société à laquelle appartient l'immeuble dans lequel se trouve le local en question; M. Putz François, maire de la commune de Distroff et président d'honneur de la société « Union », ainsi que M. R. Coudert, président directeur de l'Harmonie « Espérance » de Hagondange; M. J. Domain, directeur général de la Société Thionvilloise de Ciments s'est excusé, un empêchement de dernière minute ne lui ayant pas permis de faire le déplacement.

M. J. Krupp, président de la société « Union » après avoir salué et souhaité la bienvenue aux invités, a précisé le pourquoi de cette inauguration officielle en retraçant brièvement l'histoire de la Société qui, fondée en 1922, n'a jamais eu à sa disposition durant les 50 années de son existence, un local pour les répétitions de ses musiciens, pour ses réunions, et jamais encore il n'ont pu dire, nous sommes chez nous! Ce rêve s'est enfin réalisé le jour où la direction de la Société Thionvilloise de Ciments a mis à leur disposition ce local. Celui-ci a été aménagé avec goût et aux besoins de sa destination par les musiciens eux-mêmes.

M. Krupp tenait à renouveler ses remerciements très chaleureux à la direction de la Société Thionvilloise de Ciments pour leur aimable attention à l'égard de la société qu'il préside.

Il rendit ensuite hommage aux épouses des musiciens qui avaient accompagné leur mari à cette occasion et exprima sa satisfaction d'être le premier président de cette société à pouvoir les accueillir dans le local au moins une fois par semaine à cet art de la musique qui adoucit les sentiments et rapproche les cœurs.

Un vin d'honneur a terminé cette cérémonie qui s'est déroulée dans la gaieté comme il se doit pour des musiciens qui en l'occurrence font une équipe exceptionnellement unie et qui font bloc contre vents et marées.

A noter que l'Harmonie est composée de 30 musiciens dont le plus jeune a 13 ans et les trois vétérans 67, 68 et 70 ans. Treize jeunes élèves de 8 à 12 ans fréquentent avec assiduité les cours de solfège et d'instruments, que dirige, en plus de l'Harmonie, M. Roger Jacquet, dont la haute compétence ne peut jamais être assez souvent en relief. M. le maire, à son tour, prend la parole.

Dans son allocution, il fait l'éloge des brillantes qualités du chef Jacquet et le complimente pour l'excellent travail accompli. Il souligne la grande compétence et le dévouement inlassable du président Krupp et de son Comité et adresse aux musiciens ses plus chaleureuses félicitations.

Il met ensuite l'accent sur la fierté qu'est à sienne de posséder une si belle société dont le renom, dépassant largement les limites de l'arrondissement, n'est pas sans créer parmi ses collègues une certaine jalousie.

Il remercie également la direction de la société Thionvilloise de Ciments pour le beau geste qu'elle a eu envers la Société de Musique, rendant par la même occasion un appréciable service à la commune.

Enfin, il encourage dirigeants et exécutants à persévérer dans leur effort, et leur souhaite pour l'avenir les plus beaux lauriers, les plus éminents succès.

NORD ET PAS-DE-CALAIS

Nos Sociétés d'Amateurs : leur Avenir, nos Espoirs... La Fédération du Nord et du Pas-de-Calais sur la bonne voie

Dès mon arrivée à Curgies en 1901 j'appréciais la musique et j'organisais à la Fanfare (bugle) où je restais jusqu'en 1907 pour aller à Etroingt jusqu'en 1923 à l'Harmonie; celle-ci, toujours en activité. De 1923 à 1946 ma carrière militaire me tint éloigné de nos sociétés, où je revins dès 1946 à ce jour. C'est dire mon attachement à elles et à leur cause...

Deux guerres ont passé, nos sociétés nombreuses en 1914 en ont gravement pâti. La radio, la télévision et les déplacements plus faciles et lointains avec l'auto ont encore aggravé la situation de désintérêt envers la musique et les sociétés d'amateurs.

Malgré tout cela beaucoup de sociétés se sont maintenues, puis à la longue elles se sont étoffées; ailleurs ce sont les municipalités qui se sont décidées à les subventionner. Grâce à cela les sociétés ont pu rémunérer des professeurs de qualité. Des municipalités ont créé des écoles de musique et des Conservatoires locaux même.

Le développement de l'enseignement musical par ces moyens étendus a donc permis à un grand nombre de jeunes de pratiquer un instrument de musique. Tous ces jeunes ne se destinant pas au Conservatoire Supérieur National de Pa-

ris; nous voyons donc un certain nombre de jeunes entrer dans nos formations musicales locales qui, ainsi, se maintiennent et prospèrent. C'est là le meilleur moyen de recrutement de nos musiciens. Il faut donc souhaiter que les directeurs des Conservatoires locaux continuent à orienter leurs élèves vers nos sociétés musicales. En peu d'années ils verront (comme je viens de le constater au grand festival régional d'Avènes-sur-Hepe (Nord) combien leur action dans ce sens est bénéfique pour la musique en général et pour nos sociétés d'amateurs.

J'aurais souhaité que beaucoup de directeurs de Conservatoires et les professeurs puissent assister comme moi, le 7 mai 72, à ce grand festival d'Avènes, qui relève de la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais 40 sociétés de 35 à 70 exécutants y ont participé.

Quelles aient été de 3ème division ou d'excellence, toutes y ont été accueillies avec chaleur et très applaudies par plus de 10.000 spectateurs.

De plus, il était réconfortant de voir dans ces sociétés (ayant remonté la pente grâce à un nouveau d'anciens contacts) la présence de 50 % de l'effectif constitué par des jeunes et parmi eux de nombreuses jeunes filles clarinettes, flûtes, saxos.

J'ai vu mieux encore : la Philharmonie « L'Union » de Curgies, de 60 exécutants, s'est présentée avec un effectif dont la moyenne d'âge atteignait à peine 20 ans.

C'est là un exemple admirable, remarqué de tous et plus particulièrement des autorités locales. Il importe donc qu'il soit signalé et suivi partout.

Si, en effet, dans chaque région on agit comme dans la délégation régionale d'Avènes-sur-Hepe, nos sociétés se maintiendront, d'autres se développeront et se croîtront et cela pour le plus grand bien de la musique et de notre belle Confédération Musicale de France.

Pour ma part, je dis bravo aux dirigeants des sociétés de la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais, car ce festival du 7 mai a montré et prouvé que nos sociétés d'amateurs y retrouvent une belle place et qu'elles y sont toujours très appréciées du public.

Colonel CHAROLLAIS, secrétaire général de la Fédération de l'Ile-de-France, membre du Comité de la C.M.F.

NORMANDIE

FALAISE Musiciens et amis de la musique étaient dimanche après-midi, au rendez-vous du traditionnel concert de printemps.

Les jeunes accordéonistes de M. Lacy, les plus jeunes encore des cours de solfège tout autant que leurs aînés de l'Harmonie qui dirige M. Bouet, se partageaient applaudissements et encouragements du public au premier rang duquel on notait le docteur German, conseiller général maire; M. Anne, président de la Fédération Musicale de Normandie; MM. Lhotellier et Malfitre, membres du Comité directeur de l'Harmonie.

La première partie était réservée aux accordéonistes.

La seconde sous la direction de M. Bouet, ancien chef de musique de 1ère classe, l'Harmonie exécuta successivement « A travers la Géorgie », de Miller (avec accompagnement de batterie-fanfane), puis le « Concerto pour une voix » de Saint Preux (à la mode depuis quelques temps) où se surpassa un tout jeune trompettiste de 13 ans, Pierre Laisné qui se perfectionne au Conservatoire de Caen dans la classe de M. Bellis. Suivirent la classique ouverture de « La Chauve-Souris » de J. Strauss, une marche de M. Bouet « Hélicon-Marche », le « Ballet de l'Opéra » de Grety, le « Cyphale et Proseris », « Deux danses slaves » de Dvorak et pour terminer (avec la batterie) « Normandie » de M. Bouet, mais nous gardons pour la bonne bouche le surprenant intermède par les jeunes des cours musicaux (solfège et instrumentistes) dans un délicat arrangement de M. Bouet où s'intercale la célèbre « Leçon de solfège » du Petit Duc. Rien n'y manquait; notes chantées, accompagnement de flûtes à bec et de quelques petits cuivres... émotionnés.

Bravo pour toute cette « exhibition » de jeunes, promoteurs de l'avenir de la musique à Falaise. Compliments amicaux au distingué « patron » que la Ville a grand intérêt à conserver.

LISIEUX

Comme elle en a l'habitude, l'Harmonie municipale de Lisieux a, au Royal, fait l'unanimité. La salle était une fois de plus pratiquement comble, salle venue apprécier les œuvres présentées par M. André Petit. Ce fut tout d'abord « Nabucco », ouverture de Verdi, suivi d'une petite danse russe, « Gopak », de Mousorgsky, et du « Festival à Kerkrade », de Lancel. L'évasion nous attendait ensuite avec une œuvre de Roger-Roger, « Music of the four Winds », qui nous emmena des Etats-Unis au Caucase, en passant par Shanghai. M. André Bellis, trompettiste, put, à travers cette sonnerie, donner toute la mesure de son talent. Cette dernière interprétation fut d'ailleurs réclamée par le public, et c'est avec le même brio que M. André Petit et l'Harmonie s'exécutèrent.

En ce début de deuxième partie, Me Thomas, président de l'Harmonie, excusa l'absence du Docteur Bisson, député-maire, et de M. Anne, président de la Fédération Musicale de Normandie, et salua la présence de M. Descours Descares, sénateur; Mgr Durand, recteur de la Basilique, et M. Bouillard, procureur de la République. Il présenta ensuite la Chorale universitaire de

INDRE

LA CHATRE Au Théâtre Municipal Concert de l'Harmonie

Réunir à La Chatre, pour une soirée musicale cinquante musiciens sur scène face à un public de près de 400 personnes et garder 2 heures 1/2 durant un intérêt soutenu, constitue une belle performance! Ce concert de l'Harmonie Municipale présenté samedi 4 mars à 21 h., au cinéma « Lux » a connu, de ce fait, un succès mérité.

Le spectacle était placé sous la présidence effective de M. le sous-préfet et de M. le maire de La Chatre. Au balcon, on notait à leurs

Caen, dirigée par M. Jean-Jacques Lesgrand. Une cinquantaine de chanteurs interpréteront un répertoire allant de la Renaissance jusqu'aux musiciens contemporains, sans oublier le folklore et les chansons estudiantines traditionnelles, et chacun de ces morceaux recurent l'adhésion de la salle.

Une excellente soirée musicale empreinte de qualité !

**CHARTRES**

**A l'Harmonie Municipale**

Cette remarquable formation, en division d'excellence, sous l'expertise direction de M. Cordier, ex-chef de musique de 1ère classe vient d'offrir aux Chartresains deux inoubliables auditions au Théâtre municipal. Pour la première, le rideau se leva sur un pas redoublé par la Batterie-Fanfara et l'Harmonie sous la direction de M. Ramseyer, ex-tambour major de l'armée. Avec le « Grand Chef », c'est la marche du « Songe d'une nuit d'été », de Mendelssohn et le « Réve », de Bruneau. Vint s'intercaler la gracieuse « Marche des Petits Soldats de Plomb », de G. Pierné, « L'Enchantement du Vendredi Saint », extrait de Parsifal de Wagner et la soirée se termina avec l'ouverture du « Roi de Lahore », de Massenet. Mais un brillant intermède était prévu par des solistes de grand renom, premiers prix du Conservatoire de Paris, professeurs à l'École municipale de musique. On fut charmé par « Rêverie », de Alexandre Glazounov, par M. Daniel Dubar, cor solo de l'Opéra-Comique, et de l'Association des Concerts Lamoureux. Au piano, M. Cordier ; « Concerto », de Wal-Berg, par M. Louis Ménard, trompette solo de l'Opéra-Comique. Au piano, M. Cordier ; « Deux danses », de J.-M. Defaye, par M. René Allain, trombone solo de l'Opéra et de l'Association des Concerts Lamoureux. Au piano, M. Grelouaud, premier prix mention d'honneur du Conservatoire de Versailles ; « Sonata », de Francis Poulenc, trio pour trompette, cor et trombone, par MM. Ménard, Dubar et Allain.

La seconde et plus récente audition offrait un programme de choix. Qu'on en juge ! Bien entendu une ouverture par la vaillante et conquérante batterie-fanfara. Suivait la dramatique ouverture « Patrie », de Bizet, la délicate « Humoresque », de Dvorak chère aux violonistes et la « Symphonie in C », de Gossec (œuvre écrite pour musique militaire en 1800 !). Après l'extraite, trop court récital de Mme Pollet-Vasseur, violoncelliste, 1er prix du Conservatoire de Paris et professeur à l'école municipale de musique. (On fait bien les choses maintenant à Chartres). Ce fut l'un des bons moments de la soirée que l'on aurait souhaité plus longue.

Sous l'archet de la jeune dame, accompagnée au clavier par Léon Cordier, on a pris à écouter « Elégie » de Fauré et « Danse espagnole » de Granados, un plaisir rare. Elle possède une technique flexible, un coup d'archet qui mord bien la corde et de belles qualités de style : une pureté sonore qui passe la rampe et atteint son but : le cœur de ceux qui l'écoutent.

Et pour terminer la soirée, M. Cordier, « au pupitre », fait entendre les curieux « Airs hétérogènes », d'André Ameller, directeur du Conservatoire de Dijon, trésorier de la C.M.F. et le célèbre « Finlandia » du grand patriote J. Sibelius.

**SAINTE-LO**

Les débuts à Saint-Lô de M. Ferdinand Koch, nouveau directeur de la Musique Municipale et du Conservatoire Municipal agréé ont été marqués par deux concerts montés en un temps record et qui furent deux succès.

C'est au cours du premier, donné par la Musique Municipale, le 3 mai, en soirée, au théâtre Roger-Ferdinand, que M. Koch fut présenté par le docteur Patounas, maire, au public Saint-Lôis venu très nombreux accueillir le nouveau chef. Après un pas-redoublé exécuté sous la direction de M. Coupeaux, chef-adjoint, avec le concours de la

Batterie-Fanfara des Sapeurs-Pompier, M. Koch parut sur la scène accompagné du Dr. Patounas. Celui-ci, en termes élogieux, rappela la façon brillante dont M. Koch s'est classé premier au concours à Saint-Lô et lui souhaita la bienvenue ainsi qu'à sa famille. Les applaudissements qui suivirent montrèrent à M. Koch qu'il avait déjà conquis la sympathie de l'assistance.

M. Koch prit alors la bague et, dès les premières mesures, l'auditoire comprit pour quel les membres du Jury du Conservatoire Régional de Rouen lui avaient accordé, à l'unanimité, le premier prix de Direction. Le geste précis et sûr, le chef semble tenir tout l'orchestre dans ses mains et communiquer à chacun de ses musiciens l'impulsion nécessaire à l'interprétation qu'il entend donner à l'œuvre exécutée. Le résultat est excellent. Aussi, au fur et à mesure que se déroulait le programme, les applaudissements allaient-ils crescendo ! Et c'est dans une ambiance particulièrement chaleureuse que l'on écouta : « Au pays Lorrain », ouverture de G. Balay (bugle-solo) ; Claude Nicolle ; « Dans les steppes de l'Asie centrale », de Borodine ; des fragments de « L'Arlesienne », de Bizet (solistes) ; Marie-Claude Bigot-Mesnildrey à la flûte, Joseph Orquin au saxophone alto) ; « Violettes Impériales », sélection sur l'opérette de Vincent Scotti (solistes) ; Claude Nicolle au bugle, Michel Nicolle au trombone ; « La Danse du sabre », de Katchaturian. Le rythme indélébile de ce dernier morceau et le brio avec lequel il fut « enlevé » emballèrent l'assistance et, les applaudissements se prolongeant, c'est de bonne grâce que le chef reprit sa bague et les musiciens leur instrument pour une seconde audition.

oOo

Après cette brillante « première » à Saint-Lô, M. Koch affronta de nouveau le public, le dimanche 14 mai, en conduisant cette fois l'Orchestre Symphonique du Conservatoire Municipal. Cet ensemble qui groupait des professeurs et des élèves de cet établissement auxquels s'étaient joints quelques artistes caennais, comptait trente-cinq instrumentistes.

Le programme, particulièrement choisi, comportait, tout d'abord, l'ouverture d'« Iphigénie en Aulide », de Gluck. Ce fut ensuite le « Concerto n° 5 », pour violon et orchestre, de J.-M. Leclair, dans lequel se distinguait le soliste Gérard Thomas, professeur au Conservatoire Municipal. La première partie se terminait par le « Concerto en ré majeur » pour guitare et orchestre, de Vivaldi, que Jacques Godin, également professeur au Conservatoire, sut parfaitement mettre en valeur. La deuxième partie se composait de deux œuvres de classe : la « Symphonie en ré majeur », de J.-Ch. Bach, et la « Symphonie concertante » pour violon, alto et orchestre, de Mozart. Ce dernier morceau permit d'apprécier le grand talent des solistes : Gérard Thomas et Denis Bouez, artistes consommés, que les mélomanes St-Lôis écouteront toujours avec un immense plaisir.

Ce deuxième concert fut une nouvelle réussite pour M. Koch qui le dirigea avec beaucoup de maîtrise et sut faire ressortir avec infiniment de délicatesse les moindres détails et toutes les nuances des œuvres mises au programme. Il en fut récompensé par l'enthousiasme manifesté par le nombreux public emplissant le théâtre et aussi par l'honneur de compter, parmi les personnalités présentes aux côtés de M. Mesnildrey, maire adjoint aux Affaires Sociales et Culturelles : M. Dautel, directeur du Conservatoire de Caen.

R. L.

**ARGENTAN**

Cette fois encore, la grande soirée de Quasimodo a remporté un très vif succès.

« Deux heures de location, mille places louées » indique l'un des organisateurs.

Il est vrai qu'on aurait vainement

## CHEFS DE MUSIQUE ! EXCEPTIONNELS

# des prix GARANTIE

avec

## INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b .....	299	369
CORNET, si b .....	390	480
BUGLE, si b .....	435	525
ALTO, mi b .....	575	695
BARYTON, si b .....	695	875
BASSE, si b à 4 pistons .....	995	1.245
SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable .....	2.995	3.995
TROMBONE à coulisse .....	495	595
TROMBONE à pistons .....	695	815

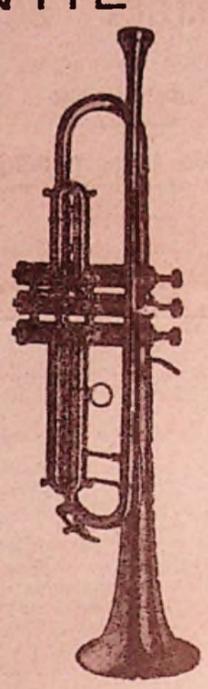
	LAQUES OR	CLES CHROMÉES
SAXO SOPRANO, si b .....	795	
SAXO ALTO, mi b .....	895	
SAXO TENOR, si b .....	1.095	
SAXO BARYTON, mi b .....	1.895	
CLARINETTE, si b, super ébène .....	446	
GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins .....	550	

Depuis 25 ans, 2.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance **POURQUOI PAS VOUS ?**

## GUILLARD-BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS · NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE. CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE



cherché une place vide dans la grande salle des fêtes, littéralement comble.

Y aurait-il un « mystère argentanais » ?

Si mystère il y a, nous en avons trouvé l'explication.

Le succès remporté par les spectacles organisés dans notre sous-préfecture réside dans un merveilleux travail d'équipe effectué avec dévouement, sans recherche de profit...

Les heures ne comptent pas, seule la réussite importe.

Il faut louer comme il se doit l'activité multiforme de Jean-Pierre Bouny qui n'est pas seulement chef d'orchestre, mais directeur des chœurs, régisseur et même débardeur ; Mme Bouny qui ne se contente pas d'animer l'école de danse, mais est constamment sur scène ; M. Mesnildrey, couturière à la Comédie Française qui, à chaque manifestation, confectionne une bonne centaine de costumes avec infiniment de goût ; M. B. Chaplain, président des Amis de la Musique, animateur convaincu efficace, présentateur des œuvres ; M. Fossey et son équipe des services municipaux auxquels nous devons des décors grandioses ; M. Poulain, dont les créations sont toujours très réussies ; M. Laplanche et les serres municipales qui réalisent de véritables parterres de fleurs sans oublier M. Freyd, spécialiste des effets de lumière.

Le programme nous a permis d'entendre par l'orchestre « L'ouverture de l'enlèvement au sérail », de Mozart ; « le ballet des soldats de plomb » de Pierné ; « Black people » pour orchestre, chœurs et son (A. Fernandez trompette et Mlle Moraine, soprano) ; arrangement de J.-P. Bouny et paroles de M.-E. Saletès ; « le concerto pour une voix » de Saint-Preux (trompette solo, A. Fernandez) ; « l'hymne au soleil » de Beethoven pour orchestre et chœurs ; le Prélude de Rachmaninoff, « il était une fois dans l'Ouest » de Morricone, pour orchestre, chœurs et soprano.

Interprétation fidèle et nuancée, il fallait un certain courage pour s'attaquer à une œuvre aussi difficile que « Le festin de l'araignée ».

Le ballet, minutieusement réglé, fut le « clou » de cette soirée.

Daniel Sander, danseur-étoile de l'opéra de Berlin, et Marie-Françoise Bouny (l'araignée et l'éphémère) en furent les vedettes. Une technique éprouvée, une chorégraphie remarquable, « collant » littéralement bien avec la partition musicale.

Et toute une armée d'insectes : papillons, mantes religieuses, boutons, vers de fruit, cochenilles, personnifiées par les élèves de l'école de danse. Ce fut du grand art, digne des scènes parisiennes.

Le public fit une ovation... En seconde partie, une belle rétrospective de la belle époque du Café-Congé « 14 juillet 1930 ». Des chansons très appréciées du public, qui ne ménagea pas ses applaudissements à Michèle de Kerard et Robert Barquet, tous deux de l'Opéra-Comique, et des danses par les élèves : la Tontinoise, le Maatchiche et, pour terminer, le célèbre « French Can-Can » qui se termina par le « grand écart » classique de toutes les danseuses.

La soirée s'achevait par le Réve Passé et le Maraislaine, échantillon de tout l'assistance.

Un vrai régal pour les yeux et pour l'oreille.

## SUD-EST

LYON

### Cinquantenaire de l'Harmonie « Les Enfants d'Orphée »

Le vendredi 18 février 1972, « Les Enfants d'Orphée » fêtaient le cinquantenaire de leur société musicale en présence de nombreux anciens et jeunes musiciens, ainsi que de nombreux amis et sympathisants venus évoquer les souvenirs glorieux ou pittoresques qui jalonnent ces cinquante années d'existence.

C'était une grande et sympathique fête, présidée par M. Pierre Seon, président actif, entouré de ses fidèles collaborateurs.

Réception toute amicale, au cours de laquelle M. Bouissou, secrétaire de l'Union des Sociétés musicales de Lyon, représentant M. Rolando, président de la Fédération du Sud-Est, ainsi que M. Weinborn, président de l'Union, empêchés, se voyait confier l'agréable honneur de remettre à plusieurs membres de l'Harmonie, le diplôme et la médaille sanctionnant de nombreuses années de dévouement à la musique et à leur groupement.

M. Bouissou remettait ensuite la médaille d'honneur du cinquantenaire décernée par la Confédération musicale de France. Deux fondateurs, MM. Crouzet et Glezendaer épinglaient à leur tour dans un geste solennel, cette médaille à la bannière où elle venait se joindre à celles gagnées jusqu'à ce jour, lors de diverses manifestations.

M. Crouzet cofondateur et trésorier actif, su, au moment le plus touchant de cette soirée, rappeler un passé commun, s'ajoutant à l'histoire de la société présentée par M. Pierre Martin, vice-président.

Il s'adressait ensuite, en ces termes, à M. Moulin qui assume la direction musicale depuis plus de vingt ans : C'est à Pierre Moulin, notre enfant

notre fervent chef que les Enfants d'Orphée doivent d'être appréciés bien au-delà de la région et il est juste de lui rendre en cette soirée exceptionnelle un hommage particulier en lui offrant l'enregistrement de la « Tétralogie » de Wagner, le récompensant chaleureusement de son entier dévouement, comme de sa haute compétence au service de la société.

Mme Moulin, associée à ces honneurs, recut avec l'émotion que l'on devine, une gerbe de fleurs magnifiques, témoignage de reconnaissance également de tous les musiciens, tout cela sous de vibrants applaudissements.

Comm. dans la capitale des « Canuts », il n'est pas de dates pour les traditions, c'est avec la brloche des Rois, préparée et offerte par le plus jeune musicien et médaillé, Serge Danour, que toute l'assistance où se mêlaient familles et représentants des sociétés amies, donna son coup de chapeau aux valeureux musiciens de cette belle harmonie au passé chargé de gloire et pleine de promesses d'avenir.

LES DECORES. — Médaille de Vermeil, Louis Thevenet ; d'argent, A. Bal, R. Gaumont ; de bronze, M. Vignat.

Médailles de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Est : Médaille d'honneur, M. Chaumell, R. Bolzon ; dévouement, S. Danour.

### Matinée Musicale de qualité à l'Association Musicale de Saint-Priest

C'est toujours un spectacle attachant que la présentation d'une école de musique. En l'espèce, il s'agissait une fois encore, de celle de l'Association de Saint-Priest, jeune société fondée par M. Bolze en août 71.

Et pour qui avait assisté à la soirée du 17 janvier dernier, les progrès réalisés en deux mois de travail apparaissent remarquables. On se demande, lorsqu'on connaît les difficultés inhérentes au travail d'une école de musique, par quel miracle un tel résultat a pu être obtenu. Mais ici, le miracle est humain et il a un nom, celui de l'animateur compétent et infatigable bien connu dans toute notre Fédération du Sud-Est, M. Louis Bolze.

Pour rendre un compte exact et juste de la matinée du 12 mars, il faudrait citer un par un, non seulement les enseignements de cette école de musique, mais presque tous les élèves. Chaque classe d'instruments présente le travail individuel et d'ensemble des jeunes musiciens, et plusieurs volets distincts. Je cite dans l'ordre du programme : les trompettes (M. Revellin), les pianistes (Mme Martin), les clarinettes (Martine Bolze), les flûtes (J. Borger, Marc et Monique Bolze), les saxophones (M. L. Marecau), dans des œuvres de Josquin des Prés, Brahms, Mozart, Van de Velde, Churchill, Quantz, Papathanassiou, Hérionimus, Clérissé, Volla qui déjà aurait pu suffire à alimenter raisonnablement la matinée musicale.

Mais à ce programme copieux, les organisateurs avaient le bon goût d'ajouter d'autres formes d'audition qui, toutes, furent un régal de l'oreille et de l'esprit, avec la participation des professeurs eux-mêmes, Mme Martin dans une suite concertante de Ch. Williams pour piano seul ; un trio de Quantz et un autre de Beethoven pour trois flûtes (Joyce Borger, Marc et Monique Bolze), un second passage des classes d'instruments avec M. Louis Bolze pour les clarinettes et les trompettes, beaucoup de pièces pour trompettes. Qu'il soit permis aussi de réserver une place spéciale dans un compte rendu à un jeune musicien du Conservatoire de Lyon, musicien et poète, Christian Hérionimus qui, outre la présentation d'un conte inédit dont il est l'auteur, « La Légende du Roseau », destiné à la classe de flûtes, régala l'auditoire de poèmes chantés (il s'accompagnait lui-même au piano avec le soutien d'une flûte et d'un violoncelle), œuvres de sa composition.

La classe d'orchestre enfin, dont la présentation vit couvrir avec le chœur final cette belle manifestation : Choral de J.-S. Bach, Pavane du XVIème (reprise par Léo Delibes dans « Le Roi s'amuse »), Prélude et Marche Triomphale de Lully et l'Hymne à la Jolie de Beethoven, avec la participation de tous les élèves des classes de solistes.

Précisons que la classe d'orchestre est animée et présentée par Georges Bouissou, Maurice et Monique Bolze.

Attachant disais-je au début de ce compte rendu, oui certes, mais c'est d'enthousiasme qu'il faudrait parler pour être fidèle à la fois à l'atmosphère qui règne à l'association musicale de Saint-Priest et à l'impression générale que vous lais-

# POUR MIEUX SERVIR NOS :

## HARMONIES FANFARES

### et ENSEMBLES DE CUIVRES

Un seul catalogue regroupant les répertoires des Editions :

## MARGUERITAT

## SCHOENAERS

## MILLEREAU

et (Paris)

## BOOSEY & HAWKES

(Londres)

En exclusivité aux Editions :

# TOP-EUROPA

53, ROUTE LEON-LACHAMP — 13-MARSEILLE-9<sup>e</sup>

# VANDOREN

MANUFACTURE

## d'Anches et Becs

pour instruments de musique

56, rue Lepic, PARIS-18<sup>e</sup>  
Anches et becs pour artistes

Tél.: MONTmartre 39.87

se une telle matinée. Voilà du travail, du vrai travail en profondeur dans le sens de la technique difficile et multiple du domaine musical, et dans le sens de la culture musicale et générale, sans oublier cette valeur précieuse qui prend ici naissance et se fortifie d'un mois, d'une année à l'autre et qui s'appelle l'amitié.

Jean FOUCAUD.

Directeur technique du Rhône

### OULLINS

Salle comble au concert de l'Harmonie d'Oullins avec un programme savamment composé

Le mercredi 22 mars marquera dans les annales d'Oullins.

Une fois de plus, nos musiciens

ont remporté un succès très mérité en présentant un programme où la loi des contrastes était parfaitement observée et, avec une salle des fêtes comble, la soirée fut une réussite et un régal sur le plan musical.

La première partie présentée par M. Secretan qui assura à voix précise les commentaires des œuvres interprétées, avec une grande science de la musicologie, commença par « La Marche Consulaire à Marengo », arrangement de Furgot par l'Harmonie et les Sauveteurs. La cadence volontairement lente et mesurée qui exprime déjà toute la solennité d'un cortège impérial, donne une idée de puissance irrésistible et semble justifier la confiance que le Premier Consul plaçait dans sa Garde. On imaginait assez avec le changement de rythme et les trompettes des Sauveteurs, de voir surgir la cavalerie avec toute sa légèreté et sa manabilité.

« La Polonaise » de Chopin qu'il composa pendant l'été 1842 à Noiant, cette danse fière et noble devenue le symbole même de sa Patrie opprimée débute par une vibrante introduction puis apparaît le thème principal dans un défilé au rythme aigre. C'est ensuite une marche dénouillée, volontaire, suivie d'une mélodie grave avant le retour du thème principal. Ce sont sans cesse des alternances de visions de gloire, de cri d'angoisse, de plaintes nostalgiques.

« Caravan » de Duke Ellington arrangé par le chef de musique M. Crosara fut remarquablement interprété. Tous les pupitres sont largement sollicités. Notons cependant le festival des trombones, la place importante de la batterie et de la percussion et l'accord final des basses, trompettes et trombones.

« La Belle au Bois Dormant » de Tchaikowski fut composée après le « Lac des Cygnes » et avant « Casse-Noisette » c'est-à-dire vers 1889. Dansé pour la première fois par les ballets russes à Paris, cette valse n'est pas tellement représentative de la

musique russe, mais c'est un secret de son charme que ses œuvres reflètent les mouvements impulsifs de son instinct et de sa sensibilité musicale. Comme très souvent, il accorde une place prépondérante aux éléments mélodiques, peut-être au détriment de l'harmonie.

« Kansas City » de John Darling nous entraîne sur les bords du Mississippi avec cette fantaisie ouverte jazz. Dès après l'introduction et le court solo de trompette succèdent un allégo puis une andante où le thème du fameux « Old man river » se reconnaît et où l'auteur l'a transplanté du Mississippi... C'est ensuite un rock sur inspiration suivi d'un blues pour terminer par un allégo eudlablé.

« Espana Cani », un paso-doble de Margulina, puis « Copak », petite danse russe de Moussorowski fidèle au génie de sa race, à su pulser dans le folklore les thèmes de son inspiration, furent les deux autres œuvres interprétées par l'harmonie.

Quant aux sauveteurs ils exécutèrent de véritables numéros de virtuosité de tambours dans un « Rigodon d'honneur » et la « Marche des Bérrets Rouges » avec laquelle défilent les majorettes d'Oullins. La « Marche des Bouffons » de Jacques Devogel, chef de musique de l'Armée de l'Air, permit d'apprécier batteries, trompettes, clairons et cors de la clique.

Four clora cette première partie du programme, l'excellente association de l'Harmonie et des Sauveteurs interpréta « Marching thro Georgia », marche américaine à travers la Georgie de G. Miller. A l'exécution de cet air entraînant, le public n'avait sans doute aucune peine à imaginer le défilé et les évolutions de quelques bataillons de majorettes.

La deuxième partie du programme était essentiellement consacrée aux enfants qui furent les exécutants et les spectateurs les plus attentifs. Il était normal que revint à

# Les Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71 Charnay-lès-Mâcon

fournissent tous les morceaux imposés dans les examens de la C.M.F.

M. Pierre Grange, directeur de l'école de musique, l'honneur de présenter les fruits du travail de toute son équipe.

Accompagné par quelques instrumentistes de l'Harmonie et dirigé par M. Regal, l'ensemble des élèves interpréta avec conviction « Les Rois Mages » et « Isabelle le faine ».

Puis ce fut la détente avec les cloches parodistes et musiciens « Les Ricofs » et il faut se réjouir de constater que la télévision n'a pas encore rompu le charme qu'ils exercent sur les enfants. Pour les adultes, le spectacle était alors autant dans la salle que sur scène.

Sous la direction de M. Michel Villebeuf, la chorale enfantine exécuta « Ensemble » et « L'Enfant au Tambour ».

Cette soirée se termina par la petite harmonie, toujours sous la direction de M. Villebeuf, qui interpréta « L'Hymne à la Nature » de Beethoven, « Le Menuet » de Borchtini, « Ouverture de la Caravane » de Créty.

Cette excellente soirée se prolongea encore longtemps en « partie non officielle » dans les conversations amicales entretenues par un bon verre de cerdon.

A l'entracte, le président Maurice Jallifier prononça un discours dont voici l'essentiel :

« Le propre de ce spectacle est de tenir les esprits et les oreilles dans un égal enchantement ». Cette citation de La Bruyère traduit assez bien l'ambition que nous avons chaque fois que nous avons le plaisir de vous inviter à l'un de nos concerts. Nous sommes heureux d'avoir pu vous présenter ce soir, une solide formation avec, composé en commun par nos deux chefs MM. Crosara et Exposito, un répertoire aussi varié qu'éclectique qui, je l'espère, a pu être apprécié de vous tous.

Je remercie tout particulièrement M. le maire et son conseil municipal pour le soutien et les encouragements qu'ils nous apportent.

En effet si la musique est un déassement pour ceux qui l'écoutent et jusqu'à un certain point pour ceux qui l'exécutent, il ne faut pas se dissimuler que sa pratique exige un travail énorme et particulièrement des répétitions fréquentes et régulières. Si les efforts fournis pour développer notre Harmonie et notre Batterie ont porté leurs fruits, il n'en reste pas moins encore beaucoup à faire et pour cela je m'adresse encore à vous tous qui aimez la musique et vous demande de continuer à nous aider.

Quant à notre école de musique qui fonctionne de façon active et prospère, sous la direction de ses si dévoués professeurs, nous savons qu'elle fournira à l'Harmonie ces jeunes musiciens qui sont pour elle les signes les plus réconfortants d'espérance. C'est en eux que nous plaçons tous nos espoirs pour assurer la survie de cet idéal qui nous anime tous. Que leur travail, leur assiduité répondent au dévouement de tous ceux qui les dirigent et la récompense sera bien partagée.

Four terminer, je me fais l'interprète de toute l'Harmonie pour assurer MM. Jaquet, président d'honneur, Sévaret et Charlin, vice-présidents d'honneur, Petit, directeur honoraire de notre société, de toute notre amitié.

Un vin d'honneur réunissait les personnalités parmi lesquelles nous avons noté la présence de M. Paul Jodery, maire d'Oullins, conseiller général, et Madame; MM. les adjoints Chamarié, Laplace, Borrel, Dejoye, Martignat; MM. les conseillers municipaux Vuillerod, Charlin, Touillez, Claude, Raux, Campos; M. Abram, vice-président de la Fédération Musicale du Sud-Est et président du canton de Saint-Genis-Laval; M. Sauvageon, président de l'Union des Commerçants d'Oullins; M. Sabatier, président de la FRAT, ainsi que de nombreux représentants des sociétés locales.

## SUD-OUEST

Union musicale de Meilhan/Garonne

Les musiciens de l'Union Musicale de Meilhan-sur-Garonne ont fêté le 13 février 1972 leur patronne Ste Cécile.

Ce fut d'abord dans le chœur de la belle église de Meilhan que les musiciens rassemblés sous la direction de leur chef Mousset, interprétèrent avec talent :

Marche des Ruines d'Athènes, de Beethoven; 4 chants religieux de Bach; le quatuor de saxo de la Société interpréta avec une belle maîtrise. La valse de l'ange gardien, de Gabriel Pierné; « Toujours » par l'Harmonie; « L'école buissonnière » de H. Goffre; Bonjour Propriétés, de Gilet.

A la mairie, plus d'une centaine de personnes étaient rassemblées pour le vin d'honneur suivi de la remise de nombreux diplômes et médailles. M. Robert Davier, vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest remit les récompenses suivantes :

Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest :

Diplôme d'honneur : M. Misson France.  
Diplôme d'honneur avec médaille : M.C. Dubrana Claude, Marrot Jean, Morillon Michel, Dancy Ray-

mond, Bariteau Christian, Thiéves Robert, Pierre Thomazeau, Labaut Christian et Pizent.

Confédération Musicale de France :

Médaille d'or : Larrue Jean-André.  
M. Fenouillet, maire, après avoir fait l'éloge de l'Union Musicale, devait évoquer la possibilité de l'ouverture dans sa commune d'une école de musique. 76 élèves sont déjà intéressés par un tel projet a-t-il précisé.

M. Daney Raoul, président, a pour sa part souligné le travail fourni par les musiciens qui se donnent sans compter pour que cette société fondée en 1882 soit toujours présente.

Un repas devait clore les manifestations au cours duquel des allocutions furent prononcées par MM. Fenouillet, Daney, Mousset, Vigneau, conseiller général, et Davier Robert, qui remercia M. le maire de son projet de formation de l'école de musique, faisant remarquer combien il était heureux que sa situation de l'an dernier ait été prise en considération. Il remercia le président Daney, le chef Mousset et les musiciens. Il souhaita à M. Claverie le futur directeur de l'école une bonne réussite. M. Davier termina en félicitant deux jeunes, le trombone Laban et le trompettiste Claverie, tous deux élèves de MM. Dupart et Piton, professeurs au Conservatoire National de Bordeaux.

### Union sportive de Braud-Saint-Louis

Le 30 janvier 1972, Braud-Saint-Louis était en liesse, la famille et les majorettes fêtaient la Sainte-Cécile.

M. Marceau, maire, posa avec délicatesse les diadèmes sur les têtes de Mmes Armelle Gauguier, reine d'un jour, et de ses demoiselles d'honneur, Claudie Grélier et Nadine Tessier.

Au pas cadencé, tout le monde se rendit à l'église où l'Harmonie de Marcellac sous la direction de M. Lhouneau interpréta « Cherbourg », « La Flûte enchantée », de Mozart et la « Symphonie en ut » de Beethoven.

Sur la place de la mairie, harmonie, fanfare et majorettes sous la direction de M. Genty se devaient de rassembler les habitants de la commune venus applaudir les évolutions des majorettes et exécutions des musiciens.

Avant le repas et devant de nombreux convives, M. Davier, vice-président fédéral, remit la médaille d'or de la Confédération Musicale de France à leur chef, M. Genty. M. Davier retraça la carrière de ce dévoué chef qui, par son autorité et sa compétence, réussit à maintenir au milieu du marais bivaux une belle formation de majorettes et sa fanfare.

A l'issue du repas des allocutions furent prononcées par MM. Rivière, le dynamique et dévoué président; Lhouneau, chef et directeur de l'Harmonie de Marcellac; Etelin, maire de Marcellac; Marceau, maire de Braud, qui annonça pour 1972 le passage du Tour de France gréviste dans sa commune; il compte ce jour-là sur tous, pour que danses et musiques soient de la fête.

M. Sirdet, président du Groupement Blavais fit part de ses intentions pour la réussite du festival du groupement qui, cette année, aura lieu à Saint-Christoly-de-Blave.

Enfin, M. Davier clôtura en félicitant tous les musiciens et majorettes, leurs chefs, leurs présidents et une fois de plus M. Genty.

### Harmonie musicale de Saint-Girons-d'Aiguevives

L'Harmonie des « Hauts de Gironde » donna dans l'église de Saint-Girons le départ de la Sainte-Cécile, patronne des musiciens. Sous la direction de son chef Etie, cette phalange musicale interpréta avec talent : « Flambee divine », de G. Gadenne; « Vision du ciel », de Gadenne; « Le Sanctuaire », de Maillochaud, et « Le Sacre Cœur », de Lazenne.

L'Harmonie se rendit ensuite à la salle municipale où devant les autorités et de nombreux auditeurs, quelques morceaux de choix furent interprétés. Puis les jeunes de l'école de musique sous la direction de M. Etie se firent longuement applaudir notamment avec « Cavotte des bois », de Popy, et « Marche printanière », de Jacquin.

Un vin d'honneur clôtura cette audition en présence de MM. Gutierrez, conseiller général; Bourdillas, maire; Renaud, président de l'Harmonie; Tavernier, Etie, chef de musique; Bourigeaud, président de St-Savin; Gendre, président de Berson; et Sirdet, président du Groupement du Blavais-Cubzaçais.

M. Davier, vice-président fédéral, remit alors la médaille d'honneur de la Fédération à M. Hubert, porteur de la coupe, pour ses longs et loyaux services au sein de l'Harmonie.

Le banquet traditionnel clôtura ces manifestations au cours duquel tous les discours prononcés par les autorités présentes ne firent qu'applaudir les musiciens, les jeunes, le président Renaud et le directeur et chef Etie.

Imprimerie de la « Veste de Dieppe »

Le Gérant : J. SENLER-COLLERY.

## POUR LES GROUPEMENTS DE MAJORETTES

Nous rappelons que nous avons publié deux ouvrages de

### Marie-Ange BRILLET

Capitaine des Majorettes de Nice  
Championne de France de Twirling 1967  
Reine des Majorettes 1968  
Masque d'Argent (Rome 1968)

Championne d'Europe des Majorettes Solistes (Francfort 1971 - 1972)  
Monitrice Nationale de la Fédération des Majorettes de France

### LE CODE DE LA PARFAITE MAJORETTE

un volume format 21 x 27, luxueusement édité, illustré de 92 figures explicatives. Prix : 20,00 F.

Cet ouvrage est divisé en deux parties :

Le maniement du bâton — Les évolutions et les parades

### TWIRLING ET PARADE

faisant suite au Code de la parfaite Majorette. Prix : 50,00 F

Ce volume est divisé en dix parties :

Maniement du bâton 2ème degré — Maniement de deux bâtons — Maniement de la canne de tambour-major ou de la canne de majorette-chef — Maniement de drapeaux — Commandement de la Troupe par la Capitaine — Pas de parade — Figures de parades — Figures de parades en marche — Figures de parades arrêtées — Enchaînements de Twirling pour la marche en défilé.

Comme le précédent, mais beaucoup plus important, cet ouvrage est illustré de 325 figures explicatives.

Nous ajouterons un exemplaire gratuit à toute commande de cinq « Codes » ou cinq « Twirling » faite en une seule fois.

Nous fournissons aussi les

### DISQUES SPECIAUX POUR MAJORETTES

MAJORETTES EN AVANT contenant 4 marches pour harmonie avec tambours et clairons, par la Musique de la Police Nationale. Prix : 11,00 F.

LES CLAIRONS DEFILANT contenant 4 défilés par la Batterie-Fanfare de la Police Nationale. Prix : 11,00 F.

Nous rappelons également que nous fournissons

### TOUT POUR LES MAJORETTES

Vêtements, coiffures, bottes, etc...

DEMANDEZ NOTRE DEPLIANT EN COULEURS

...et n'oubliez pas que

## DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

# Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71 Charnay-lès-Mâcon (Saône-et-Loire)

Téléphone relié à Mâcon (85) 38.11.58 (3 lignes groupées)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES